Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Official Languages

Chair:
The Honourable ROSE-MARIE LOSIER-COOL

Monday, December 2, 2002
Monday, December 9, 2002

Issue No. 2

Presentation by the Commissioner of Official Languages and Future Business of the Committee

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Langues officielles

Présidente:
L'honorable ROSE-MARIE LOSIER-COOL

Le lundi 2 décembre 2002
Le lundi 9 décembre 2002

Fascicule n° 2

Exposé de la commissaire aux langues officielles et Les travaux futurs du comité

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

40099-40105

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Rose-Marie Losier-Cool, *Chair*

The Honourable Wilbert Keon, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beaudoin	Lapointe
* Carstairs, P.C. (or Robichaud, P.C.)	Léger
Comeau	* Lynch-Staunton (or Kinsella)
Corbin	Losier-Cool
Gauthier	Maheu
Keon	

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Ferretti Barth is substituted for that of the Honourable Senator Corbin (*November 26, 2002*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES

Présidente: L'honorable Rose-Marie Losier-Cool

Vice-président: L'honorable Wilbert Keon

et

Les honorables sénateurs:

Beaudoin	Lapointe
* Carstairs, c.p. (ou Robichaud, c.p.)	Léger
Comeau	* Lynch-Staunton (ou Kinsella)
Gauthier	Losier-Cool
Keon	Maheu

**Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée comme suit:

Le nom de l'honorable sénateur Ferretti Barth est substitué à celui de l'honorable sénateur Corbin (*le 26 novembre 2002*).

Published by the Senate of Canada

Available from: Communication Canada
Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente:
Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, December 2, 2002
(3)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:07 p.m., in room 256-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Senator Losier-Cool, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beaudoin, Comeau, Corbin, Gauthier, Keon, Léger, Losier-Cool and Maheu (8).

WITNESSES:

From the Office of the Commissioner of Official Languages:

Ms. Dyane Adam, Commissioner;

Ms. Johane Tremblay, General Counsel and Director, Legal Services Branch;

Mr. Michel Robichaud, Director General, Investigations Branch;

Mr. Gérard Finn, Special Advisor;

Mr. Guy Renaud, Director General, Policy and Communications.

The Chair began the meeting by proposing a revised motion for an Order of Reference for the Committee. Following debate, it was agreed that the revised motion be further amended and re-submitted to members at the end of the meeting.

Beginning at 4:22 p.m., Ms. Adam made a presentation and, together with the other witnesses, answered questions.

At 6:40 p.m., the Chair submitted to members the amended revised motion for an Order of Reference. After further debate, it was moved by the Honourable Senator Corbin — That the Chair be authorised to seek from the Senate the following revised Order of Reference:

> That the Senate Standing Committee on Official Languages be authorised to study and report from time to time upon the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage.

The question being put on the motion, it was adopted, with Senator Comeau requesting that the record note his objection to a perceived shortcoming in the proposed Order of Reference, namely that it does not allow the Committee to study organisations not subject to the Official Languages Act, such as new foundations created by the federal government.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 2 décembre 2002
(3)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 16 h 07, dans la pièce 256-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Losier-Cool (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Beaudoin, Comeau, Corbin, Gauthier, Keon, Léger, Losier-Cool et Maheu (8).

TÉMOINS:

Du Commissariat aux langues officielles:

Mme Dyane Adam, commissaire;

Mme Johane Tremblay, avocate générale et directrice des services juridiques;

M. Michel Robichaud, directeur général, Direction générale des enquêtes;

M. Gérard Finn, conseiller spécial;

M. Guy Renaud, directeur général, Politique et communications.

La présidente commence par proposer une version révisée d'une motion concernant un ordre de renvoi pour le comité. Après débat, il est convenu que la motion révisée sera davantage modifiée et soumise de nouveau aux membres à la fin de la réunion.

À 16 h 22, Mme Adam fait un exposé et, avec les autres témoins, répond aux questions.

À 18 h 40, la présidente soumet aux membres une version modifiée de la motion pour un ordre de renvoi. Après débat, il est proposé par l'honorable sénateur Corbin — Que la présidente soit autorisée à demander au Sénat l'ordre de renvoi modifié comme suit:

> Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre de Patrimoine canadien, et à en faire rapport de temps en temps.

La motion, mise aux voix, est adoptée. Le sénateur Comeau demande à ce que le procès-verbal fasse état de son objection concernant une lacune perçue dans l'ordre de renvoi proposé, nommément, qu'il ne permet pas au comité d'examiner des organisations qui ne sont pas assujetties à la Loi sur les langues officielles, telles que les nouvelles fondations créées par le gouvernement fédéral.

At 6:59 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, December 9, 2002
(4)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:07 p.m., in room 356-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Senator Losier-Cool, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beaudoin, Comeau, Corbin, Gauthier, Keon, Léger and Losier-Cool (7).

The committee discussed its future business.

It was agreed — That the committee begin its work in 2003 by focusing on the topic of access by francophone minorities to health care services in French.

It was agreed — That the committee ask the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for an initial budget of $5,000 until March 31st, 2003.

At 5:15 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

À 18 h 59, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le lundi 9 décembre 2002
(4)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 07, dans la salle 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Losier-Cool (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Beaudoin, Comeau, Corbin, Gauthier, Keon, Léger et Losier-Cool (7).

Le comité discute de ses travaux futurs.

Il est convenu — Que le comité commence ses travaux en 2003 par l'étude de l'accès des minorités francophones à des services de santé en français.

Il est convenu — Que le comité demande au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration de lui accorder, pour commencer, un budget de 5 000 $ jusqu'au 31 mars 2003.

À 17 h 15, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Richard Maurel

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, December 2, 2002

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:07 p.m. to hear from the Official Languages Commissioner and to study future business.

The Hon. Rose-Marie Losier-Cool (*Chairman*) in the Chair.

[*Translation*]

The Chair: I would ask our witnesses to be patient for a few minutes, since we have to discuss something before we begin.

As I was saying at our November 18 meeting, this is an extremely important committee. The Senate has decided to strike a Standing Senate Committee on Official Languages and therefore members of this committee have taken a stand on official languages in Canada. I am counting on the cooperation of each and everyone of you.

Let me begin by introducing Marie-Ève Hudon, the committee's research analyst. She will be with us full-time beginning January 1. She is currently working for Health Canada. Marie-Ève already has several publications to her name. She has a Masters in Political Science and her thesis was on Canada's linguistic aspects. Welcome, Marie-Ève.

[*English*]

I should like to begin by having a short discussion on a revised general order of reference for the committee.

[*Translation*]

As you know, the committee cannot hear witnesses without Senate authorization. This authorization is contained in the order of reference. Since we do not have an order of reference, we had to receive special authorization last Thursday to hear from today's witnesses.

[*English*]

The committee can have more than one order of reference at a time. I am proposing that we finalize the wording of a general order of reference that will allow the committee to exist officially throughout each year.

[*Translation*]

In the Senate last week, some of my colleagues suggested amending the general order of reference; this committee had asked the Senate to authorize it on November 18.

Let us take a look at the order of reference I am proposing. The proposed amendments reflect the discussion we had in the Senate last week, as well as comments made by Senators Corbin, Gauthier and Kinsella.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 2 décembre 2002

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 07 pour recevoir la commissaire aux langues officielles étudier et les travaux futurs du comité.

L'honorable Rose-Marie Losier-Cool (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente: Je demanderais à nos témoins d'être patients pour quelques minutes, car nous avons un point à discuter avant de commencer avec leur présentation.

Comme je le disais à la réunion du 18 novembre, ce comité revêt une grande importance. Le Sénat a décidé d'avoir un comité sénatorial permanent sur les langues officielles, et donc, tous les membres ont un engagement quant aux langues officielles du pays. Je compte sur la collaboration de tous et de toutes.

Permettez-moi d'abord de vous présenter Marie-Ève Hudon, l'analyste de recherche pour le comité. Elle sera avec nous a plein temps à partir du 1er janvier. Elle est actuellement à l'emploi de Santé Canada. Marie-Ève a déjà des publications à son nom. Elle a fait une maîtrise en sciences politiques avec un mémoire sur les aspects linguistiques du Canada. Bienvenue Marie-Ève.

[*Traduction*]

J'aimerais que l'on discute tout d'abord brièvement de la révision de notre ordre de renvoi.

[*Français*]

Vous savez que le comité ne peut pas recevoir de témoins sans la permission du Sénat. Cette permission prend la forme d'un ordre de renvoi. Puisque nous n'avions pas d'ordre de renvoi, nous avons dû avoir une permission spéciale, jeudi dernier, pour rencontrer nos témoins aujourd'hui.

[*Traduction*]

Le comité peut avoir plus d'un ordre de renvoi à la fois. Je propose que nous nous entendions sur le libellé d'un ordre de renvoi général qui permettra au comité d'exister officiellement chaque année.

[*Français*]

En Chambre la semaine dernière, certains de mes collègues ont suggéré des amendements à l'ordre de renvoi général; ce comité avait demandé au Sénat de l'autoriser le 18 novembre.

On va regarder cet ordre de renvoi que je vous propose. Ces changements reflètent vraiment la discussion que nous avons eue en Chambre la semaine dernière ainsi que les commentaires soulevés par les sénateurs Corbin, Gauthier et Kinsella.

[*English*]

You will remember that Senator Kinsella wanted the committee to focus part of its work on the initiatives of the Department of Canadian Heritage. His exact words were:

> The Minister of Canadian Heritage is the one that has the most number of programs for citizen participation and the promotion of the official languages with citizens' organizations across Canada.

[*Translation*]

Senator Gauthier suggested that the committee not restrict the scope of its work to the federal public service, but that it also include federal institutions, that is, the approximately 160 institutions which fall under the Official Languages Act.

[*English*]

Our newest member of the committee, Senator Corbin, suggested an amended order of reference reflecting those comments from Senator Kinsella and Senator Gauthier. That is the order of reference before you. I would now like to discuss this so I can present this order of reference to the Senate tomorrow afternoon.

[*Translation*]

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and report from time to time upon the operation of the Official Languages Act in Canada in general and in federal institutions in particular, with special attention given to the Department of Canadian Heritage. This includes the authorization to study the report from time to time. Reports can be made regularly on our deliberations each month or every two months.

The last line, included in other orders of reference of committees, which includes a deadline, is not necessary if we report from time to time.

Is there any discussion on this order of reference?

Senator Corbin: I think the order of reference should include the wording of section 88 of the codification which was carried out by the Official Languages Commissioner with regard to the Official Languages Act. Let me read you what it says.

> The administration of this Act, any regulations and directives made under this Act and the reports of the Commissioner, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage made under this Act shall be reviewed on a permanent basis by such committee of the Senate, the House of Commons — that has been decided — as may be designated or established for that purpose.

I must admit that I find the wording of section 88 more inclusive; it would give us more latitude with regard to our study of how the Official Languages Act is applied.

The wording you are proposing is already included in the wording of section 88, but section 88 is more inclusive. I personally would rather stick to section 88.

[*Traduction*]

Vous vous souviendrez que le sénateur Kinsella voulait que le comité étudie entre autres choses les initiatives du ministère du Patrimoine canadien. Il a dit, et je cite:

> Le ministère du Patrimoine canadien est celui qui offre le plus de programmes responsables de la participation du public et de la promotion des langues officielles auprès des organisations de citoyens d'un bout à l'autre du pays.

[*Français*]

Le sénateur Gauthier a suggéré que le comité ne se limite pas à la fonction publique fédérale, mais qu'il étende son mandat aux institutions fédérales, c'est-à-dire aux quelque 160 institutions qui sont assujetties à la Loi sur les langues officielles.

[*Traduction*]

Un nouveau membre du comité est le sénateur Corbin; il a proposé un ordre de renvoi modifié reflétant les commentaires des sénateurs Kinsella et Gauthier. C'est donc l'ordre de renvoi dont vous êtes saisis. J'aimerais que nous en discutions pour que je puisse le déposer au Sénat demain après-midi.

[*Français*]

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles reçoive la permission d'étudier afin d'en faire rapport de façon ponctuelle l'application de la Loi sur les langues officielles au Canada en général, et au sein des institutions fédérales en particulier, avec une attention spéciale accordée au ministère du Patrimoine canadien. On ajoute aussi la permission d'étudier le rapport de façon ponctuelle. Il peut y avoir des rapports réguliers sur nos travaux à chaque mois, ou à chaque deux mois.

La dernière ligne contenue dans d'autres ordres de renvoi de comité, soit une date butoir, n'est pas nécessaire en remettant un rapport de façon ponctuelle.

Y a-t-il discussion sur cet ordre de renvoi?

Le sénateur Corbin: Il me semble qu'on devrait adopter, pour un ordre de renvoi, le libellé de l'article 88 de la codification qui a été faite par le commissaire aux langues officielles sur la Loi sur les langues officielles. Je voudrais vous lire ce libellé:

> Le Parlement désigne ou constitue un comité, soit du Sénat, soit de la Chambre des communes — c'est réglé — chargé spécialement de suivre l'application de la présente loi, des règlements et instructions en découlant ainsi que la mise en œuvre des rapports du commissaire, du président du Conseil du Trésor et du ministre du Patrimoine canadien.

Je dois vous avouer que je trouve le libellé de l'article 88 plus inclusif, et cela nous permettrait de valser à droite et à gauche dans le dédale de la Loi sur les langues officielles.

Le libellé que vous nous proposez est déjà inclus dans le libellé de l'article 88, mais l'article 88 est plus large. Personnellement, je préférerais qu'on s'en tienne à l'article 88.

The Chair: That is a very good point. Anyone else?

Senator Maheu: I have a question for Senator Corbin.

[*English*]

Are you suggesting that we remove "upon the operation of the Official Languages Act in Canada in general and in federal institutions"?

[*Translation*]

Senator Corbin: No, not at all. I think it is already included in the Official Languages Commissioner's annual report. The annual report touches on all aspects of how the legislation is applied in Canada.

The commissioner will have the right to look into any issue, to investigate, to recommend and to appear before the courts and follow up on cases, including those where directives were not followed. This gives us the latitude to examine everything happening in Canada with regard to the Official Languages Act. That is my interpretation.

Senator Gauthier: I have no problem with Senator Corbin's suggestion, except that it is already included in the Act. We are talking about the order of reference. The Act refers to reports produced by the President of Treasury Board.

Last Thursday, I talked about "federal institutions"; I meant to say that it covered all federal institutions. The law specifically says that we must follow up on whether the law is applied in view of the reports which are regularly produced by the agencies you mentioned.

I do not have a problem with that. If the Senate's order of reference is not wider in scope than the Act, that is fine. But the law clearly states that we must study the reports of the Official Languages Commissioner and the President of Treasury Board. I wanted to include federal institutions such as Air Canada in the list of 160 federal institutions. That was the point. I also did not want the order to be too specific. Obviously, federal institutions will be included.

The Chair: That is a good point.

Senator Beaudoin: I agree with including federal institutions. After all, the Official Languages Act applies to all federal institutions. That has to be written somewhere. In my view, the 1988 wording is so wide that it includes federal institutions.

Senator Corbin, you compared section 88 and another section. Which one was it? Did you not compare section 88 with another one?

Senator Corbin: I was quoting from the draft motion presented by the chair. I was saying that in my view, the chair's motion is already included in section 88.

La présidente: C'est un très bon point. Y a-t-il d'autre discussion?

Le sénateur Maheu: Il s'agit d'une question pour le sénateur Corbin.

[*Traduction*]

Proposez-vous que nous enlevions le passage «de l'application de la Loi sur les langues officielles au Canada et au sein des institutions fédérales»?

[*Français*]

Le sénateur Corbin: Non, pas du tout. Je crois que c'est déjà compris dans le rapport annuel que fait le commissaire aux langues officielles. Le rapport annuel touche à tous les aspects de l'application de la loi au pays.

Le commissaire aura le droit de tout vérifier, d'enquêter, de recommander et de se présenter devant les tribunaux avec les suivis, y compris les suivis qui ne sont pas respectés. Cela nous donne un permis général pour examiner tout ce qui se passe sous le ciel canadien dans le domaine de la Loi sur les langues officielles. C'est mon interprétation.

Le sénateur Gauthier: Je n'ai pas de problème avec la suggestion du sénateur Corbin, sauf que c'est dans la loi actuelle. On parle de renvoi. Dans la loi, il est question des rapports du président du Conseil du Trésor.

J'ai mentionné jeudi dernier «les institutions fédérales»; je voulais dire que cela couvre toutes les institutions fédérales. La loi dit spécifiquement qu'on doit se charger de suivre l'application de renvoi par les rapports soumis régulièrement par les agences que vous avez nommées.

Je n'ai pas de problème avec cela. Si l'ordre de renvoi du Sénat n'est pas plus large que la loi, c'est correct. Mais la loi dit clairement qu'on doit regarder le rapport du commissaire aux langues officielles et celui du président du Conseil du Trésor. Je voulais élargir cela aux institutions fédérales pour inclure Air Canada et pour celles qui sont comprises dans la liste des 160 institutions fédérales. C'est tout ce que je voulais faire. Je voulais éviter aussi d'être trop spécifique dans un renvoi. Il est clair que les institutions fédérales vont rester là.

La présidente: C'est un très bon point.

Le sénateur Beaudoin: Je suis d'accord pour les institutions fédérales. Le but de la Loi sur les langues officielles s'applique à toutes les institutions fédérales. Je pense qu'il faut que cela soit mentionné quelque part. Maintenant, le libellé de 1988 est tellement considérable que, d'après moi, cela est inclus.

Vous avez fait une comparaison, sénateur Corbin, entre l'article 88 et un autre article, mais quel est cet article dont vous parliez? Je pense que vous aviez fait une comparaison entre l'article 88 et un autre article, non?

Le sénateur Corbin: Je citais le projet de motion que nous a présenté la présidente. Je disais qu'à mon avis, le contenu du projet soumis par la présidente est déjà inclus dans l'article 88.

Perhaps we can ask the Commissioner. After all, she is here to help us.

Ms. Dyane Adam, Commissioner, Office of the Commissioner of Official Languages: I have a bit of a technical problem: I do not have the text you are referring to.

Senator Corbin: Let's give the commissioner a moment to read it. We want to cover all our bases to make sure there are no loopholes.

Senator Beaudoin: That is all the more true, since the court ruled that it is a quasi-constitutional act.

Ms. Adam: We have two comments. First, within federal institutions, that is, institutions which are subject to the legislation, there are several other institutions, such as Air Canada, which are not considered as being federal institutions.

In addition to studying the application of the Official Languages Act, this committee could also study other pieces of legislation which affect, for instance, air transportation, sports or any other area which may have an impact on linguistic duality.

Senator Corbin: Madam Commissioner, do you not think that by including in the motion study of your annual report, as well as special reports presented over the year on specific issues, that we would automatically cover the points already raised?

Under the law, your report must be tabled with two committees, those of the House of Commons and of the Senate. In doing so, any problem with regard to the application of the Official Languages Act would automatically be discovered.

That is how I see it. Perhaps others would not agree.

Ms. Adam: The application of the Official Languages Act, which is fairly explicit, should include everything.

The Chair: I would ask for your indulgence at the end of the meeting to adopt this order of reference, given what we have heard about section 88 of the act and its scope. What would you like to say, Senator Beaudoin?

Senator Beaudoin: I prefer the expression "which fall under the act." There are federal institutions, and Senator Gauthier has made a list of them, but there are no doubt other areas of federal jurisdiction which are not institutions per se, but which nevertheless fall under the Official Languages Act — for instance, institutions which are partly privatized. I would not want us to forget them.

I like the expression "which fall under the Official Languages Act." One can argue that they are included in section 88. However, I prefer the wording to be clear and precise. We could think about it and come up with a motion next week.

Serait-il possible de poser une question au commissaire? Je pense qu'elle est là pour nous aider.

Mme Adam, commissaire, Commissariat aux langues officielles: J'ai un problème technique, je n'ai pas le libellé dont vous parlez.

Le sénateur Corbin: Donnons-lui une minute pour prendre le temps de lire le libellé. C'est évident qu'on veut tout couvrir et on ne veut pas d'échappatoire pour personne.

Le sénateur Beaudoin: Surtout que la cour dit que c'est une loi quasi constitutionnelle.

Mme Adam: On aurait deux commentaires. D'abord, au sein des institutions fédérales, si vous nous permettez de parler d'institutions assujetties à cette loi, il y a plusieurs institutions, dont Air Canada ou d'autres sociétés, qui ne sont pas considérées comme des institutions fédérales.

Il est fort probable que ce comité, en plus étudier l'application de la Loi sur les langues officielles, puisse aussi examiner d'autres lois qui touchent, par exemple, le transport aérien, le sport ou toute loi pouvant avoir un impact sur la dualité linguistique.

Le sénateur Corbin: Ne croyez-vous pas, madame la commissaire, qu'en incluant dans la motion l'étude de votre rapport annuel ainsi que les rapports spéciaux présentés au cours de l'année sur des questions particulières, on couvre d'emblée tous les points déjà soulevés?

La loi exige que votre rapport soit déféré aux deux comités, celui de la Chambre des communes et du Sénat, en l'occurrence. En ce faisant, cela englobe tous les problèmes pouvant ressortir de l'application de la Loi sur les langues officielles.

C'est ainsi que je l'entends. Peut-être les autres ne l'entendent-ils pas ainsi.

Mme Adam: Le fait de veiller à l'application de la Loi sur les langues officielles, la loi étant elle-même assez explicite, devrait tout englober.

La présidente: À la fin de la réunion, je demanderai votre indulgence afin d'adopter cet ordre de renvoi, suite à ce que nous avons entendu et compte tenu de ce qu'il y a dans l'article 88 de la Loi. J'entendrai votre commentaire, sénateur Beaudoin.

Le sénateur Beaudoin: Je préfère l'expression «assujetties à la loi». Il y a des institutions fédérales, et le sénateur Gauthier les a énumérées, mais il y a sans doute des domaines fédéraux qui ne sont pas des institutions en tant que telles et qui demeurent toutefois soumis à la Loi sur les langues officielles — par exemple, ce qui est privatisé dans une certaine mesure. Je ne voudrais pas que l'on ignore ce fait.

J'aime l'expression «assujetties à la Loi sur les langues officielles». On peut plaider que cela est inclus dans l'article 88. Toutefois, j'aime un texte clair et précis. On pourrait se pencher sur ce point et en arriver à une proposition la semaine prochaine.

The Chair: Or perhaps even at 7 p.m. this evening. I need the order of reference so I can present it in the Senate tomorrow. Do you agree that we should take under advisement what we have heard and come up with another motion at about 6:45 p.m.?

Senator Gauthier: As long as we can get a copy.

The Chair: We will have time to draft something and show it to you. But let's move on.

It gives me great pleasure today to inaugurate the proceedings of the committee by welcoming the representative of the organization. She is probably the most important person with regard to the defence of official languages in Canada.

Madam Commissioner, thank you for having accepted our invitation.

I do not think there is anyone in this room who does not know Ms. Dyane Adam. Ms. Adam is accompanied by Johanne Tremblay, General Counsel and Director, Legal Services Branch. Michel Robichaud is the Director General, Investigations Branch. Mr. Guy Renaud is the Director General, Policy and Communications. Mr. Gérard Finn is a special adviser. We have already had the pleasure of meeting with Mr. Finn last week.

[*English*]

Ms. Adam will make a presentation of between 40 to 45 minutes. After that, I will open the floor to questions. To be fair to everyone, we should try to limit our first round of questions to between five and eight minutes. There will be a second round. With that timing and with the number of members here, that will take us close to 6:30 p.m.

[*Translation*]

Ms. Adam: Ladies and gentlemen, my presentation before you today is symbolic since it is a first, for myself and for the senators. It is a privilege for me.

The primary purpose of my presentation is to present the key findings of my latest annual report and explain our main courses of action.

The Prime Minister, who agreed with my first two diagnoses, invited me to recommend tangible actions.

Through my report, I publicly responded to his request by including seven recommendations. My report also highlighted achievements and progress made, including the first Leon Leadership Award presented by my office. The report also reflects my approach, which is based on the search for solutions that lead to lasting results. The report describes problems but also achievements.

This time, in contrast to the previous two reports, the tone is a bit more optimistic, since we have noted tangible evidence of coordinated and committed leadership. As well, the government's

La présidente: Ou peut-être même à 19 heures ce soir. Il est important pour moi d'avoir une motion de renvoi à présenter en Chambre demain. Êtes-vous d'accord à ce qu'on prenne les commentaires que vous avez entendus et qu'on vous propose un autre texte vers 18 h 45?

Le sénateur Gauthier: En autant qu'on verra le libellé.

La présidente: Nous aurons le temps d'écrire quelque chose et de vous le présenter. Procédons.

Il me fait plaisir aujourd'hui de débuter les travaux publics du comité en accueillant la représentante de l'organisme. Il s'agit probablement de la personne la plus importante en ce qui a trait à la défense des langues officielles au Canada.

Madame la commissaire, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation.

Je ne crois pas qu'il y ait personne dans la salle qui ne connaisse Mme Dyane Adam. Mme Adam est accompagnée de Johanne Tremblay, avocate générale et directrice des Services juridiques. Michel Robichaud est directeur général des enquêtes. M. Guy Renaud est directeur général des Politiques et communications. M. Gérard Finn est conseiller spécial. Nous avons déjà eu le plaisir de rencontrer M. Finn la semaine dernière.

[*Traduction*]

Mme Adam présentera un exposé qui devrait durer de 40 à 45 minutes. Nous passerons ensuite aux questions. Pour procéder de façon équitable, je propose que chaque intervenant dispose de cinq à huit minutes pendant la première ronde de questions. Il y aura une deuxième ronde. Compte tenu du nombre de sénateurs, ça devrait nous amener pratiquement à 18 h 30.

[*Français*]

Mme Adam: Mesdames et messieurs les membres du comité, ma présentation devant vous revêt un caractère symbolique puisqu'il s'agit d'une première autant pour moi que pour vous, sénateurs. Je me sens donc privilégiée.

Le premier objet de ma présentation est de rappeler les principaux constats que l'on retrouve dans mon dernier rapport annuel et de vous donner des explications sur nos principales pistes d'action.

Le premier ministre, ayant accepté les deux premiers diagnostics, m'a invitée à lui proposer des actions concrètes.

Par mon rapport, j'ai répondu publiquement à sa demande en y insérant sept recommandations. J'ai également souligné des progrès et des bons points, notamment, l'octroi par le Commissariat d'un premier prix Léon du Leadership. Le rapport reflète aussi mon approche axée sur la recherche de solutions menant à des résultats durables. On y retrouve des descriptions de situations problématiques mais aussi de réussites.

Cette fois, contrairement aux deux rapports précédents, le ton est un peu plus optimiste, car nous avons constaté des signes concrets d'un leadership engagé et concerté. De plus,

formal commitment, renewed in the latest Speech from the Throne, gives us reason to hope, if words really do translate into action.

Overall, this commitment to linguistic duality is consistent with the recommendations put forward in my annual report. The commitment reads as follows:

[*English*]

> Linguistic duality is at the heart of our collective identity. The government will implement an action plan on official languages that will focus on minority-language and second-language education, including the goal of doubling within ten years the number of high school graduates with a working knowledge of both English and French. It will support the development of minority English- and French-speaking communities, and expand access to services in their language in areas such as health. It will enhance the use of our two official languages in the federal public service, both in the workplace and when communicating with Canadians.

As you can see, honourable senators, this commitment includes very specific objectives. The government has thereby renewed hope for many Canadians and created very legitimate expectations. However, will the government be able to deliver?

We are still missing a key element, the long-awaited action plan promised by Minister Dion. We are expecting a plan that will be the cornerstone of the renewal of the program. Revitalizing language rights is an urgent matter. The loss of previous gains, the integration of official languages in government operations, and the implementation of our recommendations require innovative approaches and a firm and sustained commitment from all levels in the government.

[*Translation*]

Resource allocation is an essential condition for revitalizing language rights.

You will surely agree with me that the government must provide the sums of money required for the program if it wishes to translate its commitment into action. This condition, I hope, will receive unanimous support in cabinet. The government must not limit itself to a succession of incoherent mini-reforms without a clear end goal.

Once more, I call upon the government to develop an overall vision supported by objectives. This long-term vision must include deadlines and mechanisms to assess results and ensure that its action plan is implemented successfully.

Canadians have a right to expect such a vision based on true leadership and respect for language rights.

l'engagement formel du gouvernement renouvelé dans le dernier discours du Trône devrait nous inciter à garder cet optimisme si, bien sûr, l'action suit la parole.

Cet engagement à l'égard de la dualité linguistique rejoint globalement les recommandations formulées dans mon rapport annuel. Il se lit ainsi:

[*Traduction*]

> La dualité linguistique est au coeur de notre identité collective. Le gouvernement verra à l'application d'un plan d'action sur les langues officielles mettant l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde, avec pour objectif entre autres de doubler d'ici dix ans le nombre de diplômés des écoles secondaires ayant une connaissance fonctionnelle du français et de l'anglais. Il appuiera le développement des communautés minoritaires d'expression française et anglaise et rendra plus accessibles les services dans leur langue dans des domaines tels que la santé. Il renforcera l'utilisation de nos deux langues officielles dans la fonction publique fédérale, autant au travail que dans les communications avec les Canadiens.

Comme vous le voyez, honorables sénateurs, on retrouve dans cet engagement des objectifs très précis. Ce faisant, le gouvernement redonne espoir à nombre de Canadiens et de Canadiennes et crée des attentes somme toute bien légitimes. Mais saura-t-il y répondre?

À ce bel échafaudage, il manque toujours la pièce maîtresse, le plan d'action du ministre Dion attendu avec impatience. Nous nous attendons à un plan qui sera la pierre angulaire de la relance du programme. L'actualisation des droits linguistiques revêt un caractère d'urgence. Les pertes d'acquis, l'intégration des langues officielles aux opérations du gouvernement et la mise en oeuvre de nos recommandations requièrent des actions innovatrices ainsi qu'un engagement ferme et soutenu à tous les échelons de l'appareil gouvernemental.

[*Français*]

La répartition des ressources est une condition essentielle pour l'actualisation des droits linguistiques.

Vous en conviendrez sûrement avec moi, le gouvernement doit consacrer les sommes d'argent nécessaires au programme s'il veut traduire concrètement son engagement. Cette condition, je l'espère, fait l'objet d'un accord unanime au sein du Conseil des ministres. Je me dois de demander au gouvernement de ne pas se limiter à des réformettes sporadiques, sans cohésion ni finalité.

Une fois de plus, je l'exhorte à se doter d'une vision d'ensemble assortie d'objectifs. Cette vision à long terme doit comporter des échéances et des mécanismes d'évaluation de résultats qui assureront le succès de la mise en oeuvre de son plan d'action.

Les Canadiens et les Canadiennes sont en droit d'exiger une telle vision basée sur un véritable esprit de leadership et de respect en matière de droits linguistiques.

We must reverse the trend of recent years, which saw the number of officials responsible for bilingualism in the federal government drop by more than half. Since 1990, investment in official languages has stagnated and declined — this is a recognized fact. We must now correct this situation throughout the federal government.

All federal institutions must have the necessary resources — human as well as financial — to fulfill their linguistic obligations. I have therefore recommended that the government allocate sufficient resources to allow the Treasury Board Secretariat to fully assume its role of overseeing and evaluating institutions subject to the Official Languages Act.

It must also be able to fulfill its roles as language trainer, educator and auditor. I continue to express my concern about the slow pace of change, which is why I am insisting on the need for diligence.

[*English*]

We are all aware that implementing the commitment made in the Speech from the Throne requires concerted effort every day. The government moved forward in this direction last year by setting up the Ministerial Reference Group on Official Languages, chaired by Minister Dion. The government has thereby made it possible to act horizontally in a well-structured way. Greater coordination at the political level is required to ensure that the objectives of the Official Languages Act are achieved. This kind of integrated and horizontal action must be encouraged and supported. I therefore recommended this year that this group be given permanent committee status in order to encourage sustained leadership at the highest levels of the public service and to support the implementation of the government's action plan. There must be integration and continuity with respect to language rights.

The pacesetter in terms of administrative leadership is, without a doubt, Ivan Fellegi, Chief Statistician of Canada, who received my first leadership award. His institution has distinguished itself by the excellent bilingual services it provides to the public, by its workplace conducive to the use of both languages and, more generally, by the management of its language program. It is therefore possible to show leadership, but many more similar examples are required to guarantee the equality of English and French and to ensure the vitality of anglophone and francophone communities across Canada.

[*Translation*]

Recent studies on the use of both official languages within the federal public service clearly show that an enormous amount of work remains to be done to ensure that both official languages are used equitably.

I identified language of work as a priority since I believe that the public service must embody a dynamic culture of linguistic duality. A Treasury Board study, "Attitudes towards the Use of

Il faut contrer la tendance des dernières années au cours desquelles le nombre de personnes responsables du bilinguisme dans l'administration fédéral a chuté de plus de la moitié. Les investissements en langues officielles ont stagné et diminué depuis 1990. Ce fait a été reconnu. Il faut maintenant redresser cette situation dans l'ensemble de l'appareil fédéral.

Il importe que toutes les institutions fédérales aient les ressources nécessaires, tant humaines que financières, afin de pouvoir s'acquitter de leurs obligations linguistiques. C'est dans ce contexte que j'ai recommandé au gouvernement d'allouer les ressources adéquates pour que le secrétariat du Conseil du Trésor puisse assumer pleinement son rôle de surveillance et d'évaluation des organismes assujettis à la Loi sur les langues officielles.

Il doit, en outre, pouvoir jouer les rôles de formateur, de sensibilisateur et de vérificateur linguistique. Je continue de déplorer une lenteur certaine, c'est pourquoi j'insiste sur la diligence.

[*Traduction*]

Nous le savons tous, la concrétisation de l'engagement exprimé dans le discours du Trône exige un effort concerté au quotidien. Le gouvernement a agi en ce sens l'an dernier en formant le Groupe de référence ministériel sur les langues officielles, présidé par le ministre Dion. Ce faisant, il s'est donné une capacité d'agir horizontale bien structurée. Une plus grande concertation au niveau politique est nécessaire pour assurer la réalisation des objectifs de la loi. Il faut encourager et soutenir ce genre d'actions intégrées et horizontales. C'est pourquoi, cette année, j'ai recommandé que ce groupe obtienne un statut de comité permanent afin de stimuler un leadership continu aux plus hauts niveaux de l'administration publique et d'appuyer la mise en oeuvre du plan d'action du gouvernement. Il faut assurer l'intégration et la continuité dans le domaine des droits linguistiques.

Sur le plan du leadership administratif, notre meneur en ce domaine est sans contredit M. Yvan Fellegi, le statisticien en chef du Canada, qui a mérité mon premier Prix Léon du Leadership. Son institution s'est distinguée par l'excellence des services bilingues offerts au public, par un milieu de travail propice à l'utilisation des deux langues officielles et, plus généralement, par la gestion de son programme linguistique. Il est donc possible d'exercer un leadership. Mais il faut beaucoup plus d'exemples de ce genre pour garantir l'égalité du français et de l'anglais et pour assurer l'épanouissement des collectivités francophones et anglophones à l'échelle du pays.

[*Français*]

Les dernières études sur l'utilisation des deux langues officielles au sein de la fonction publique fédérale démontrent clairement qu'il y a énormément à faire afin que les deux langues officielles soient utilisées équitablement dans ce milieu.

J'avais identifié la langue de travail comme un dossier prioritaire, car je crois que la fonction publique doit incarner une culture vivante de la dualité linguistique. L'étude du Conseil

Both Official Languages Within the Public Service of Canada," shows that public service employees support the basic principles underlying language policies.

Support is especially high with respect to service to the public: 92 per cent of public service employees believe that it is important for them to serve the public in both official languages, and 86 per cent stated that they would be willing to make a personal effort to encourage bilingualism in the workplace.

The study also reveals that 42 per cent identify themselves as bilingual and 37 per cent of positions require a knowledge of both official languages. On average, bilingual anglophones working in a bilingual environment speak French 14 per cent of the time.

However, bilingual francophones in a bilingual environment speak English 43 per cent of their time. I was pleased to see that public servants generally support the key principles underlying the government's language policies. However, there is still a lot of confusion or lack of knowledge about the way these principles can be put into daily practice.

The President of the Treasury Board, Lucienne Robillard, who shares this view, has taken a proactive approach in this regard. In fact, to remedy the current situation, I had recommended courses of action she could take.

[*English*]

One of these arises from the unanimous view that it is time for a change in culture and that senior management must lead by example. I have therefore recommended that the achievement of the three objectives of the Official Languages Act remains one of the priorities of the Clerk of the Privy Council for the next three years. Public service administrators must allocate the time and the resources needed to implement the official languages program in their workplaces.

Another approach focuses on the modernization of the management of human resources underway in the federal government. I have suggested that during this exercise, the public service should fully integrate official languages into its activities. The culture change will be achieved through the modernization of the public service. During this process, action must be taken to: make senior federal management more accountable by redefining the governance framework for official languages; promote bilingualism as a basic skill; staff bilingual positions with people who have knowledge of both official languages; — called "imperative staffing" — rethink language training and; emphasize receptive bilingualism.

[*Translation*]

Regarding the dynamics of workplace communications, many factors are constantly interacting. In order to identify them, I have commissioned a sociolinguistic study that will primarily focus on the situation in headquarters in the National Capital Region and will extend to regions designated as bilingual. We

du trésor intitulée «Attitude face à l'utilisation des deux langues officielles dans la fonction publique du Canada», révèle que les fonctionnaires appuient les principes fondamentaux des politiques linguistiques.

L'appui est tout particulièrement élevé en matière de service au public: 92 p. 100 des fonctionnaires croient qu'il est important pour eux de servir le public dans les deux langues officielles, et 86 p. 100 d'entre eux seraient prêts à faire des efforts pour encourager le bilinguisme en milieu de travail.

Par ailleurs, 42 p. 100 se déclarent bilingues et 37 p. 100 des postes exigent une connaissance des deux langues officielles. En moyenne, les anglophones bilingues qui travaillent dans un milieu bilingue passent 14 p. 100 de leur temps à parler français.

Les francophones bilingues dans un milieu bilingue consacrent, pour leur part, 43 p. 100 de leur temps à parler anglais. J'ai été heureuse de constater que les employés de l'état appuient généralement les grands principes des politiques linguistiques du gouvernement. Cependant, il y a encore beaucoup de confusion ou d'ignorance quant à la façon dont ces principes peuvent être concrétisés dans le quotidien.

La présidente du Conseil du Trésor, Mme Robillard, qui a abondé dans le même sens a adopté une approche proactive à cet égard, je lui avais d'ailleurs proposé des pistes d'action pour redresser la situation actuelle.

[*Traduction*]

L'une de ces pistes découle du constat unanime voulant qu'un changement de culture s'impose et que l'exemple devrait venir d'en haut. J'ai donc recommandé que la réalisation des trois objectifs de la Loi sur les langues officielles demeure l'une des priorités du greffier du Conseil privé pour les trois prochaines années. Les administrateurs de la fonction publique devront consacrer le temps et les ressources nécessaires pour assurer la mise en oeuvre du programme des langues officielles dans leur milieu de travail.

Une autre piste tient compte de la modernisation de la gestion des ressources humaines entreprise au sein de l'appareil fédéral. J'ai suggéré qu'au cours de cet exercice, la fonction publique intègre pleinement les langues officielles à ses activités. Le changement de culture passera par la modernisation de la fonction publique. Durant ce processus, il faudrait donc accroître l'obligation de rendre compte de la haute gestion fédérale en redéfinissant le cadre de gouvernance des langues officielles; valoriser le bilinguisme comme compétence de base; nommer aux postes bilingues des personnes qui connaissent les deux langues officielles — on appelle cela la «dotation impérative» — réorienter la formation linguistique et mettre l'accent sur le bilinguisme réceptif.

[*Français*]

Par ailleurs, dans la dynamique des communications au travail, une multitude de facteurs sont en interaction constante. Afin de les identifier, j'ai commandé une étude à caractère sociolinguistique qui portera d'abord sur la situation des sièges sociaux de la région de la capitale et s'étendra aux régions

must make every effort to find ways to increase the use of French in the public service if we want it to reflect linguistic duality, one of the fundamental values of Canadian identity.

Along the same lines, during the Symposium on Language of Work, which took place in new Brunswick in early November, Minister Robillard repeated the government's desire and commitment by sending a clear message to managers who will not be able to meet the language requirements of their positions by March 31, 2003. She tried to mobilize them by spelling out expectations and the punitive measures that could be taken if necessary.

I am pleased to see that my recommendations are leading to both political and administrative actions.

However, I am disappointed that the measures do not apply to Deputy Ministers, who are currently exempt from language requirements. It is puzzling to say the least that the federal government requires its managers to be bilingual but not its senior leaders.

As soon as new senior public service managers arrive, they should be informed of the requirements of the Official Languages Act and its underlying values. They need guidance and preparation to manage the Official Languages Program.

They must be made aware that they are the officials primarily responsible for integrating these values into their institutions' organizational culture. In short, they must put into practice the government's commitment to the equality of status and use of both official languages and to the right of employees to work in the official language of their choice.

[*English*]

My role is to constantly monitor the situation in a structured way and to intervene before Parliament as required. I am therefore taking a proactive approach by getting involved at the drafting stage of acts, regulations, policies and programs to ensure that our leaders give high priority to language rights.

I have performed this role in various areas involving many sectors of activity. For example, I intervened with the minister responsible and before parliamentary committees to ensure that the policy and bill on physical activity and sport gave consideration to linguistic duality. You will remember that I produced a report in 2000 that showed that francophones are facing major barriers, preventing them from fully participating in various sporting activities.

I am also closely monitoring other key issues such as broadcasting, including subtitling, the Internet, minority press, broadcast of parliamentary debates and government on-line, to mention only a few.

[*Translation*]

For example, with respect to immigration, from the beginning of my term I wanted to raise awareness of the fact that Canadian population growth and the survival of official language minority

désignées bilingues. Il faut trouver à tout prix des moyens de donner une plus grande place au français dans la fonction publique si l'on veut qu'elle reflète la dualité linguistique, l'une des valeurs fondamentales de l'identité canadienne.

Dans la même veine, lors du Colloque sur la langue de travail, qui s'est tenu au Nouveau-Brunswick au début novembre, la ministre Robillard a réitéré la volonté et l'engagement du gouvernement en lançant une message clair aux gestionnaires qui ne pourront satisfaire aux exigences linguistiques de leur poste à compter du 31 mars 2003. Elle a tenté de les responsabiliser en clarifiant les attentes et les mesures punitives qui pourraient être prises si nécessaire.

Je suis heureuse de constater que mes recommandations résultent en actions tant politiques qu'administratives.

Toutefois, je déplore que la mesure ne touche pas les sous-ministres, qui sont actuellement exemptés des mesures linguistiques. Il est paradoxal que le gouvernement exige le bilinguisme pour ses cadres, mais il ne le fait pas pour ceux et celles qui sont à la tête de l'administration fédérale.

Dès leur entrée en service, les nouveaux membres de la haute fonction publique devraient être informés des exigences de la loi et des valeurs qui la sous-tendent. Il est essentiel de les orienter et de les préparer à gérer le programme des langues officielles.

Il faut qu'ils soient conscients qu'ils sont les premiers responsables pour assurer l'intégration de ces valeurs à la culture organisationnelle de leur institution. Bref, ils doivent donner forme à l'engagement du gouvernement envers l'égalité du statut et de l'utilisation des deux langues officielles, et envers les droits des employés de travailler dans la langue de leur choix.

[*Traduction*]

J'exerce un rôle de vigie de façon structurée et constante et j'interviens auprès du législateur, au besoin. J'agis donc de façon préventive en intervenant dès l'étape de l'élaboration de lois, de règlements, de politiques et programmes afin de m'assurer que les droits linguistiques sont au centre des préoccupations de nos dirigeants et dirigeantes.

J'ai exercé ce rôle dans divers dossiers touchant un bon nombre de secteurs d'activité. Je suis intervenue, entre autres, auprès du ministre responsable et devant les comités parlementaires pour que la nouvelle politique et le projet de loi sur l'activité physique et le sport tiennent compte de la dualité linguistique. Vous vous souviendrez que j'ai publié une étude en 2000 qui démontrait que les francophones se butent à des obstacles majeurs les empêchant d'atteindre la pleine participation aux diverses activités sportives.

Je suis aussi de près d'autres grands dossiers tels ceux de la radiodiffusion, y compris le sous-titrage, d'Internet, de la presse minoritaire, de la transmission des débats parlementaires et du gouvernement en direct, pour n'en nommer que quelques-uns.

[*Français*]

En matière d'immigration, dès le début de mon mandat, j'ai voulu provoquer une prise de conscience sur le fait que la croissance de la population canadienne et la survie des

communities depend on immigrants. The two studies I commissioned on immigration confirmed this and in particular revealed a lack of effective measures that could help communities recruit and integrate francophone immigrants.

I worked hard to ensure that the new Immigration and Refugee Protection Act and Regulations pay special attention to the development of both official language groups in Canada and in particular minority francophone communities, which are clearly disadvantaged by the demographic imbalance that has been growing in recent years.

Much work remains to be done in order to correct this imbalance. According to current data from Statistics Canada, in the anglophone population one person in five is an immigrant, whereas in the francophone population, both in Quebec and across the country, the figure is one immigrant in twenty.

Like our country's ethnocultural diversity, linguistic duality is at the heart of our Canadian identity, and immigration must contribute to consolidating these values of our society.

I recommended that the Department of Citizenship and Immigration develop support programs to implement the language provisions of the new Act. It is also important to promote our linguistic duality abroad by raising the profile or our official language minority communities and helping these communities develop adequate infrastructures to welcome newcomers.

Regarding national health, I noticed last May that linguistic duality was absent from the deliberations of the Romanow commission. I therefore also made a submission. I have reviewed the final report, which was tabled on November 28. I acknowledge the significant efforts made in this area, since the linguistic dimension is addressed in one of the Commission's recommendations.

However, I would have liked to have seen it go further. The principle of giving Canadians access to health services in the official language of their choice should be explicitly recognized in the Canada Health Act. I am concerned about the absence of a national legal guarantee. I also noted that, although a number of recommendations include deadlines, there are no deadlines with respect to the provision of health care in the minority official language. This is not enough!

This indicates to me that our leaders need to be informed about this issue. I therefore intend to present my view before parliamentary committees, in particular the Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, to ensure that the linguistic dimension of health for official language minority communities is taken into account. As a clinical psychologist, I know firsthand about the importance of communication in fostering a climate of trust between patient and physician, or any other health care professional. It is a very important

communautés minoritaires de langues officielles reposait sur les nouveaux arrivants. Les deux études que j'ai commandées sur l'immigration ont confirmé cette réalité. En particulier, elles font ressortir l'absence de mesures efficaces qui auraient pu aider les communautés à recruter des immigrants francophones et à les intégrer.

Je n'ai pas ménagé mes efforts pour que la nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, et son règlement favorise le développement des deux collectivités de langues officielles au pays, en particulier des communautés minoritaires francophones qui se voient nettement défavorisées par le déséquilibre démographique qui s'accentue depuis plusieurs années. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour remédier à ce déséquilibre.

Selon les données de Statistique Canada, actuellement, parmi la population anglophone, une personne sur cinq est immigrante, alors que parmi la population francophone au Québec et ailleurs au pays, la proportion est d'une sur 20.

La dualité linguistique, tout comme la diversité ethnoculturelle de notre population, est au coeur de notre identité canadienne, et l'immigration doit contribuer à consolider ces valeurs de notre société.

J'ai recommandé au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration d'élaborer des programmes d'appui en vue de mettre en oeuvre les dispositions linguistiques de la nouvelle législation. Il importe aussi de promouvoir la dualité linguistique à l'étranger en faisant connaître l'existence des communautés minoritaires de langue officielle et d'aider ces mêmes communautés à développer des structures d'accueil adéquates pour les nouveaux arrivants.

En mai dernier, constatant qu'en matière de santé nationale le volet dualité linguistique était absent des délibérations de la commission Romanow, j'ai également présenté un mémoire. J'ai examiné le rapport final qui vient d'être déposé le 28 novembre dernier. Je reconnais des efforts notables, car la dimension linguistique se retrouve dans l'une des recommandations de la commission.

Cependant, j'aurais souhaité que la commission aille plus loin. Le principe de l'accès au service de santé dans la langue officielle de son choix devrait être explicitement reconnu dans la Loi canadienne sur la santé. Je déplore cette absence de garantie juridique nationale. De plus, je constate que même s'il y a un échéancier ou plusieurs recommandations, on n'en retrouve aucune pour les soins de santé dans la langue officielle de la minorité. Ce n'est pas suffisant!

Ce constat confirme pour moi la nécessité de sensibiliser nos dirigeants. Je compte donc me faire entendre devant les comités parlementaires, notamment le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, afin que l'on tienne compte de la dimension linguistique de la santé pour les communautés minoritaires de langue officielle. En tant que psychologue-clinicienne, je peux témoigner de l'importance des communications lorsqu'on doit créer un climat de confiance entre le patient et le médecin ou tout autre professionnel de la santé. Il

condition of any healing process. In order to provide care, you must first be able to understand the patient. In this respect, I will make recommendations to the members of the Senate committee in the hope that Parliament will be able to enact legislative provisions best able to guarantee equality in terms of health for Canada's anglophone and francophone communities.

[*English*]

Now I will turn to justice. Access to justice in both official languages is also a major issue. Last August, the Department of Justice published its "Environmental Scan." This study identified barriers to obtaining legal services in English and French across Canada, as well as a variety of possible solutions from the minority communities. The Department of Justice, in cooperation with its provincial and territorial counterparts, must now make efforts to review the solutions proposed in the study and implement those that are most likely to address the needs of minority communities. In this regard, the department's initiative to set up the federal-provincial-territorial working group, spun off from the forum of deputy ministers of justice, is certainly a step in the right direction. I therefore expect to see this initiative result in tangible actions from the department. The necessary measures must now be taken to help the provincial and territorial governments set up the appropriate institutional structures to allow Canadians to access the justice system in both official languages.

In one of its last reports, the Joint Committee on Official Languages addressed a series of recommendations to the Department of Justice, the first of which dealt with reinforcing the application of Part VII of the Official Languages Act and the importance of working with the communities on this question. In my annual report this year, I recommended that the government clarify the legal scope of the commitment set out in section 41 of the act and take the measures required to effectively fulfil its responsibilities under this section.

[*Translation*]

On another matter, I encourage you to examine the relevance of the current provisions of the Official Languages (Communications with and Services to the Public) Regulations developed by the Treasury Board Secretariat. I believe that the time has come to review them, and I have made my position known to ministers Robillard and Dion.

You will have noticed that my role as ombudsman involves a number of areas, one of which pertains to complaints and investigations. I have re-examined my Office's investigation process, since complaints remain a powerful tool for change when our recommendations are implemented. Beyond complaints, however, we must remain proactive. That is why I will now speak of the role of the Commissioner as though she were an auditor.

s'agit d'une condition très importante dans tout processus de guérison. Soigner, c'est avant tout être en mesure de comprendre le patient. Dans cette perspective, je ferai des recommandations aux membres du comité sénatorial en espérant que le Parlement saura adopter les dispositions législatives les plus aptes à garantir l'égalité pour les collectivités francophones et anglophones du Canada.

[*Traduction*]

Passons maintenant à la justice. L'accès à la justice dans les deux langues officielles constitue également un enjeu de taille. Le ministère de la Justice a rendu public en août dernier son étude sur l'état des lieux. Cette étude a permis d'identifier les obstacles à la disponibilité des services judiciaires en français et en anglais, partout au Canada, et surtout une variété de pistes de solutions issues du milieu minoritaire. Le ministère de la Justice, en concertation avec ses homologues provinciaux et territoriaux, doit maintenant s'employer à examiner les solutions suggérées dans l'étude et mettre en oeuvre celles qui sont susceptibles de mieux répondre aux besoins des communautés minoritaires. En ce sens, l'initiative du ministère de créer un groupe de travail fédéral-provincial-territorial, issue du Forum des sous-ministres de la Justice, constitue certainement un pas dans la bonne direction. Je m'attends donc à ce que cette démarche donne lieu à des actions concrètes de la part du ministère. Les mesures nécessaires doivent maintenant être prises afin d'aider les gouvernements provinciaux et territoriaux à mettre sur pied les structures institutionnelles appropriées permettant aux justiciables d'avoir accès au système de justice dans les deux langues officielles.

Lors de ses derniers travaux, le comité mixte a formulé une série de recommandations au ministère de la Justice, dont la première portait sur le renforcement de la mise en oeuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, et sur l'importance de travailler avec les communautés sur cette question. Dans mon rapport annuel cette année, j'ai recommandé au gouvernement de préciser la portée juridique de l'engagement prévu à l'article 41 de la loi et de prendre les mesures nécessaires pour s'acquitter efficacement des responsabilités prévues par cette disposition.

[*Français*]

Dans un autre ordre d'idée, je vous invite à vous pencher sur la pertinence des dispositions actuelles du Règlement sur les langues officielles et sur les communications avec le public élaborées par le secrétariat du Conseil du Trésor. Je crois que le temps est venu de le revoir. J'ai fait connaître ma position aux ministres Robillard et Dion.

Vous l'aurez noté, ma fonction d'ombudsman comprend plusieurs volets. L'un de ceux-ci touche les plaintes et les enquêtes. J'ai réexaminé le processus d'enquête du Commissariat, puisque la plainte demeure un outil puissant de changement lorsque nos recommandations sont, bien sûr, mises en oeuvre. Au-delà de la plainte, il nous faut demeurer proactifs. C'est pour cela qu'on va parler maintenant du rôle de la commissaire comme vérificatrice.

Like the Auditor General, we need to fulfill a monitoring role for all institutions subject to the Official Languages Act. We need to be able to report accurately to Parliament on the language situation within the federal government and Crown corporations, agencies and privatized institutions that are not under Treasury Board's responsibility or do not have it as their employer. There are over a hundred such institutions. I therefore intend to enhance the auditing function of my Office, as we are the independent body responsible for monitoring compliance with the Act.

Among the key courses of action I am encouraging you to examine are the government's action plan, the Environmental Scan study, modernization of the public service, the status of official languages in Crown corporations and other institutions subject to the Official Languages Act, language of work, and the accountability framework. If we succeed in creating the necessary synergy, we should work to ensure that Canadians properly recognize linguistic duality as a fundamental value of our country.

The government must act, but it must act with diligence, it can no longer afford to turn a blind eye. It must take action in a timely manner and refuse to accept unjustified delays or evasion. I know that I can count on you; I also wish to pledge my full cooperation. Your meetings are among my priorities and I will try to take part as often as possible. Of course, my staff will always be available to help you.

My staff and I will be pleased to answer your questions.

The Chair: Thank you very much for your presentation. By the way, I would like to congratulate you for the Leon award. I hope that other organizations such as, for instance, Statistics Canada, will do everything they can to win the award.

Before moving on to questions, I would like to speak to your role as ombudsman. The Commissioner receives complaints and reads and analyzes them; we discussed this issue last week with members of your staff. This process, however, seems very lengthy. Could you briefly comment on the process?

Ms. Adam: I agree that, generally speaking, the process is indeed a long one. However, the act is very explicit in terms of the procedures we must follow to ensure administrative fairness and thoroughness. The Director of Legal Services would tell you that since complainants may turn to the courts after they have filed a complaint and following an investigation, it is essential that the evidence be well-established, which forces us to be extremely thorough.

That being said, there are nevertheless constraints imposed by the act itself which force us to undergo a sometimes weighty process. We have reviewed our complaints process and are currently reviewing all the stages involved to see if we can streamline them. We need to distinguish between complaints

Un peu à l'instar du vérificateur général, nous devons exercer un rôle de surveillance auprès de l'ensemble des institutions assujetties à la Loi sur les langues officielles. Il nous faut être en mesure de rapporter fidèlement au Parlement la situation linguistique au sein de l'administration fédérale et au sein des sociétés d'État, des agences et des institutions privatisées qui ne relèvent pas du Conseil du Trésor ou qui ne l'ont pas comme employeur. Ces dernières totalisent plus d'une centaine d'organismes. C'est pourquoi j'entends renforcer la fonction de vérification qui doit être faite par le Commissariat en tant qu'organisme indépendant chargé de surveiller l'application de la loi.

Parmi les principales pistes d'action sur lesquelles je vous invite à vous pencher, il y a, bien sûr, le plan d'action du gouvernement, l'étude sur l'état des lieux, la modernisation de la fonction publique, la situation des langues officielles sur les sociétés d'État et autres institutions assujetties, la langue de travail et le cadre d'imputabilité. Bref, il y a beaucoup de travail sur la table. Si nous réussissons à créer la synergie nécessaire, nous devrions avancer vers ce but qui est d'amener le public canadien à reconnaître à juste titre la dualité linguistique comme une valeur fondamentale de notre pays.

Le gouvernement doit agir, mais il doit agir avec diligence. Il ne peut plus se permettre de pécher par omission. Il doit intervenir au bon moment, ne pas accepter les délais non justifiés ni les échappatoires. Je sais que je peux compter sur vous, individuellement et collectivement. En contrepartie, je veux vous assurer également de mon entière collaboration. Vos réunions sont au nombre de mes priorités et je tenterai d'y participer le plus souvent possible. Bien sûr, il y aura toujours des membres de mon personnel pour vous soutenir.

Je serai heureuse, ainsi que mon équipe, de répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup pour cette présentation. En passant, je vous félicite aussi pour le prix Léon. J'espère que d'autres organismes, comme, par exemple, Statistique Canada, vont tout faire pour convoiter ce prix.

Avant de passer aux questions, j'aimerais parler de votre rôle d'ombudsman. On sait que la Commissaire reçoit les plaintes, les regarde et les analyses, nous en avons parlé la semaine dernière avec vos responsables. C'est un processus qui semble être long. Pourriez-vous commenter brièvement sur ce processus?

Mme Adam: Je suis d'accord qu'en général, le processus est effectivement long. Il faut dire que la loi est très explicite par rapport à la démarche et aux procédures que nous devons suivre dans un souci d'équité administrative pour traiter et instruire nos plaintes. La directrice des services juridiques vous dirait que puisque les plaignants peuvent déposer un recours devant les tribunaux suite au dépôt d'une plainte et d'une instruction, il est absolument important que les dossiers et la preuve soient bien établis, ce qui nous force souvent à être d'une rigueur exemplaire.

Ceci étant dit, il y a quand même des contraintes qui sont imposées par la loi elle-même et qui nous condamnent à un processus parfois assez laborieux. Nous avons examiné notre processus de plaintes et nous sommes à examiner toutes les étapes afin de les simplifier. Il nous faut faire la distinction entre les

which can be handled immediately and those which are more complex and should go through the much more rigorous and lengthy process. Perhaps Mr. Robichaud could add a few words on that matter.

Mr. Michel Robichaud, Director General, Investigations Branch, Office of the Commissioner of Official Languages: Certainly. Indeed, under the law, we are required to follow certain well-established processes. However, as the Commissioner was saying, it is possible to streamline the system somewhat.

Let me give you an example. In the past, we sent out to federal institutions a "preliminary" investigation report, that is, a written report which made recommendations, and we asked them to provide us with feedback, which would go towards our final report. We changed this procedure to increase the participation of department managers and to find solutions which reflected their needs and which therefore were more lasting. So instead of sending a preliminary report, we now meet with managers directly and after our meetings, we translate their commitments into recommendations we had agreed on. This gives us a final report which includes very specific commitments made by the managers. This eliminates the need for a preliminary report. We stand by these recommendations and if they are implemented, we can assess the organization accordingly.

The Chair: Is there a deadline?

Mr. Robichaud: The law requires us to communicate with the complainant within six months after receiving a complaint to provide the complainant with a progress report. We try to complete most of our investigations within that deadline.

[*English*]

Senator Keon: Ms. Adam, you raised something that is of enormous interest and importance to me as a citizen, as a health professional and as a senator, that is, our inability in Canada to reflect our linguistic duality in health services. Indeed, in my other life, we made a major appointment within the last couple of years. To reflect this duality, we found it necessary to recruit someone from France who had the scientific expertise of the other global competitors and the expertise required to reflect that linguistic duality. That is not to say there are not superb people available in Canada; there are. However, they are all taken.

I was deeply interested in the fact that you touched on the immigration issue as well as the health issue. Both of these are difficult to deal with when attempting to resolve the linguistic duality that should exist in health services. It seems to me that we are now opening the doors in Canada to foreign health professionals due to the shortages we are experiencing. The restrictions are being lifted from a professional point of view. It seems to me that if we could have an initiative, it would be a

plaintes qui devraient être traitées immédiatement et celles qui sont plus complexes, qui devraient être traitées selon ce processus beaucoup plus rigoureux et laborieux. Peut-être que M. Robichaud aurait quelque chose à ajouter.

M. Michel Robichaud, directeur général, Direction générale des enquêtes, Commissariat aux langues officielles: Certainement. En effet, la loi nous oblige à suivre certains processus assez bien établis. Cependant, comme le disait la commissaire, à l'intérieur de cela, on peut rendre les choses plus simples.

Je donne un exemple. Dans le passé, nous envoyions aux institutions fédérales un rapport d'enquête «préliminaire», c'est-à-dire un rapport écrit qui donnait des recommandations, et nous leur demandions de commenter et de nous renvoyer des réponses afin d'avoir un rapport final. Nous avons modifié cette procédure afin d'assurer une plus grande participation des gestionnaires dans les ministères et de trouver des solutions qui leur appartiennent et qui deviennent de plus en plus durables. Plutôt que d'envoyer un rapport sous forme préliminaire, nous allons rencontrer les gestionnaires directement et, à la suite de ces rencontres, nous consignons les engagements qu'ils ont pris pour mettre en oeuvre les recommandations sur lesquelles nous nous sommes entendus. Cela nous donne un rapport final avec des engagements très précis de la part des gestionnaires. Le rapport préliminaire est donc éliminé dans ce contexte. Nous maintenons toujours la recommandation et son suivi nous donnera l'évaluation de sa mise en oeuvre.

La présidente: A-t-on fixé un délai?

M. Robichaud: La loi nous demande de communiquer avec le plaignant dans un délai de six mois après la réception de la plainte pour lui dire à quelle étape la plainte est rendue. Nous visons vise ce délai pour nous assurer que la majorité de nos enquêtes soient terminées.

[*Traduction*]

Le sénateur Keon: Mme Adam, vous avez soulevé une question qui m'intéresse énormément à titre de citoyen, de professionnel de la santé et aussi de sénateur, à savoir l'incapacité qu'a le Canada de refléter la dualité linguistique dans les services de santé. À l'époque où je faisais de la médecine, nous avions au cours des dernières années fait des recrutements importants. En effet, pour bien refléter la dualité linguistique canadienne, nous avons jugé nécessaire de recruter un Français qui avait les connaissances scientifiques comparables à celles de nos grands concurrents d'ailleurs et les compétences linguistiques voulues. Cela ne veut pas dire, bien sûr, qu'il n'y a pas de superbes gens ici même au Canada, ce qui est le cas, mais personne n'est disponible.

Ce qui m'a beaucoup intéressé, c'est que vous avez abordé le problème de l'immigration en même temps que les questions de santé. Ce sont deux enjeux qu'il est difficile de concilier lorsque l'on cherche à préserver la dualité linguistique dans les services de santé. Le Canada est en train d'ouvrir ses portes à des professionnels étrangers de la santé à cause des pénuries qu'il constate sur son propre territoire. Voilà pourquoi certaines restrictions sont levées du point de vue professionnel. Si nous

positive attempt to attract recruits for health services from francophone countries. We could thereby overcome the problems we have in many areas.

Having had over 30 years of experience in this field, I know that recruiting doctors to reflect the linguistic duality is not that difficult. We are blessed in Ottawa to begin with in that we have a bilingual medical school. However, in the case of nurses, psychologists and the other 38 health professions that make health care possible, it becomes extremely difficult.

I should like to hear your comments about how we might overcome this situation.

Ms. Adam: I had another life, too, before becoming commissioner. I worked in hospitals in Sudbury, Rouyn Noranda and Baie Comeau. I was married to a physician who also worked in those areas. I discovered that a licence to practise psychiatry from France or a Francophonie country was accepted by the medical association in Quebec. However, in Northern Ontario, where there is a large proportion of francophones, the Ontario College of Physicians did not recognize the credentials of psychiatrists or doctors trained in France, or at least it was difficult to have them recognized. We see, therefore, the differences between two provinces.

I want to reiterate that we need to ensure that our citizens are provided services in both official languages. The physician situation may now be better, Senator Keon, I am not sure. Our studies on immigration and our experience show that the professional associations present a major obstacle to people trained outside Canada. If we do not recognize accreditations from francophone African countries, we cannot improve service to communities of both official languages.

This is one area we must look at. The same holds true for nurses, as honourable senators will be aware. Quebec is currently recruiting from Belgium and France. I am not so sure that in Ontario, or other provinces, people from those countries would be accepted as health professionals.

Minister Coderre is trying to address the issue of deployment of immigrant health professionals in non-urban areas. However, the biggest challenge at the present is the recognition of professional diplomas. That is a major issue for us.

Senator Keon: I agree completely that progress is being made. However, the biggest barrier that we face in Canada is that, since health has been enshrined since almost the beginning of time as a provincial matter in the Constitution, we do not have a structural framework to deal with an issue such as the one we are debating. I have been of the belief for a long time that we need a health commissioner. A health commissioner could work with people like you, with the Department of Immigration, with the provinces and so on, to overcome these barriers. We advocated that in our

pouvions lancer une initiative ciblée, nous pourrions attirer des recrues dans nos services de santé provenant de pays francophones, ce qui permettrait de résoudre les problèmes que nous rencontrons dans bien des régions.

Pour avoir travaillé dans ce secteur pendant 30 ans, je sais que recruter des médecins qui connaissent les deux langues du Canada n'est pas si difficile que cela. Nous avons la chance, ici même à Ottawa, d'avoir une faculté de médecine bilingue. Toutefois, je sais que le recrutement devient très difficile, dans le cas des infirmières, psychologues et 38 autres professions de la santé.

Avez-vous une idée sur la façon de surmonter cet écueil?

Mme Adam: Moi aussi, j'avais une autre vie avant de devenir commissaire. J'ai travaillé dans des hôpitaux à Sudbury, Rouyn-Noranda et Baie-Comeau. J'étais mariée à un médecin qui travaillait dans ces régions. J'ai découvert que l'Association des médecins du Québec acceptait les licences octroyant de pratiquer la psychiatrie en France ou dans un pays francophone, alors que dans le nord de l'Ontario, là où habitent un grand nombre de francophones, le Collège des médecins de l'Ontario ne reconnaissait même pas — ou avec beaucoup de réticence — les diplômes de psychiatres ou de médecins formés en France. Cela illustre bien la différence entre les deux provinces.

Je répète: il faut que nos citoyens aient accès à des services dans les deux langues officielles. Sénateur Keon, vous dites que la situation va un peu mieux du côté des médecins, mais je n'en suis pas si sûre. Nos études effectuées en matière d'immigration et notre expérience démontrent que les associations professionnelles constituent l'obstacle principal puisqu'elles empêchent ceux qui ont été formés à l'étranger de venir pratiquer au Canada. Faute de reconnaître les accréditations des pays francophones de l'Afrique, nous ne pourrons pas améliorer le service aux collectivités des deux langues officielles.

Voilà un dossier qu'il nous faut étudier. Il en va de même pour les infirmières, comme vous le savez sans aucun doute. Le Québec recrute actuellement des infirmières en Belgique et en France. Je ne suis pas sûre qu'en Ontario ou dans d'autres provinces on accepte comme professionnels de la santé des gens provenant de ces pays.

Le ministre, M. Coderre, s'intéresse à la question du déploiement des professionnels immigrants de la santé dans les régions non urbaines. Toutefois, le plus grand obstacle, à l'heure qu'il est, c'est la reconnaissance des diplômes de ces professionnels. C'est ce qui pose problème pour nous.

Le sénateur Keon: Je conviens qu'il y a eu progrès. Toutefois, il y a un problème encore plus important que nous devons régler au Canada: étant donné que la Constitution reconnaît depuis les tout débuts, ou presque, que la santé est de compétence provinciale, il n'existe aucun cadre structurel nous permettant de résoudre le problème dont nous débattons actuellement. Cela fait longtemps que je suis convaincu qu'il nous faut un commissaire à la santé qui travaillerait de concert avec des gens comme vous, avec le ministère de l'Immigration, et même avec les provinces, pour

Senate report, but it did not receive a lot of attention. We will continue to advocate that and I would like to discuss that with you at some time.

[*Translation*]

The Chair: Perhaps you can come back to discuss health care another time, because we will certainly revisit the issue.

Senator Gauthier: Ms. Adam, in your annual report, which I read, you talked about education. I do not know who your bookbinder was, but the report is not easy to handle. Could you perhaps pass this message on to your printer?

Ms. Adam: Senator Gauthier, as I was leafing through the report, several pages fell out and I thought of you.

Senator Gauthier: There is the Léon award, but you should also award a lemon award!

Let's move on to the area of education: in your presentation, you said that we have to focus more on language training in schools and, as was stated in the Speech from the Throne, we need to increase by about 50 per cent the number of functionally bilingual graduates.

People have been talking about this issue for years. I realize it is an area of provincial jurisdiction. But there is a national interest, since it is referred to in section 23 of the Constitution.

Francophone communities outside Quebec have certain rights which homogeneous French schools do not have, but which the English and immersion school systems have. Fifty per cent of children who have these rights are sent to English or immersion schools. Surely the committee will study this serious problem. We are losing the new guard, if I can put it that way. Am I mistaken?

Senator Gauthier: If the Senate studied section 23 and the right certain Canadians have to send their children to French or English schools in Quebec, could you set clear and specific objectives?

Ms. Adam: The Office of the Commissioner of Official Languages considers this question as being a priority. Depending on the type of study you would like to carry out, we could probably help.

The last study you referred to was published just under 18 months ago by the Office of the Commissioner. It reached some fairly drastic conclusions.

What is important is to find solutions. How can we ensure that parents who have the right to send their children to a minority language school do so? If they do not exercise that right, it will be lost for future generations.

surmonter les écueils. C'est ce que nous avons recommandé dans le rapport sénatorial, mais qui a été passé sous silence. Nous allons continuer à le recommander, et j'aimerais bien que nous en rediscutions vous et moi ultérieurement.

[*Français*]

La présidente: Nous pourrions peut-être vous demander de revenir pour discuter de la question des soins de santé, car nous allons certainement y revenir.

Le sénateur Gauthier: Madame Adam, vous avez parlé d'éducation dans votre rapport annuel, que j'ai lu. Je ne sais pas qui est votre relieur, mais ce document est difficile à feuilleter. Pourriez-vous faire le commentaire à votre relieur?

Mme Adam: Sénateur Gauthier, en le feuilletant, j'ai pensé à vous quand une des pages est tombée.

Le sénateur Gauthier: Si vous avez un prix Léon, vous devriez avoir un prix citron aussi!

Passons au domaine de l'éducation: dans votre commentaire, vous avez parlé de la nécessité de faire reconnaître le besoin de la formation linguistique dans nos écoles, et, comme le proposait le discours du Trône, il faut augmenter de quelque 50 p. 100 le nombre de diplômés fonctionnellement bilingues.

Cela fait quelques années que l'on parle de cette question. Je reconnais que c'est une question de juridiction provinciale. Il y a un intérêt national puisque l'article 23 de la Constitution le mentionne.

Nos communautés francophones hors Québec ont des «ayant droits», comme nous les appelons chez nous, qu'on ne retrouve pas dans les écoles homogènes françaises mais qu'on retrouve dans le système anglophone et dans le système de l'immersion. Cinquante pour cent des enfants y ayant droit sont acheminés dans des écoles anglaises ou vers des programmes d'immersion. Le comité va sûrement se pencher sur ce problème sérieux. Nous sommes en train de perdre notre relève, si je peux m'exprimer ainsi. Est-ce que je me trompe?

Le sénateur Gauthier: Si le Sénat faisait une étude sur l'article 23 et les droits qu'ont les Canadiens d'envoyer leurs enfants dans des écoles de langue française ou anglaise au Québec, vous serait-il possible d'établir des objectifs clairs et précis?

Mme Adam: Cette question est considérée au Commissariat comme l'une des priorités. Selon la nature de l'étude que vous aimeriez réaliser, nous pourrions probablement apporter un soutien quelconque.

La dernière étude à laquelle vous référez est l'étude publiée il y a à peine 18 mois par le Commissariat. Celle-ci fait un diagnostic sévère.

L'important est de trouver des solutions. Comment pouvons-nous assurer que les parents ayant le droit d'envoyer leurs enfants à une école de la minorité exercent effectivement ce droit? S'ils ne l'exercent pas, c'est un droit qui est perdu pour les générations futures.

The study is a warning cry. Today, we still hope that school boards and our partners in education — such as yourselves — truly work at making parents and all stakeholders aware of minority language education rights.

Senator Gauthier: Once again, the Official Languages in Education Program is being reviewed. It was also reviewed in 1996. I have no idea who is reviewing it. The Department of Canadian Heritage is reviewing its official languages program. But as far as I know, the support for Official-Language Communities Program has not been assessed since 1970. God only knows how hard I tried to have it reviewed. Why is there such resistance to reviewing a federal program which supports education or communities? Where is the problem?

Ms. Adam: Your study would consist in evaluating the effectiveness of these two programs. I do not know whether the department or anyone else in government is opposed to such a review. One thing we are asking for and which we are focusing on is accountability. When the federal government signs these types of agreements with the provinces and transfers funding, it is important to include measures enabling the federal government to assess whether the money was really spent on the relevant activities. Second, it is important to meet program objectives.

Senator Gauthier: Twenty-five or thirty years ago, I asked Mr. Trudeau exactly what I have just asked you. His answer: if you want an answer to your question, go ask the provinces, because that falls under provincial jurisdiction.

We have a federal program for which we have spent millions of dollars without knowing whether the money has been spent efficiently. I wonder what the state of things is since 1970. Have you done an evaluation?

Ms. Adam: Not for that program, no. Are you telling me that we should?

Senator Gauthier: I will come back to that a little later.

The Chair: Thank you, Senator Gauthier, for raising that issue. It is easy to see that the Commissioner wants to create partners in education. We most certainly can raise these issues when we will meet with the people in charge of those programs, and in particular with representatives from the Department of Canadian Heritage. In our travels through the provinces, people living in a minority language situation often complained about that very situation. I think we will have to come back to your issue. The Commissioner may have other ideas for us.

Senator Comeau: Ms. Adam, I have a series of questions for you.

Since you are our first witness, has anyone raised the possibility with you that a staff member from the Office of the Commissioner be present at each of our meetings? I realize that you are very busy. Perhaps someone from your department can send someone

Cette étude se voulait comme un cri d'alarme. Encore aujourd'hui, nous souhaitons que les conseils scolaires et partenaires en éducation — et vous en êtes un — travaillent véritablement à la sensibilisation auprès des parents et de tous les intervenants dans le domaine de l'éducation pour la minorité.

Le sénateur Gauthier: Le programme de langues officielles en éducation est en cours d'évaluation encore une fois. Il l'a également été en 1996. J'ignore qui en fait l'évaluation. Patrimoine canadien examine leur programme en matière de langues officielles. Le PACLO, Programme d'appui aux communautés de langue officielle, pour sa part, n'a jamais été évalué, à ce que je sache, depuis 1970. Dieu sait que j'ai tenté de faire évaluer ce programme. Pourquoi cette résistance à évaluer un programme fédéral à l'appui de l'éducation ou des communautés? Quelle est la faille dans le système?

Mme Adam: Votre étude consisterait à évaluer l'efficacité de ces deux programmes. Je ne sais pas s'il y a de la résistance dans le ministère ou ailleurs dans l'appareil fédéral. Une des choses que nous demandons et sur laquelle nous mettons l'accent est l'importance du cadre d'imputabilité. Lorsque le fédéral signe de telles ententes avec les provinces et qu'il y a transfert, il est important qu'on s'assure de vérifier et d'insérer des mesures qui permettent au gouvernement fédéral d'évaluer si, de fait, les fonds ont véritablement rejoint les activités en question. Deuxièmement, il est important de s'assurer que nous rencontrons les objectifs des programmes.

Le sénateur Gauthier: Il y a 25 ou 30 ans, je demandais à M. Trudeau exactement ce que je viens de vous demander. Il me répondait: si vous voulez une réponse à votre question, allez demander aux provinces, cela relève de la juridiction provinciale.

Nous avons un programme fédéral dans lequel nous avons dépensé des millions sans toutefois savoir si nous l'avons fait de façon efficace. Je demande quelle est l'évaluation depuis 1970. Avez-vous fait une évaluation?

Mme Adam: Pas de ce programme, non. Vous êtes en train de me dire que je devrais le faire?

Le sénateur Gauthier: J'y reviendrai tout à l'heure.

La présidente: Je vous remercie, sénateur Gauthier, pour ce point. Je vois chez la commissaire une volonté de créer des partenaires en éducation. Ce sont certes des questions que nous pourrons poser lorsque nous rencontrerons les responsables de ces programmes, et en particulier Patrimoine canadien. Lorsqu'on va dans les provinces, chez les personnes vivant en situation minoritaire, on reçoit plusieurs plaintes de ce genre. Il faudra donc revenir avec votre question. La commissaire nous suggérera alors d'autres points.

Le sénateur Comeau: Madame Adam, j'aurais une série de questions.

En tant que premier témoin à notre comité, vous a-t-on approché pour discuter de la possibilité que quelqu'un du Commissariat puisse assister à chacune de nos réunions? Je comprends que vous êtes très occupée. Quelqu'un de votre

who is familiar with these issues to our meetings and whom we could turn to for advice.

If we are dealing with a subject we are unfamiliar with, perhaps a representative from your Office could be made available. I do not know if the chair mentioned this to you, but I think it is a good idea. Has anyone approached you on the subject?

Ms. Adam: Indeed, and we have agreed. Of course, if we know what you are going to talk about, it will be easier for us to send the person most familiar with that subject to the committee. But there is always going to be someone here to advise you if need be.

Senator Comeau: I would like the Office of the Commissioner to work closely with this committee.

My first question is as follows. You touched upon the issue of immigration in the sense that we need more physicians, nurses and other health care professionals in outlying areas, in regions where communities speak the minority language. I am thinking in particular of the place I come from, which is Yarmouth. When I go to the hospital, I know quite a lot of people and I know that many of them are francophones. We probably do not need to bring people over from France or from elsewhere. However, there is nothing to identify these people as being francophones.

How could we encourage the hospital in question to designate these individuals or make them known? Could it be done by using a label on their coat that would say: "I am doctor so and so and I speak French?"

How could we encourage hospitals to do that? Has the federal government considered a direct subsidy program, not through the province, but directly with the hospital? We could perhaps offer some benefit to employees wearing these tags. The employee would encourage the hospital to supply the funding, and the federal government would encourage these people to offer service to the public in French.

Ms. Adam: It is quite difficult to answer your question. Of course, we are talking about the issue of federal and provincial jurisdiction. The federal government has already taken some steps to provide encouragement and support, such as the training of health care professionals in French. They established the Réseau national de formation professionnelle (National Professional Training Network) in all French-speaking universities in Canada.

Senator Comeau: I am talking about a real problem, one that exists today, while communities are being assimilated.

Ms. Adam: This program has been in place for five years and is now training doctors, nurses, occupational and physical therapists and so on. This effort is underway, and the federal government should renew this program. The administration of hospitals is a provincial government responsibility. It would be very difficult for the federal government to get involved in important, but operational details.

ministère pourrait peut-être s'assurer que nous avons à notre disposition quelqu'un qui s'y connaît dans les dossiers et à qui on pourrait demander d'agir en tant que conseiller pendant la réunion.

Si on nous présente de l'information sur laquelle on s'interroge, un représentant de votre Commissariat pourrait-il se trouver présent? Je ne sais pas si la présidente vous en a fait mention, mais c'est une possibilité que j'aimerais contempler. Quelqu'un vous a-t-il parlé de cela?

Mme Adam: En effet, et on s'est engagé. Bien sûr, plus on connaît le dossier que vous allez discuter, plus il sera facile pour mon bureau de désigner la bonne personne selon les dossiers. Il y aura toujours quelqu'un ici pour vous appuyer.

Le sénateur Comeau: J'aimerais que le Commissariat puisse travailler en étroite collaboration avec ce comité.

Ma première question est la suivante. Vous avez touché la question de l'immigration dans le but d'avoir des médecins, des infirmières et autres professionnels hospitaliers dans les régions éloignées, dans les régions où les communautés sont minoritaires. Je pense en particulier à ma communauté de Yarmouth. Lorsque je vais à l'hôpital, je connais assez bien les gens à cet endroit, et je sais que plusieurs de ces gens sont des francophones. Nous n'avons peut-être pas besoin de faire venir des gens de France ou d'ailleurs. Par contre, rien n'identifie ces personnes comme étant francophones.

Comment pourrait-on encourager l'hôpital en question à désigner ces personnes ou à les faire connaître? Cela pourrait peut-être se faire par le biais d'une étiquette apposée sur leur manteau: «Je suis médecin un tel et je parle français»?

Comment pourrait-on encourager l'hôpital à faire cela? Est-ce que le fédéral a considéré un programme de subvention directe, non pas à travers la province mais directement avec l'hôpital? On pourrait peut-être offrir un bénéfice à chacun de ces employés portant les étiquettes. L'employé encouragerait l'hôpital à verser les fonds, et le fédéral encouragerait ces gens à offrir des services en français à la population.

Mme Adam: Il est assez difficile de répondre à votre question. Bien sûr, on parle de compétence provinciale-fédérale. Le gouvernement fédéral a déjà pris certaines initiatives pour encourager et soutenir, par exemple, la formation des professionnels de la santé en français. Ils ont créé le Réseau national de formation professionnelle et toutes les universités de la francophonie canadiennes.

Le sénateur Comeau: Je parle d'un problème réel, qui existe aujourd'hui pendant que les communautés se font assimiler.

Mme Adam: Ce programme existe depuis cinq ans et réussit présentement à former des médecins, des infirmières, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes et cetera. Cela est en cours et le gouvernement fédéral devrait renouveler ce programme. Le gouvernement des hôpitaux relève du gouvernement provincial. Il serait très difficile pour le gouvernement fédéral d'entrer dans ces détails importants, mais opérationnels.

Senator Comeau: It is an operational issue, but when we deal with provinces with a unilingual English Web site, I wonder what is the point. These provinces show no interest whatsoever. I cannot imagine that a province would disagree with having federal funds go directly to the operational level. What does the province have to lose?

Ms. Adam: When we think about enshrining the principle of bilingualism in the Canada Health Act, we have provided the basis that would allow this type of intervention or agreement between a province and the federal government or between provinces, territories and the federal government. We have a long way to go, given that there is not even any recognition of the fact that language is fundamental to health care!

Before we talk about specific agreements, we must start by acknowledging that the two languages have the same status in law and in our Constitution, and that one of the greatest collective assets we have is health care. Without it, something very important is missing.

We have a way to go as a society, and I hope that all future committees, the Romanow commission and all the work of Senate committees, will lead to this awareness and that action will follow. It must happen this year.

Senator Comeau: You said in your remarks that you are involved in developing bills. Do you do that in cooperation with the department in question? As parliamentarians, we cannot be involved in preparing bills. We are entitled to be involved once the bill is introduced in Parliament.

Ms. Adam: We are like you, but some departments get in touch with us to get our opinion. We do not see the text, but the officials tell us what they are working on. That gives us an opportunity to intervene. I tell all the ministers I meet that I prefer to intervene beforehand, rather than afterwards. Some accept our offer and others do not.

Senator Corbin: I have not been a member of the Official Languages Committee for years. I intend to dedicate myself to it — God willing — during my last years in the Senate. This is where I started when I was in the House of Commons, as the former Joint Chair of the committee.

Ms. Adam, when you were appointed, I described you as being a person who would disturb things. I see you are living up to your mission. I think some people are not impressed when you complain about the slowness of the government — like all your predecessors — in following up on your recommendations. I have been hearing that forever. What do we have to do to change this situation?

I studied your report in detail. I listened to you very closely today and I focused on the description of the various roles you have under the act and that you fulfill as commissioner. Do you feel you have enough roles? Do not answer right away. Should

Le sénateur Comeau: C'est opérationnel, oui, mais lorsqu'on fait affaire avec des provinces qui ont un site Web unilingue anglais, ne sommes-nous pas en train de manquer notre coup. Ces provinces ne montrent aucun d'intérêt. Je ne peux pas imaginer qu'une province serait en désaccord de voir des fonds fédéraux se rendre directement au niveau opérationnel. Qu'a-elle à perdre?

Mme Adam: Lorsqu'on pense à un principe de reconnaissance de la dualité linguistique dans la loi canadienne, on vient de mettre l'assise qui permet ce genre d'intervention ou d'entente entre une province et le gouvernement fédéral ou entre des provinces, des territoires et le gouvernement fédéral. Lorsqu'on ne reconnaît même pas que la dualité linguistique, ou la langue, est au coeur même de la santé, on part de loin!

Avant de parler d'ententes particulières, il faut d'abord admettre que les deux langues ont le même statut devant la loi dans notre Constitution, et que l'un des plus grands biens collectifs que nous avons, c'est la santé. Si vous n'avez pas la santé, il vous manque quelque chose d'important.

On a un cheminement à faire en tant que société et j'espère que tous les prochains comités, la commission Romanow et tout le travail des comités du Sénat, ameneront cette prise de conscience et l'action suivra. Il faut que cela se passe cette année.

Le sénateur Comeau: Vous avez indiqué dans votre présentation que vous vous impliquez sur le plan de la préparation des projets de loi. Faites-vous cela en collaboration avec le ministère qui prépare le document? En tant que parlementaires, nous ne pouvons pas nous impliquer dans la préparation du document. Nous avons le droit de nous impliquer dans le processus une fois que cela est présenté au Parlement.

Mme Adam: Nous sommes comme vous, mais certains ministères communiquent avec nous pour connaître notre opinion. Nous ne voyons pas les documents, mais ils nous disent ce sur quoi ils sont en train de travailler. À ce moment, cela nous permet d'intervenir. Je mentionne à tous les ministres que je rencontre que je préfère intervenir avant plutôt qu'après. Certains acceptent notre offre et d'autres non.

Le sénateur Corbin: Cela fait des années que je n'ai pas siégé au Comité des langues officielles. J'ai l'intention de m'y dévouer — si Dieu m'en donne la grâce — durant mes dernières années au Sénat. C'est là que j'avais commencé lorsque j'étais à la Chambre des communes, en tant qu'ancien coprésident de ce comité.

Madame Adam, lorsque vous avez été nommée, je vous avais qualifiée de grande «dérangeuse». Je vois que vous remplissez bien votre mission. J'ai l'impression qu'il y a des gens qui ne sont pas impressionnés par ce que vous faites parce que vous vous plaignez de la lenteur administrative gouvernementale — comme tous vos prédécesseurs — sur le plan du suivi de vos recommandations. C'est le refrain que j'entends depuis toujours. Que faut-il faire pour changer les choses?

J'ai examiné minutieusement votre rapport. Je vous ai bien écoutée aujourd'hui et je me suis concentré sur la description des différents rôles que vous donne la loi et que vous vous attribuez en tant que commissaire. Considérez-vous avoir suffisamment de

some of your responsibilities be changed or should some of your powers be increased? You already have a good two years of solid experience.

What other responsibilities or powers would you like to have to enforce the Official Languages Act and to ensure that the corrective measures you described are applied as quickly as possible? As language ombudsman, it seems to me you do not have very much power. You identify, you investigate and you table one report after another. There are always the same types of complaints especially when it comes to follow-up action and the reluctance of some federal institutions to comply with your wishes to ensure the act is respected. What more do you need for changes to occur? Should you be given some responsibilities held by the Treasury Board Secretariat, which to a large extent is in charge of reacting to your recommendations? You complain that it took seven years just to set up corrective measures. We have not even seen the results yet.

What more do you or your ministers need to ensure everything changes more quickly?

Ms. Adam: It is a major issue. I am often asked that question. It goes right to the heart of a commissioner's mission. His or her power is only the power of one person among many.

The commissioner is not in charge of implementing the act. In my view, as long as those in charge of enforcing the act do not take it seriously, the powers will be irrelevant, except the judiciary power, which allows me to impose a ruling and force a government or department to act on it.

The act can always be reinforced. For example, rules could be set to clarify the government's obligations under Part VII. Some things could be strengthened in the act. For example, the act is drafted in such a way that I cannot publish the report on my investigations. Often the result is known because a complainant made a public statement. However, I do not have that power.

There is no recourse against a government or institution if there is no complainant. There must be a complaint and the complainant's consent. The act could be improved. Despite all the respect I have for the act, I basically think there should be much greater accountability expected from those who implement the act. That is up to parliamentarians, who have the important role of overseeing what goes on and of demanding information. The executive and the government must play their leadership roles. The public service is an organization with its own culture. That is why there is a focus on the need to change it.

Senator Corbin: In my view, there is a major obstacle when it comes to designing policies and follow-up procedures based on your recommendations. Ministers change too often. It is one of the major flaws in the system. However, I do not know how to

rôles? Ne répondez pas tout de suite. Y aurait-il lieu de reformuler certaines de vos attributions ou d'élargir certains de vos pouvoirs? Vous avez déjà un bon deux ans d'expérience solide.

Quelles attributions ou pouvoirs additionnels aimeriez-vous recevoir pour que l'application de la Loi sur les langues officielles soit mieux respectée et que les correctifs que vous identifiez soient appliqués dans les meilleurs délais? En tant qu'ombudsman linguistique, il me semble que vous n'avez pas beaucoup de pouvoirs. Vous identifiez, vous faites enquête et vous déposez un rapport après l'autre. On constate le même genre de plaintes surtout sur le plan du suivi et de la réticence de certaines institutions fédérales à bouger dans le sens que vous voudriez, pour assurer le respect la loi. Que vous faudrait-il de plus pour qu'on change? Faudrait-il vous attribuer des responsabilités détenues par le secrétariat au Conseil du Trésor qui, dans une grande mesure, est chargé de réagir à vos recommandations. Vous vous plaignez que cela a pris sept ans avant qu'on arrive à seulement mettre en place des dispositifs. On n'a même pas les résultats encore.

Que vous faut-il de plus à vous ou aux ministres pour que tout bouge davantage plus rapidement?

Mme Adam: C'est une question de fond importante. On me la pose souvent. Cela va au coeur de la mission d'un commissaire et son pouvoir en est un qui s'inscrit parmi d'autres personnes dans le sens large.

La commissaire n'est pas responsable de la mise en oeuvre de la loi. À mon avis, tant et aussi longtemps que les personnes responsables de la mise en oeuvre de la loi ne prennent pas au sérieux cette loi, les pouvoirs importeront peu, sauf le pouvoir judiciaire, qui peut imposer une décision et forcer une action gouvernementale ou ministérielle qui a le pouvoir d'imposer.

On peut toujours renforcer la loi. Des règlements, par exemple, pourraient être mis sur pied pour clarifier les obligations du gouvernement dans la partie VII. Il y a des choses qui pourraient être renforcées dans la loi. Par exemple, je ne peux pas, telle que la loi est conçue, publier le rapport de mes enquêtes. Souvent le résultat est connu parce qu'un plaignant l'a dévoilé publiquement. Toutefois, je n'ai pas ce pouvoir.

On ne peut pas déposer un recours contre le gouvernement ou une institution s'il n'y a pas un plaignant. Il doit y avoir une plainte et le consentement du plaignant. On pourrait bonifier la loi. Avec tout le respect que j'ai pour cette loi, je crois fondamentalement qu'il devrait y avoir une responsabilisation beaucoup plus grande des acteurs de la mise en oeuvre de la loi. Cela appartient aux parlementaires, qui ont le rôle important de surveillance à jouer et de demander de rendre des comptes. L'exécutif et le gouvernement doivent assumer son leadership. La fonction publique est un appareil qui a sa propre culture. C'est pour cela que l'on met l'accent sur la nécessité de la changer.

Le sénateur Corbin: À mon avis, il y a une entrave majeure dans le domaine du développement des politiques de règlement et du suivi à vos recommandations. On change de ministre trop souvent. C'est une faille majeure dans le système. Je ne sais pas

circumvent it, it is a problem which involves human beings and politics at the same time — and you are a psychologist. It is one of the major problems.

The minister changes portfolios and the new incumbent must often start from scratch. He does not know the basics of the Official Languages Act, nor its spirit, nor the obligations that stem from it.

I have come to this committee somewhat discouraged because I have seen this development occurring since 1969. I hear the same story year after year. You congratulate the government on its statements in the previous Throne speech. Are we really heading in the right direction? Do you think there is renewed interest in tackling the problem once and for all?

Ms. Adam: You said that ministers often change. I would say that deputy ministers change very often. In my opinion, the situation could definitely be improved. Politics is one thing, but when it comes to government departments, some deputy ministers hold their positions for only two or three years. Changing a department or bringing a department into compliance with legislation is not enough to really make a difference. I think our deputy minister colleagues would acknowledge that.

Do I believe what I said in my report? I do not have as much experience as you with official languages, but I can say that this government has made some commitments over the past three years. We have the beginnings of a mobilization. Mr. Dion has worked very hard with his minister colleagues and the departments have come on board. Apparently, there is a revitalization plan — it may not be a cure-all — for official languages that we have not seen for some time. However, we have not seen the plan yet and do not know whether it will be sufficiently resourced. We are told it will be released after the budget, so in late February or maybe March. I would like to answer your question then. I am an optimist and I would like to give Mr. Dion the benefit of the doubt. He is going step by step. Some institutions have moved forward. The Department of Justice is making slow progress. The Department of Canadian Heritage is currently thinking about renegotiating agreements or programs Senator Gauthier referred to. All of this will require very serious examination.

Treasury Board, as I said in my presentation, is not really doing what it should be doing in terms of overseeing and evaluating. It lacks resources. It is not unwilling. Departmental resources for official languages have been cut in half. That too sends a powerful message. When you cut the bureaucracy's resources, it is as if it did not matter.

Senator Corbin: You emphasize and the act also emphasizes the value of official languages. It is in the Constitution. It is fundamental. By what right are cuts made to value- and society-building instruments? What do you have to say about that?

Ms. Adam: I am not the one who makes budget decisions.

comment le circonvenir, toutefois, cela relève de l'humain — vous êtes psychologue — et de la politique aussi. C'est un des gros problèmes.

Le ministre change de portefeuille et le nouveau titulaire bien souvent recommence à zéro. Il ne connaît pas l'ABC de la Loi sur les langues officielles, ni son esprit, ni les obligations qui en relèvent.

J'arrive à ce comité plutôt découragé, parce que j'ai vu cette évolution depuis 1969. J'entends le même réquisitoire, année après année. Vous avez félicité le gouvernement de son discours du Trône précédent pour ses énoncés. Est-ce que vraiment cela va dans la bonne direction tout cela? Pensez-vous qu'il y a une renaissance, une nouvelle volonté de se mettre à la tâche une fois pour toutes?

Mme Adam: Vous avez mentionné que les ministres changent souvent. Je dirais que les sous-ministres changent très souvent. Pour moi, c'est une situation qui pourrait vraiment être améliorée. Le politique est une chose, mais du côté de l'administration, certains sous-ministres ne sont en poste qu'à peine deux ou trois ans. Changer un ministère ou amener un ministère à respecter une loi n'est pas suffisant pour vraiment faire une différence. Je pense que nos collègues sous-ministres le reconnaîtraient.

Est-ce que je crois ce que je raconte dans mon rapport? Je n'ai pas l'expérience que vous avez dans le domaine des langues officielles, je ne peux que constater que depuis trois ans, il y a quand même eu des engagements faits par ce gouvernement. Il y a un début de mobilisation. M. Dion a travaillé très fort avec ses collègues ministres et l'appareil administratif a emboîté le pas. Il semblerait qu'il y a un plan de relance — ce n'est peut-être pas la panacée — par rapport aux langues officielles que nous n'avons pas vu depuis un bon bout de temps. Cependant, on ne l'a pas encore vu et on ne sait pas si ce plan sera assorti des ressources suffisantes. On nous dit qu'il sera présenté après le budget, donc fin février, en mars peut-être. À ce moment-là, j'aimerais répondre à votre question. Je donne toujours, dans la vie, la chance au coureur. M. Dion suit les étapes. Certaines institutions ont pris les devants. Le ministère de la Justice avance lentement dans ses dossiers. Le ministère du Patrimoine canadien est en train de repenser à renégocier les ententes ou les programmes dont parlait le sénateur Gauthier. Il faudra examiner très sérieusement ce dossier.

Le Conseil du Trésor, je l'ai dit dans ma présentation, ne fait pas véritablement ce qu'il devrait faire au niveau de la surveillance et de la vérification. Il a besoin de ressources. Ce n'est pas de mauvaise foi. On a coupé de moitié les ressources dans les ministères en ce qui a trait aux langues officielles. C'est aussi un message puissant que l'on donne. Si vous coupez des ressources dans l'appareil bureaucratique, c'est comme si ce n'était pas important.

Le sénateur Corbin: Vous insistez et la loi aussi insiste sur la valeur des langues officielles. C'est dans la Constitution. C'est fondamental. De quel droit peut-on couper des instruments de développement de valeur, de société? Que leur dites-vous à ce sujet?

Mme Adam: Ce n'est pas moi qui décide des budgets.

Senator Corbin: But you are entitled to comment.

Ms. Adam: More people have to protest like you are doing now. The commissioner will comment, but if the commissioner gets no response from Parliament, from politicians, from officials or from the public, you will keep on hearing the same old stories from commissioner after commissioner.

The Chair: Have you published a specific report on proposed amendments to the act? Could you do so?

Ms. Adam: That is one of the projects we are currently considering. I and my team have to give some serious thought to what the Office's priorities should be. One thing we will look into — not this year but in the near future — is the issue of the act. The basic issue is the following: is it due for review? We think so.

Senator Beaudoin: I would like to change the topic. Federally, there is a solid bilingualism infrastructure. Both languages are official and moreover, they are equal.

But provincially, the situation unfortunately varies from one province to the next, as was discussed in Moncton. Quebec has to fulfill its obligation in French and English, and Manitoba too. The Acadians did an incredible job and managed to get that included in the Constitution in 1982. The equality of both communities in New Brunswick is extraordinary.

In Manitoba, it took 100 years before the legislation was in both languages. In the other provinces, things are not so good. As Minister Dion said, and I agree, settling the bilingualism issue is going to take different plans for different provinces. The weaker provinces need help. I am very impressed, as I said, with New Brunswick. However, out west, it does not look so good.

You have to take the bull by the horns and say that you need a very strong plan. That will be all the harder because the minorities are not very strong. Since *McKel*, we have known that French was not protected in the schools. Only religion was protected. But today, across Canada, there is more talk of language than religion, because religion, whichever religion it may be, is recognized as being equal under our Charter. You have the right to have a religion or not. All religions are on an equal footing. So that is settled.

However, bilingualism has not been settled and it varies from one province to the next. When you stick to the federal scene, it is okay because there is equality. In health, which is primarily provincial — and everyone agrees on that — it varies from one province to the next. I would really like for doctors and nurses to be bilingual in all of the provinces, but they are not. In New Brunswick they are, in Quebec a good number of them are, and in Ontario, but not out west. However, it is a provincial matter.

Le sénateur Corbin: Mais vous avez le droit de tout commenter.

Mme Adam: Il faut qu'il y ait plus de personnes qui s'insurgent comme vous le faite en ce moment. La commissaire va commenter, mais si la commissaire n'a pas d'écho au Parlement, chez les politiciens, chez les administrateurs ou chez les citoyens, on va toujours entendre les mêmes litanies des commissaires qui suivront.

La présidente: Avez-vous déjà publié un rapport spécifique sur les changements proposés à la loi? Pourriez-vous le faire?

Mme Adam: C'est un des projets que nous sommes en train d'examiner. Je dis bien réfléchir avec l'équipe sur les priorités sur lesquelles on devrait se pencher au commissariat. L'une des questions que l'on examinera — pas cette année mais dans un avenir rapproché — sera la question de la loi. La question fondamentale est la suivante: est-ce qu'elle est due pour être révisée? Nous pensons que, oui.

Le sénateur Beaudoin: Je voulais aborder un autre ordre d'idée. Le bilinguisme, au plan fédéral, est fortement charpenté. Les deux langues sont officielles et surtout elles sont égales.

Mais sur le plan provincial, hélas, c'est l'asymétrie, comme on en a discuté à Moncton. Le Québec est obligé de faire ses devoirs en français et en anglais, le Manitoba aussi. Les Acadiens ont fait un travail incroyable et ils ont réussi à inclure cela dans la Constitution en 1982. C'est extraordinaire l'égalité des deux communautés au Nouveau-Brunswick.

Au Manitoba, on a dû attendre 100 ans avant que les lois soient dans les deux langues. Dans les autres provinces, ce n'est pas fort. Sur le plan du bilinguisme, le ministre Dion l'a dit, et je le dis aussi, qu'il va falloir, pour régler la situation, avoir des plans asymétriques. Il faut aider les provinces qui ne sont pas aussi fortes que les autres. Le Nouveau-Brunswick, je le répète, m'a beaucoup impressionné. Cependant, dans l'ouest, ce n'est pas formidable.

Il faut prendre le taureau par les cornes et dire qu'il faudra arriver avec un plan très fort. Cela sera d'autant plus difficile puisque les minorités ne sont pas très fortes. Depuis l'arrêt *McKel*, on s'est aperçu que le français n'était pas protégé dans les écoles. Seulement la religion était protégée. Mais aujourd'hui, partout au Canada, on parle plus de langue que de religion parce que la religion, quelle qu'elle soit, est reconnue comme égale selon notre Charte. Vous avez droit d'avoir une religion ou pas. Toutes les religions sont sur un pied d'égalité. Alors, c'est réglé.

Mais le bilinguisme n'est pas réglé et il varie d'une province à l'autre. Quand on demeure dans la scène fédérale, ça va parce qu'il y a égalité. Mais dans le domaine de la santé, qui est prioritairement provincial, — et tout le monde est d'accord là-dessus — cela varie d'une province à l'autre. J'aimerais bien que les médecins et les infirmières soient bilingues dans toutes les provinces, mais ce n'est pas le cas. C'est le cas au Nouveau-Brunswick, au Québec dans une bonne mesure, en Ontario, oui, dans l'ouest, non. Pourtant, il s'agit là d'une matière provinciale.

When you are dealing with federal institutions, you said so yourself, you are on solid ground and can intervene because we are for equality. It is different provincially. You cannot take over for the provinces.

As Minister Dion said in Moncton, what is needed is a bilingualism plan that is not based on equality, but rather on asymmetry. The French language is in a tougher situation than the English language. The French language therefore needs more help. People think you are not allowed to do that, but they are wrong. You are allowed to do that. It does not have to be one-size-fits-all. It will take time, but we have to get there as a country, meaning all of Canada. All regions of Canada need help, but the problem areas are under provincial jurisdiction, because it is harder for us, in Ottawa, to intervene in those areas, except that we can use our spending power.

Some provinces are not as rich as others, but we need a system that is roughly equal for all Canadians. That means that the federal government has to intervene. It does not bother me at all for the federal government to intervene with its spending power, without encroaching on provincial jurisdictions.

We may not be able to do anything more than that, but that we can do. And I am not sure we are doing it. I agree with Minister Dion when he says we need different plans for different parts of Canada. The French language needs greater protection where it is weakest. The French language is not in any danger in Quebec City, but it may be elsewhere. It is not in any danger in New Brunswick, because there is equality there, but elsewhere, unfortunately, there is no such equality.

People have to start understanding that we need plans that may vary from one province to the next. If the federal government understood its role correctly, it would undertake to make some plans. It is a different approach, but one that I would try. What do we have to lose? We have nothing to lose.

The Chair: Did you want to respond to that, Ms. Adam?

Ms. Adam: You have covered a lot of things, Senator Beaudoin. I would like to respond to what you said about spending power. The federal government has some power. A number of us, including myself as commissioner, find the federal government to be timid in its interaction with the provinces and territories and in the agreements it signs on social union and language provisions. We have had to take them to task on a number of occasions.

Your observation shows that in many of its decisions and actions, the federal government does not push that. They want to come to an agreement relatively quickly. We saw that with labour, for example. In order to close the deal, they dropped the language requirements and provisions.

The federal government could make some major breakthroughs in advancing Canadian linguistic duality, while respecting provincial jurisdiction, if it were to champion and

Quand on est dans les institutions fédérales, vous l'avez dit vous-même, on est fort et on peut intervenir parce qu'on est pour l'égalité. Dans le domaine provincial, c'est différent. On ne peut pas prendre la place des provinces.

Comme le disait le ministre Dion à Moncton, il faudra se faire un plan de bilinguisme qui n'est pas basé sur l'égalité mais sur l'asymétrie. La langue française est dans une situation plus difficile que la langue anglaise. Il faut donc aider la langue française davantage. Les gens pensent qu'ils n'ont pas le droit de faire cela, mais ils ont tort. Oui, on a le droit de faire cela. On a le droit d'avoir des plans qui seront asymétriques. Cela prendra du temps, mais il faut en arriver là pour notre pays, notre pays étant tout le Canada. Il faut aider toutes les régions du Canada, mais la difficulté se retrouve dans les matières provinciales, parce qu'il est plus difficile pour nous, à Ottawa, d'intervenir dans ces domaines, sauf qu'il nous est possible de se servir du pouvoir de dépenser.

On a des provinces moins riches et d'autres plus riches, mais on doit avoir un système qui est à peu près égal pour tous les Canadiens. Cela veut dire que le fédéral doit intervenir. Cela ne me gêne pas du tout qu'il intervienne avec son pouvoir de dépenser, tout en respectant les juridictions provinciales.

On ne peut pas faire plus que cela, mais on peut le faire. Et je ne suis pas sûr qu'on le fait. J'ai retenu les paroles du ministre Dion quand il a dit qu'il fallait arriver avec des plans asymétriques dans différentes parties du Canada. Il faudra protéger davantage la langue française là où elle est la plus faible. La langue française n'est pas en danger dans la ville de Québec, mais elle peut l'être ailleurs. Elle n'est pas en danger au Nouveau-Brunswick, parce qu'il y a égalité mais ailleurs, hélas, il n'y a pas cette égalité.

Il faudra commencer à comprendre que nous avons besoin de plans qui peuvent varier d'une province à l'autre. Si le gouvernement fédéral comprend bien son rôle, il finira par s'obliger à établir des plans. C'est une autre attitude, mais je l'essaierais. Qu'est-ce qu'on a à perdre? On a rien à perdre.

La présidente: Voulez-vous réagir madame Adam?

Mme Adam: Vous couvrez beaucoup de choses, sénateur Beaudoin. J'aimerais réagir à votre énoncé sur le pouvoir de dépenser. Le gouvernement fédéral a un pouvoir. Plusieurs d'entre nous, et moi-même comme commissaire, trouvons le gouvernement fédéral timide dans sa façon d'interagir avec les provinces et les territoires et dans les ententes qu'il signe pour l'union sociale et les clauses linguistiques. On a dû à plusieurs reprises le rappeler à l'ordre.

Votre observation démontre que dans plusieurs décisions et actions prises par le gouvernement fédéral, on ne met pas cela de l'avant. On veut conclure une entente assez rapide. On l'a vu pour la main-d'œuvre, par exemple. Pour conclure l'entente, on laisse tomber les exigences et les clauses linguistiques.

Le gouvernement fédéral pourrait faire des percées importantes dans l'avancement de la dualité linguistique canadienne, tout en respectant les compétences des provinces, s'il était un champion et

safeguard the Canadian Constitution, which was signed by all provinces except Quebec. But it is not necessarily exercising its power.

Senator Beaudoin: The problem is that some provinces do not recognize the equality of linguistic rights, and some provinces are not required to have rights in both languages. Some provinces have no use for bilingualism. So we have to find a way.

New Brunswick, for example, is the most bilingual province; it is working well there. However, there are some provinces where there is no or very little bilingualism. Since it is a provincial matter, it is difficult for us to intervene and to have an impact, but the federal government can at least provide a little bit more money.

Ms. Adam: We agree that each province has a linguistic regime that is very different. The legislative base or the provisions are very different. The fact remains however that the federal government signs agreements in almost all areas with almost all provinces and territories. It is up to the federal government to require that, since the provinces signed knowing that French and English were on an equal footing in Canada.

Senator Beaudoin: I am making a distinction for the territories. Do not forget that territories are not provinces. The powers are delegated to the territories by the federal government and the federal government can intervene at any point in any matter in any territory.

Ms. Adam: I would like you to remind the federal government of that, since that is the position we are defending in a case currently before the courts. That is not necessarily the position held by our government.

Senator Beaudoin: I am going to support you. It is very simple, provincial powers stem from the Constitution. The territories obtain their powers from a federal act. It is not the same. They are only delegated powers. You may say to me that they have delegated powers that resemble those of the provinces, but the federal government can change that from one day to the next if it sees fit. That is currently before the court?

Ms. Adam: Yes.

Senator Beaudoin: Well, I am going to look into that tomorrow morning!

Senator Léger: This is not a question. I support your efforts to focus on the federal government so that there is absolutely no confusion. We are equal and I like to hear that.

I am going to give an example. I was asked to be the sponsor of a ship when it was inaugurated. It was the *Moncton*. Everything took place in Halifax and Irving was responsible for the 12 Kingston class vessels. I learned all of that. I automatically assumed that the ceremony would take place in both languages, because it was federal. However, it was not necessarily bilingual. I subsequently learned that Ms. Chrétien was the sponsor of the *Shawinigan*, and I believe that that time, the ceremony was in

un gardien de la constitution canadienne, qui a été signée par toutes les provinces sauf le Québec. Mais il n'exerce pas nécessairement son pouvoir.

Le sénateur Beaudoin: Le problème, c'est que certaines provinces n'ont pas l'égalité des droits linguistiques et certaines provinces ne sont pas obligées d'avoir des droits dans les deux langues. Certaines provinces n'ont que faire du bilinguisme. Alors, il faut trouver un moyen.

Le Nouveau-Brunswick, par exemple, est la province la plus bilingue; là, ça va bien. Mais il y a des provinces où il n'y a pas de bilinguisme ou bien il y en a très peu. Comme c'est une matière provinciale, c'est difficile pour nous d'intervenir et de forcer la note, mais le fédéral peut au moins donner un peu plus d'argent.

Mme Adam: On est d'accord que chaque province a un régime linguistique très différent. Les assises législatives ou les dispositions sont très différentes. Il demeure toutefois que le gouvernement fédéral signe, à peu près avec toutes les provinces et les territoires, des ententes sur à peu près tous les secteurs. Il lui appartient d'exiger cela puisque les provinces ont signé quand même que l'anglais et le français étaient sur un pied d'égalité au Canada.

Le sénateur Beaudoin: Je fais une distinction pour les territoires. N'oubliez jamais que les territoires ne sont pas des provinces. Ce sont des pouvoirs délégués du gouvernement fédéral et ce dernier peut intervenir n'importe quand, n'importe où, dans n'importe quel territoire.

Mme Adam: J'aimerais que vous disiez cela au gouvernement fédéral puisque c'est la position que nous défendons dans un des recours judiciaires en ce moment. Ce n'est pas nécessairement la position tenue par notre gouvernement.

Le sénateur Beaudoin: Je vais vous appuyer. C'est très simple, les provinces tiennent leurs pouvoirs de la Constitution. Les territoires tiennent leurs pouvoirs d'une loi fédérale. Ce n'est pas pareil. Ce sont seulement des pouvoirs délégués. Vous allez me dire qu'ils ont des pouvoirs délégués qui ressemblent à ceux des provinces, mais le gouvernement fédéral peut changer cela demain matin s'il le veut. C'est présentement en cour de justice?

Mme Adam: Oui.

Le sénateur Beaudoin: Bien je vais m'intéresser à cela demain matin!

Le sénateur Léger: Ce n'est pas une question. J'appuie vos efforts de mettre l'accent sur le gouvernement fédéral afin qu'il n'y ait absolument pas de confusion. On est égal et j'aime beaucoup l'entendre.

Je vais donner un exemple. On m'avait demandé d'être la marraine d'un navire lors de son inauguration. C'était le navire *Moncton*. Tout se déroulait à Halifax et c'était Irving qui avait fait les douze navires de la classe Kingston. J'ai tout appris cela. J'ai pensé automatiquement que cela se déroulerait dans les deux langues parce que c'était fédéral. Cependant, cela n'était pas forcément bilingue. J'ai appris par la suite que Mme Chrétien était la marraine du *Shawinigan*, et je crois que cette fois, cela a été

French. The ceremonies were not automatically bilingual for all of the other vessels. You work on this type of issue. We do not succeed right away, but we can do so. Personally, I am starting to see differences between the situation 30 years ago and that of today.

In the Senate, I am amazed to hear anglophone senators speaking such beautiful French. They are currently becoming our strongest advocates. There is an army of people like that. It takes some time to achieve that, but I am proud that you are focusing on the federal government.

[*English*]

Senator Keon: I am wondering about what you had to say about the Romanow commission. You felt there were, and I hope I am not paraphrasing you incorrectly, some fuzzy references to strengthening the duality of health services. You felt there really should be a commitment to bilingual health services. It is very interesting that Romanow is advocating opening up the act and adding a sixth principle, which is accountability. Why do you not suggest a seventh, which would be bilingual services? Go beyond linguistic duality. Senator Gauthier speaks about this frequently and uses the term "linguistic duality" a great deal, rather than "bilingualism," — and maybe he will comment on that further when he is questioning you — but why could we not include a seventh principle in the Canada Health Act now?

Going back to what Senator Beaudoin said, there is tremendous power in the federal government to implement bilingual services in Canada. I can tell you, as head of an institution, we had to invest very heavily to acquire a suitable number of people to reflect the linguistic duality of Canada and provide services. We did not get much help from anybody — a little from the Ontario government, but none from the federal government. Why do not we move into this area?

Ms. Adam: I find your invitation appealing. We will move in that direction and will try to propose avenues for the federal government in this area. I agree completely that the federal government has more power than it is exerting. You could even blend official bilingual services with the sixth principle of accountability proposed by Mr. Romanow. You can introduce these obligations within another principle. There are ways to look at this issue. I think I will not push this agenda today, but certainly will be coming to this committee if I am asked to go further on this issue and discuss options for the federal government.

[*Translation*]

Senator Gauthier: I would like to raise three topics, but I am going to let you choose.

fait en français. Pour tous les autres navires, ce n'était pas automatiquement bilingue. Vous travaillez sur ce genre de choses. On ne réussira pas tout de suite mais on peut y arriver. Personnellement, je commence à voir des différences entre la situation d'il y a 30 ans et celle d'aujourd'hui.

Je suis émerveillée, au Sénat, d'entendre les sénateurs anglophones s'exprimer dans un beau français. Ils deviennent même nos plus forts défenseurs présentement. Il y a une armée de personnes comme cela. Cela prend du temps à y arriver, mais je suis bien fière que vous frappiez sur le gouvernement fédéral.

[*Traduction*]

Le sénateur Keon: J'ai réfléchi à ce que vous avez dit au sujet de la commission Romanow. Vous estimiez, et j'espère que je ne vous paraphrase pas incorrectement, qu'il y était vaguement question de renforcer la dualité linguistique des services de santé. Vous estimiez qu'il faudrait vraiment un engagement à fournir des services de santé bilingues. Il est très intéressant de voir que Romanow préconise l'ouverture de la loi pour y ajouter un sixième principe, à savoir l'imputabilité. Pourquoi ne suggérez-vous pas qu'on en ajoute un septième, qui serait celui des services bilingues? Qu'on aille au-delà de la dualité linguistique. Le sénateur Gauthier en parle fréquemment et il utilise beaucoup l'expression «dualité linguistique», plutôt que de parler de «bilinguisme» — et il voudra peut-être ajouter quelque chose à ce sujet lorsqu'il vous posera des questions —, mais pourquoi ne pourrions-nous pas inclure maintenant un septième principe dans la Loi canadienne sur la santé?

Pour en revenir à ce que disait le sénateur Beaudoin, le gouvernement fédéral a énormément de pouvoirs pour faire en sorte que des services bilingues soient offerts au Canada. Je peux vous dire, à titre de directeur d'un établissement, que nous avons dû investir considérablement dans le recrutement d'un nombre suffisant de personnel pour refléter la dualité linguistique du Canada dans la prestation des services. Nous n'avons pas obtenu beaucoup d'aide de qui que ce soit — un peu du gouvernement de l'Ontario, mais rien du gouvernement fédéral. Pourquoi ne pas faire quelque chose à cet égard?

Mme Adam: Je trouve votre invitation attrayante. Nous agirons dans ce sens et nous essaierons de formuler des propositions au gouvernement fédéral à cet égard. Je suis tout à fait d'accord pour dire que le gouvernement fédéral a plus de pouvoirs qu'il n'en exerce. On pourrait même intégrer les services dans les deux langues officielles au sixième principe de l'imputabilité proposé par M. Romanow. On peut inclure de telles obligations à l'intérieur d'un autre principe. Il y a différentes façons d'envisager cette question. Je n'insisterai pas davantage sur ce point aujourd'hui, mais je reviendrai certainement témoigner à votre comité si l'on me demande de faire avancer davantage cette question et de discuter de diverses options pour le gouvernement fédéral.

[*Français*]

Le sénateur Gauthier: J'aimerais aborder plusieurs sujets, mais je vais vous laisser le choix.

I would like to go back to the study on access to legislation such as the Divorce Act and the Bankruptcy Act by Justice Canada and tabled last August. We should examine that to familiarize ourselves with the reality mentioned so clearly by Senator Comeau, in other words symmetry of access to Canadian legislation. The Charter of Rights and Freedoms states that Canadians are entitled to certain rights in education. The Charter outlines the steps to take.

Senator Keon talked about a Canadian health charter. I do not have a problem with that. In Ontario, access to the Divorce Act and the Bankruptcy Act is not easy for a francophone. In New Brunswick, there is no problem. Some say there are problems in Manitoba. This needs to be examined closely. There are no problems in Quebec. Do you see the symmetry? Judges to hear cases in French in provinces like mine are not readily available. I am not familiar with the situation in Nova Scotia, but I am sure that Senator Comeau can tell you that it is not easy to get a divorce in French in Nova Scotia. But it is a federal act. I want to hear your comments on that.

Ms. Adam: We agree. The entire issue of access to justice warrants study. I am going to react this way. The Department of Justice is increasingly aware of the problem and is determined to examine the situation. Following its study entitled "Environmental Scan," it set up a federal-provincial-territorial committee that will be responsible for examining the issue of access to justice in each province and territory. I think they are all covered.

Ms. Tremblay: No, not all of them.

Ms. Adam: We already have problems if some of them are not up to speed. I agree with you. We saw the same thing with the file on the Contraventions Act. Once responsibility is entrusted to a province, the enforcement of an act may be seriously threatened.

The federal government was made aware of this problem as a result of the file on the Contraventions Act. The Department of Justice told us — I would not want to quote them — that the decision on the Contraventions Act has led them to examine other acts which may be under provincial jurisdiction in terms of enforcement.

Senator Gauthier: Canadians, through their constitutional rights, have access to the debates of Parliament. When proceedings are published, they are in both official languages. When a message is put out, there should be access to it in both official languages. That is clear, it is section 133. When I have trouble hearing, I do not have access to televised messages, unless there is real-time captioning. This is not a problem in English; CBC announced that as of November 1, all of its programming is captioned, but not in French. So access is unequal.

I went to visit two post-secondary colleges in Edmonton and Vancouver. There are no safety instructions available in airports or on the planes. I am hearing-impaired. I am forced to ask my neighbours for information to know what is going on. That is

J'aimerais revenir sur l'étude de l'accès aux lois telles que la Loi sur le divorce et la Loi sur les faillites faite par Justice Canada et déposée en août dernier. Nous devrions nous pencher là-dessus pour prendre conscience de la réalité dont le sénateur Comeau a fait clairement mention, c'est-à-dire la symétrie de l'accès aux lois canadiennes. La Charte des droits et libertés dit que les Canadiens ont droit à certains droits en éducation. La Charte parle des moyens à prendre.

Le sénateur Keon a parlé d'une Charte canadienne de la santé. Je n'ai pas de problème avec cela. En Ontario, l'accès à la Loi sur le divorce et à la Loi sur les faillites, ce n'est pas chose facile pour un francophone. Au Nouveau-Brunswick, il n'y a pas de problème. Au Manitoba, on dit qu'ils ont des problèmes. Il faudrait regarder cela de près. Il n'y a pas de problèmes au Québec. Voyez-vous la symétrie? Il n'y à pas facilement de juges qui entendent les causes en français dans les provinces comme la mienne. Je ne connais pas la situation en Nouvelle-Écosse, mais je suis certain que le sénateur Comeau pourra vous dire qu'il n'est pas facile d'avoir un divorce en français en Nouvelle-Écosse. C'est une loi fédérale, pourtant. Je demande votre commentaire à ce sujet.

Mme Adam: On s'entend. Toute la question de l'accès à la justice mérite vraiment d'être étudiée. Je vais réagir de cette façon. Le ministère de la Justice est de plus en plus conscient du problème et déterminé à examiner la situation. Suite à son étude «État de lieu», il a mis sur pied un comité fédéral-provincial-territorial dont la responsabilité sera d'examiner la question de l'accès à la justice dans chacune des provinces et territoires. Je crois qu'ils y sont tous.

Mme Tremblay: Non, pas tous.

Mme Adam: On a déjà des problèmes si certains ne sont pas au rendez-vous. Je suis d'accord avec vous. On l'a vu avec le dossier de la Loi sur les contraventions. Dès que la responsabilité est confiée à la province, sa mise en application peut être drôlement menacée.

Le gouvernement fédéral a été sensibilisé à cette problématique suite au dossier de la Loi sur les contraventions. Le ministère de la Justice nous a dit — je ne voudrais pas les citer — que le jugement concernant la Loi sur les contraventions les amenait à examiner d'autres lois qui pouvaient être sous juridiction provinciale pour ce qui est de la mise en application.

Le sénateur Gauthier: Les Canadiens et les Canadiennes ont accès, de par leurs droits constitutionnels, aux débats du Parlement. Lorsqu'on publie un débat, on le fait dans les deux langues officielles. Lorsqu'on diffuse un message, on devrait y avoir accès dans les deux langues officielles. C'est clair, c'est l'article 133. Lorsque j'ai de la difficulté à entendre, je n'ai pas accès aux messages télévisés, à moins qu'il y ait du sous-titrage en temps réel. En anglais, il n'y a pas de problème, CBC a annoncé que toute la programmation est sous-titrée en temps réel depuis le 1er novembre, mais pas en français. Il y a une inégalité d'accès.

Je suis allé visiter deux collèges postsecondaires à Edmonton et à Vancouver. Il n'y a aucune consigne de sécurité disponible ni dans les aéroports ni dans les avions. Je suis malentendant. Je suis obligé de quêter des renseignements aux voisins pour savoir ce qui

unfair. They all have televisions, screens that indicate all kinds of things. I cannot understand them. However, I noticed that there was captioning for the advertisements, but not the safety information. That is not right. I mentioned it to Mr. Milton, who told me that he was doing what he could. That is not acceptable. I would like to hear your comments on those two topics.

Ms. Adam: You know better than I do that parliamentary debates as well as any publication from the House of Commons must be in both official languages. Does the act go as far as to include captioning in English and French?

The legal and constitutional experts present could undoubtedly comment, but it seems to me that if a crown corporation like CBC is providing English-speaking citizens with real-time captioning, that raises a serious question as to the equality of French and English if Radio-Canada is not doing the same for francophone citizens. For me, it becomes a question of equality in the treatment of the two major language communities.

Senator Gauthier: This morning, I met with lawyers and advisers from the Canadian Human Rights Commission. I am going to file a complaint on this topic. I have been told that is the route I should take. As Commissioner of Official Languages, I have been told that you would undoubtedly not have jurisdiction, but the Canadian Human Rights Commission may have jurisdiction, because it has already dealt with cases like that: the *Vlug* and the *Quigley* cases. You are familiar with them. What triggered your involvement in a legal challenge?

Ms. Adam: In the *Quigley* case, complaints were filed with my Office which, in fact, showed that citizens did not have access to parliamentary debates broadcast in the language of their choice. Of course, the matter is again before the courts, because the House of Commons has appealed the trial decision which was in favour of the position presented by the complainant and my office. We will see what will happen during the appeal.

As regards what triggered that, if we draw a parallel between the situation that you were raising, Senator Gauthier, would there be any obligations for federal institutions — including CBC — to serve English-speaking and French-speaking Canadian citizens in a fair and equal way? And if communicating with Canadian citizens involves captioning, the matter should be examined from that angle. We cannot do it from the human rights angle.

Mr. Robichaud: We are currently examining the matter from the angle of availability of captioning in both languages, those with the CRTC and Radio-Canada. In this context, we have already made initial contact with Radio-Canada. Recently, Ms. Adam wrote directly to the president of Radio-Canada on this topic.

Ms. Adam: The reason why there is no captioning in French, it seems, is that there are not enough professionals available. That reminds me that not so long ago, some said francophones could

se passe. Cela est injuste. Ils ont tous des télévisions, des écrans qui indiquent toutes sortes de choses. Je ne peux pas le comprendre. Toutefois, j'ai noté que les annonces publicitaires étaient sous-titrées, mais pas les consignes de sécurité. Je n'ai pas trouvé cela correct. Je l'ai mentionné à M. Milton qui m'a répondu qu'il faisait ce qu'il pouvait. Ce n'est pas acceptable. Je voudrais avoir vos commentaires sur ces deux sujets.

Mme Adam: Vous le savez mieux que moi que les débats parlementaires ainsi que toute publication de la Chambre des communes doivent être publiés dans les deux langues officielles. La loi va-t-elle aussi loin pour le sous-titrage en anglais et en français?

Les juristes et les constitutionalistes présents pourraient sûrement s'exprimer, mais il me semble que si une société d'État comme Radio-Canada fournit aux citoyens d'expression anglaise le sous-titrage en temps réel, on doit se poser sérieusement une question quant à l'égalité du français et de l'anglais lorsque Radio-Canada ne le fait pas pour les citoyens francophones. Pour moi, cela devient une question d'égalité du traitement des deux grandes communautés linguistiques.

Le sénateur Gauthier: Ce matin, j'ai rencontré les avocats et les conseillers de la Commission canadienne des droits de la personne. Je vais déposer une plainte à ce sujet. On m'a dit que je devais aller là. En tant que commissaire aux langues officielles, on me dit que vous n'auriez pas assurément juridiction, mais la Commission canadienne des droits de la personne peut avoir juridiction parce qu'elle a déjà eu des causes comme celle-là: la cause *Vlug* et la cause *Quigley*. Vous connaissez ces causes. Qu'est-ce qui déclenche votre implication dans une contestation judiciaire?

Mme Adam: Dans le cas de l'affaire *Quigley*, des plaintes ont été déposées au Commissariat qui, en fait, révélaient que les citoyens n'avaient pas accès aux débats parlementaires télédiffusés dans le langue de leur choix. Bien sûr, le débat est devant les tribunaux encore une fois parce que la Chambre des communes en a appelé de la décision en première instance qui a jugé en faveur de la position du plaignant et de la commissaire. On verra en deuxième instance.

Pour ce qui est de savoir ce qui déclenche cela, si on fait un parallèle entre la situation que vous apportez, sénateur Gauthier, y aurait-il des obligations pour les institutions fédérales — dont Radio-Canada — de servir les citoyens canadiens d'expression anglaise et française de façon équitable et équivalente? Et si le fait de communiquer avec le citoyen canadien, c'est au moyen du sous-titrage, il faudrait l'examiner sous cet angle. On ne peut pas le faire sous l'angle des droits de la personne.

M. Robichaud: On est en train d'examiner la question sous l'angle de la disponibilité des sous-titres dans les deux langues, à la fois auprès du CRTC et de Radio-Canada. Dans ce contexte, on a déjà des premiers contacts avec Radio-Canada. Mme Adam a écrit directement au président de Radio-Canada tout récemment à ce sujet.

Mme Adam: La raison pour laquelle on n'a pas de sous-titrage en français, semble-t-il, c'est qu'il n'y a pas de professionnels disponibles. Cela me fait penser qu'il n'y a pas tellement

not have health care services in French, because there were not enough francophone health care professionals. We should examine the responsibility of institutions or government to ensure that there are enough competent professionals to ensure equal services in both official languages for Canadian citizens.

Senator Maheu: You mentioned bilingual anglophones who spend 14 per cent of their time speaking French and francophones who spend 43 per cent of their time speaking English. When they speak to the public, it is okay, they use the language spoken by that person. Within our services, is there any incentive for management to alter the situation? I realize that francophones give in and speak English more often, and it seems to me that has been happening for a long time. In my opinion, no one is looking after this matter. Anglophones who are only speaking French 14 per cent of the time do so because they do not speak French well enough. They hardly speak it. Bilingualism in federal institutions is far from being true bilingualism.

Ms. Adam: Several things could be done to improve the situation. Bear in mind that the statistics I presented show that we have been successful with respect to the quantitative aspects of bilingualism, in other words a good balance of anglophones and francophones in designated bilingual positions.

It is the interpersonal aspect in the work environment. It is really at that level that we need to make some improvements.

However, making changes in terms of linguistic behaviour is not all that complicated. If you want someone to speak their first language more, you need to encourage and reinforce the daily use of that language. That can be done in several ways. Employees need access to work tools in the language of their choice. The manager or anyone exercising authority must explicitly encourage the use of the language chosen. A supervisor or a deputy minister who does not speak or who dares not speak his or her second language is not necessarily displaying the right behaviour.

Behaviour cannot always be changed by legislation. We really have to empower people who can make a difference in the workplace, on a day-to-day basis. No act or regulation will have any impact except to the extent that day-to-day linguistic behaviour changes.

Senator Comeau: Allow me to be a little cynical for a moment. We have been waiting for the Dion plan for a very long time. Our expectations are growing daily, and we will probably not see anything until March 2003. In November, there will be a new leader. We have lost all this time, and then everything will be shelved. We will have to start over at square one. We have to expect that the promises made by Mr. Dion over the last year have not made him more likeable in the opinion of the future leader.

Ms. Adam: The act will not go away because there is a new leader. The government's obligations remain the same.

longtemps, on disait que les francophones ne pouvaient pas avoir de service en santé en français parce qu'il n'y avait pas de professionnels de la santé francophones. On devra examiner la responsabilité des institutions ou de l'État de veiller à ce qu'il y ait des professionnels compétents pour assurer l'égalité de services dans les deux langues officielles aux citoyens canadiens.

Le sénateur Maheu: Vous avez parlé des anglophones bilingues qui passent 14 p. 100 de leur temps à parler français et que les francophones passent 43 p. 100 de leur temps à parler anglais. Lorsqu'ils parlent au public, ça va, ils se servent de la langue de la personne qui parle. À l'intérieur de nos services, y a-t-il des possibilités offertes au niveau de la direction qui forcerait la note un peu plus? Je me rends compte que ce sont les francophones qui plient et parlent anglais plus souvent et il me semble que c'est depuis longtemps. D'après moi, personne ne s'occupe de ce dossier. Les anglophones qui ne parlent en français que pendant 14 p. 100 de leur temps parce qu'ils ne parlent pas assez bien le français. Ils le parlent à peine. Le bilinguisme au niveau des institutions fédérales est loin d'être un vrai bilinguisme.

Mme Adam: Plusieurs choses pourraient être faites pour améliorer la situation. Il faut reconnaître que les statistiques que j'ai présentées démontrent qu'on a réussi les aspects quantitatifs du bilinguisme, c'est-à-dire un bon équilibre anglophone-francophone dans les postes désignés bilingues.

C'est tout l'aspect interpersonnel dans le milieu de travail. C'est vraiment à ce niveau que nous devons apporter des améliorations.

Cependant, pour apporter des changements sur le plan des comportements linguistiques, ce n'est pas tellement compliqué. Si vous voulez qu'une personne parle davantage sa langue maternelle, vous devez d'abord encourager et renforcer au quotidien l'usage de cette langue. Cela peut se faire de différentes façons. Il faut donner à l'employé des outils de travail dans la langue de son choix. Il faut que le patron ou toute personne qui a l'autorité exerce et encourage explicitement l'usage de la langue choisie. Un superviseur ou un sous-ministre qui ne parle pas ou qui n'ose pas parler la langue seconde n'a pas nécessairement un bon comportement.

Les comportements, ce ne sont pas toujours les lois qui peuvent les changer. Il faut vraiment responsabiliser les gens qui peuvent faire une différence dans le milieu de travail et cela se joue au quotidien. Aucune loi, aucun règlement n'aura d'effet que dans la mesure où les comportements linguistiques du quotidien vont changer.

Le sénateur Comeau: Permettez-moi d'être cynique pour un moment. Nous attendons le plan Dion depuis très longtemps. Nos attentes augmentent de jour en jour et probablement que nous ne verrons rien avant le mois de mars 2003. Au mois de novembre, il y aura un changement de chef. Nous avons perdu tout ce temps et tout tombera à l'eau. Nous allons devoir tout recommencer à zéro. Il faut le prévoir. Je sais que les propos de M. Dion, pendant la dernière année, ne l'ont pas rendu aimable aux yeux du nouveau chef qui s'en vient.

Mme Adam: Ce n'est pas parce qu'il y a un nouveau chef que la loi disparaît. Les obligations du gouvernement demeurent.

Senator Comeau: I am not talking about the act, I am talking about the Dion plan.

Ms. Adam: Yes, but that is merely an initiative undertaken by the government to renew its commitment and to improve the situation regarding the implementation of a language plan. My role will not change. I am going to keep an eye on the future leader to make sure that he implements this plan. If he does not like the Dion plan, he will come up with another one. What I am interested in is fast action, because this is urgent!

Senator Comeau: That is why I raise the issue. We have been waiting for this plan for a long time, and this will delay its implementation. It may take a year or two, which is a fairly significant delay.

Ms. Adam: The important thing is to have the famous Dion plan unveiled, with enough resources to allow us to get going. The new leader will come aboard wherever we are at.

Senator Comeau: I would like our committee to send out surprise invitations to departments and agencies asking them to come in and tell us what they are doing to advance the cause of bilingualism in Canada. What would you think of such a tactic?

Ms. Adam: A federal institution must ensure that the laws of the land are implemented. It should have its own program and should check on its own progress. It should be prepared to provide information about its objectives, priorities and achievements to date. A properly run institution would be able to answer such questions.

Senator Comeau: Including the foundations established by the federal government?

Ms. Adam: Even including the commissioner's office!

Senator Comeau: Good idea! You commended Statistics Canada. That is the agency that looks after the census. Have you had an opportunity to discuss the census questionnaire with officials there, more specifically the question on ethnic origin? A number of cultural groups are mentioned, but the Acadians seem to have been omitted. Acadians do not see themselves as French, but rather as Acadians, and many of our Acadians do not put an X beside the box labelled "French." The Chileans, Somalis and Vietnamese have been included, a whole series of groups from all over the world, but not the first European group that established a nation here called America. The Acadians have been left out on the census questionnaire.

Ms. Adam: The commissioner's office approached Statistics Canada a few years ago, after the 1996 census, to suggest some new questions on official language use. Three new questions were added to the form. I will let Mr. Gérard Finn reply. He is a special adviser and also an Acadian, and he was there when the new questions were suggested for the 2000 census.

Le sénateur Comeau: Je ne parle pas de la loi, je parle du plan Dion.

Mme Adam: Oui, mais ce n'est qu'une action prise par le gouvernement pour renouveler son engagement et redresser la situation concernant la mise en œuvre d'un plan linguistique. Mon rôle ne changera pas. Je vais talonner le futur chef pour qu'il mette en œuvre ce plan. S'il n'aime pas le plan Dion, il en fera un autre. Ce que je veux, c'est une action rapide parce que c'est urgent!

Le sénateur Comeau: C'est la raison pour laquelle je soulève le point. Nous attendons ce plan depuis longtemps déjà et cela va retarder sa mise en œuvre. Cela va peut-être prendre un an ou deux, ce qui est un délai assez important.

Mme Adam: Ce qui est important, c'est que ce fameux plan Dion soit connu et qu'il y ait les ressources suffisantes pour nous permettre de démarrer. Le nouveau chef embarquera dans le wagon où il sera rendu.

Le sénateur Comeau: J'aimerais que notre comité, de temps à autre, envoie des invitations surprises à des ministères et des agences afin qu'ils viennent nous dire ce qu'ils font pour faire avancer la cause du bilinguisme au Canada. Que pensez-vous de cette tactique?

Mme Adam: Une institution fédérale se doit de veiller à la mise en oeuvre des lois. Elle devrait avoir son propre programme et devrait vérifier elle-même où elle en est rendue. Elle devrait être prête à faire part de ses objectifs, de ses priorités et de ce qu'elle a réalisé jusqu'à maintenant. Une institution qui se gère bien serait en mesure de répondre à cela.

Le sénateur Comeau: Y compris les fondations créées par le gouvernement fédéral?

Mme Adam: Y compris même le Commissariat!

Le sénateur Comeau: Bonne idée! Vous avez envoyé des louanges à Statistique Canada. C'est eux qui s'occupent maintenant du recensement. Avez-vous eu l'occasion de discuter avec eux du questionnaire de recensement, plus spécifiquement de la question sur l'origine ethnique? Plusieurs groupes culturels sont proposés, mais il semble que les Acadiens aient été omis. L'Acadien ne se reconnaît pas comme un Français, mais plutôt comme un Acadien et beaucoup de nos Acadiens ne cochent pas la case «Français». On a inclus les Chiliens, les Somaliens, les Vietnamiens, tout un groupe de gens de partout dans le monde, autres que le premier groupe européen qui a créé une nation ici, au nom de l'Amérique. Les Acadiens ont été exclus de ce recensement.

Mme Adam: Le Commissariat est intervenu auprès de Statistique Canada il y a quelques années, après le recensement de 1996, pour proposer de nouvelles questions qui portent sur l'usage des langues officielles. Trois nouvelles questions ont été ajoutées. Je vais laisser répondre monsieu Gérard Finn, le conseiller spécial, qui est également Acadien et qui était là au moment où on a proposé de nouvelles questions pour le recensement de 2000.

Mr. Gérard Finn, Special Adviser, Office of the Commissioner of Official Languages: We must distinguish between the question on language and the one on ancestry. Whether a person is anglophone, francophone, Scots or Acadian, what determines the obligation to provide service to the public in both official languages where numbers warrant is the official language spoken by that person. In this regard, the question has no impact on the provision of service to the public in federal institutions.

Senator Comeau: You say that there is no impact as far as service goes. I can understand that, but if we knew how many Acadians there were in our provinces, that could give us some political ammunition: we could say that there are X number of Acadians who are being assimilated. At this point, the census does not provide us with that information. We are looking for ammunition and tools of all types.

Mr. Finn: There is a long list of choices including "Canadian." One of the new questions on languages is: what other language do you speak at home? That can give us a good idea about Acadians or others who speak mainly English at home. So far, we did not know whether they spoke another language at home. Now, with this additional question, we will know what percentage of these individuals speak mainly English at home, but also how many speak French or some other language. That will be interesting as regards language transfers. In the case of a francophone who speaks mainly English at home, we will no longer be able to say that there has been a language transfer, because he or she might also speak French at home. We ask for information about both.

Senator Comeau: We will come back to this issue, Madam Chair.

The Chair: It was agreed that we would try to end this part of the meeting at 6:30 p.m., and then move to other items.

We want to make full use of our witnesses, but at this stage, we are going to have to be quite brief.

Senator Beaudoin: One of the main principles in the Charter of Rights and Freedoms is the principle of equality. Canada is a bilingual country with two judicial systems. Could we not find some provision somewhere that would enable us to conclude that our justice system must respect the richness that comes from this bilingualism and bijuralism?

In the matter involving the *La soirée du hockey* broadcast in French, we won, by saying that the two official languages are equal and that Radio-Canada and CBC must respect this value. We should do the same in the case of the principle of equality. Our country has two systems. One is based on the French model, and the other on the British model. Does that lead us to justice based on equality? I am not affirming that, but it is something to think about.

As far as the health care sector goes, section 7 provides for the right to life, security and freedom. I do not want to get into the debate on the right to life, because that is another matter. In an area as important as health care, the issue of bilingualism is very

M. Gérard Finn, conseiller spécial, Commissariat aux langues officielles: Il faut faire une distinction entre la question des langues et celle des ancêtres. Qu'on soit anglophone, francophone, Écossais ou Acadien, c'est la langue officielle parlée qui déclenche l'obligation ou non de servir le public dans les deux langues officielles si le nombre est suffisant. Dans ce sens, cela n'a pas d'influence sur la portée du service au public dans les institutions fédérales.

Le sénateur Comeau: Vous dites qu'il n'y a pas d'influence sur le plan du service. Je peux comprendre cela, mais si nous pouvions connaître le nombre d'Acadiens dans nos provinces, cela pourrait nous donner des munitions politiques et on pourrait ainsi dire qu'il y a X nombre d'Acadiens en train de se faire assimiler. À ce moment-ci, le recensement ne nous donne pas cette possibilité. On cherche toutes sortes de munitions et toutes sortes de moyens.

M. Finn: Il y a une longue liste de choix dont un qui est «Canadien». Une des nouvelles questions sur les langues, c'est: quelle autre langue parlez-vous à la maison? Cela va nous donner une bonne indication des Acadiens ou autres qui parlent principalement l'anglais à la maison. Jusqu'à présent, on ne savait pas s'ils parlaient une autre langue. Maintenant, avec la question supplémentaire, on va savoir quel pourcentage de ces gens parlent principalement l'anglais à la maison, mais aussi le français ou une autre langue. Cela sera intéressant au niveau des transferts linguistiques. On ne pourra plus dire, quand quelqu'un qui est francophone et qui parle principalement l'anglais à la maison, qu'il s'agit d'un transfert linguistique puisqu'il pourrait parler aussi le français à la maison. On précise les deux.

Le sénateur Comeau: On reviendra sur cette question, madame la présidente.

La présidente: Il avait été convenu qu'on essaierait de terminer cette partie de la rencontre à 18 h 30 pour ensuite passer à la partie affaires.

Nous voulons profiter à 100 p. 100 de nos témoins, mais à ce point-ci il faudra aller assez brièvement.

Le sénateur Beaudoin: Dans la Charte des droits et libertés, un des principes fondamentaux est le principe de l'égalité. Le Canada est un pays bilingue et bi-juridique. Ne pourrions-nous pas trouver une assise quelconque afin de conclure que notre système de justice se doit de respecter cette richesse du bilinguisme et du bi-juridisme?

Dans l'affaire concernant l'émission *La soirée du hockey*, on a gagné en disant que les deux langues officielles sont égales et que Radio-Canada et CBC doivent respecter ces valeurs. On devrait faire de même pour le principe de l'égalité. Notre pays possède deux systèmes. L'un est d'inspiration française et l'autre britannique. Cela nous conduit-il à une justice qui s'appuie sur l'égalité? Je ne l'affirme pas, mais c'est un point de réflexion.

Pour ce qui est du secteur de la santé, nous avons, à l'article 7, le droit à la vie, à la sécurité et à la liberté. Je ne veux pas entamer le débat sur le droit à la vie, car c'est une autre question. Dans un domaine aussi important que celui de la santé, la question du

real in a country such as ours. That is why I would willingly accept Senator Keon's proposal that the principle of bilingualism be included in the Canada Health Act.

Senator Corbin: I would like to ask the Commissioner whether it is possible to file a complaint about her report.

Ms. Adam: All things are possible.

Senator Corbin: What happened to your mascot, the prix Léon?

In the French version you use the word "chemineau," which means tramp or vagabond.

You did not use the word "C-H-E-M-I-N-O-T," but rather "C-H-E-M-I-N-E-A-U." This makes all the difference in the world — and I know this because I am the son of a "cheminot," a railway worker. So you made a mistake in your heading, but I mention this just as a joke.

Ms. Adam: I noticed it, but it was too late.

The Chair: I repeat Senator Comeau's invitation for you to attend our committee meetings. We will keep you posted and send you a notice, Ms. Adam, so that you may be present. If you cannot be present, I am sure one of your colleagues could attend.

Senator Gauthier: I would like to ask a few questions about the linguistic audit. I thought I would have an opportunity to do that in the second part of the meeting, as we agreed.

My question is as follows. I have some experience with the auditing of accounts, having chaired the Public Accounts Committee for years. There is a system called VFM auditing, value-for-money.

An audit exercise needs clear and specific objectives and criteria. You received an additional budget this year of some $1.3 million or $1.4 million, if I remember correctly. You convinced me that you needed the money in order to be able to carry out more audits of departments, in order to see whether they were meeting the requirements of the act and to get a clear accounting of how official language policies were being implemented.

Do you intend to carry on with that work? If so, could we have a broader discussion on that?

Ms. Adam: Mr. Robichaud could elaborate on this, and I do not want to slow down the committee's work. We are now at the stage of identifying these criteria and objectives and establishing the methodology. We are involved in consultations and part of the team is already in place. So the process is underway.

I will be pleased to come back to the committee with the team in order to listen to your opinions, and, on the basis of your experience, hear what an audit needs to look like in order to help you as a parliamentarian. We could take that information into account as we develop our methodology and our audit approach.

bilinguisme est réelle pour un pays comme le nôtre. C'est pourquoi j'accepte volontiers la proposition du sénateur Keon. On devrait incorporer dans la Loi canadienne sur la santé le principe du bilinguisme.

Le sénateur Corbin: J'aimerais demander à la commissaire s'il est possible de porter plainte contre son rapport.

Mme Adam: Tout est permis.

Le sénateur Corbin: Votre mascotte, le prix Léon, qu'en avez-vous fait?

> Chemineau: Celui qui parcourt les chemins et qui vit de petites besognes, d'aumônes ou de larcins.

Vous n'avez pas écrit C-H-E-M-I-N-O-T mais C-H-E-M-I-N-E-A-U. Cette distinction fait toute la différence au monde — et je le sais, car je suis fils de cheminot. Vous avez donc fait une erreur dans votre entête, mais je vous le souligne pour rire.

Mme Adam: Je l'avais noté, mais trop tard.

La présidente: Je réitère l'invitation du sénateur Comeau que vous soyez présente à nos réunions de comité. Nous vous tiendrons au courant et nous vous enverrons un avis de convocation, madame Adam, afin que vous puissiez y être. S'il ne vous est possible de le faire, il y aura certainement de vos collègues qui pourront venir.

Le sénateur Gauthier: J'aimerais poser quelques questions sur la vérification linguistique. Je croyais en avoir l'occasion en deuxième partie, tel que convenu.

La question que j'aimerais poser est la suivante. J'ai une certaine expérience dans la vérification des comptes, ayant été président du comité des comptes publics pendant des années. Il y a un système qui existe du nom de VOR, la Vérification de l'Optimisation des Ressources.

Lorsqu'on effectue une vérification, il faut avoir des objectifs et des critères clairs et précis. On vous a accordé cette année un budget supplémentaire d'environ 1,3 millions $ ou 1,4 millions $, si ma mémoire est bonne. Vous m'avez convaincu que cela était nécessaire afin d'effectuer plus de vérification des ministères, à savoir s'ils rencontrent les exigences de la loi et pour s'assurer d'obtenir un compte rendu fidèle de la mise en place des langues officielles.

Avez-vous l'intention de poursuivre dans cette optique? Si c'est le cas, pourrait-on en discuter de façon plus large?

Mme Adam: M. Robichaud pourrait nous en dire davantage sur ce point, et je ne veut pas retarder les travaux de votre comité. Nous en sommes à l'étape de déterminer ces critères et objectifs, d'établir la méthodologie. Nous sommes en consultation et déjà une partie de l'équipe est en poste. Le processus est donc démarré.

D'ailleurs, il me fera plaisir de venir avec l'équipe recueillir vos opinions et, en se basant sur votre expérience, entendre ce qui, dans une vérification, vous aiderait comme parlementaire. Nous pourrions en tenir compte dans l'élaboration de notre méthodologie et de notre approche de vérification.

Mr. Robichaud: I fully support that idea.

Ms. Adam: So we will certainly come back.

Senator Gauthier: In your presentation, you talked about a number of departments to which you gave advice. Can we have access to those documents? For example, on the last page of your presentation, you mentioned giving certain guidelines to Treasury Board. Could we have a copy of that?

Ms. Adam: I have had differing opinions on whether that is possible. Everyone is going to have to come together on this.

I can do nothing because I am receiving two different opinions. I will have to think about it.

The Chair: Thank you once again. Thank you to the members of the committee for their participation. This was very interesting. The committee is just getting underway in its work, and this was an auspicious beginning. This is a small example of what we will do in 2002, 2003 and 2004 in the Standing Senate Committee on Official Languages.

We have two points to discuss: first, the motion for the order of reference that has just been distributed to you; second, the Statistics Canada report that will be published on December 10. I will be making a suggestion to you on that.

Senator Maheu: Point of order.

The Chair: We will deal with it at the end. The motion before you reads as follows:

> That the Senate Standing Committee on Official Languages be authorized to study and report from time to time upon the operation of the Official Languages Act, and of regulations and directives made thereunder, within those institutions subject to the Act, as well as upon the reports of the Commissioner of Official Languages, the President of the Treasury Board and the Minister of Canadian Heritage — section 88 of the Act.

Senator Comeau: My questions are on the institutions subject to the Official Languages Act. I assume that those institutions include all the departments, foundations and other government entities. As for the new foundations, can they appear before the committee if they are not subject to the act?

The Chair: That is a very interesting question. I will ask those with more experience to answer. In my opinion, if the foundation has been created by a federal government body, it is subject to the Official Languages Act.

Senator Beaudoin: In any case, I agree with this motion before us, for a very simple reason. The Commissioner preferred the expression "institutions subject to the Act" to "federal institutions," because "institutions subject to the Act" is broader and less specific than "federal institutions." I have no hesitation in voting for the use of "institutions subject to the Act."

M. Robichaud: Je suis tout à fait d'accord.

Mme Adam: Alors nous reviendrons sûrement.

Le sénateur Gauthier: Dans votre présentation vous avez parlé de plusieurs ministères auxquels vous avez donné des conseils. Pouvons-nous avoir accès à ces documents? Par exemple, à la dernière page de votre exposé vous dites avoir donné au Conseil du trésor certaines directives. Pourrait-on obtenir copie de cela?

Mme Adam: J'ai des avis différents de chaque côté. Il faudra donc se concerter.

Je suis immobilisée lorsqu'on me donne deux avis différents. Je vais y penser.

La présidente: Nous vous remercions encore une fois. Je remercie les membres du comité de leur participation. Ce fut très intéressant. Ceci entame bien le travail de notre comité. C'est un petit exemple de ce qu'on fera en l'année 2002, 2003 et 2004 au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Nous avons deux points à discuter: d'abord, sur la motion de renvoi qui vient de vous être distribuée; deuxièmement, sur le rapport de Statistique Canada qui va être publié le 10 décembre. Et je vous ferai une suggestion à cet effet.

Le sénateur Maheu: Un point d'ordre.

La présidente: Nous le prendrons à la fin. Vous avez devant vous une motion de renvoi qui se présente comme suit:

> Le Comité sénatorial permanent des langues officielles reçoit la permission d'étudier afin d'en faire rapport de façon ponctuelle l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant au sein des institutions assujetties à la loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du trésor et de la ministre du Patrimoine canadien — article 88 de la Loi.

Le sénateur Comeau: Mes questions traitent des institutions assujetties à la Loi sur les langues officielles. J'assume que ces institutions se reportent à tous les ministères, toutes les fondations et tous les départements gouvernementaux. Quant aux nouvelles fondations, peuvent-elles comparaître devant le comité si elles ne sont pas assujetties à la Loi?

La présidente: Cette question est très intéressante. Je vais demander à ceux qui ont plus d'expérience d'y répondre. À mon avis, si la fondation est créée par un service gouvernemental fédéral, elle devient assujettie à la Loi sur les langues officielles.

Le sénateur Beaudoin: De toute façon, je suis d'accord avec ce texte et la raison en est très simple. La commissaire préférait l'expression «institutions assujetties» à l'expression «institutions fédérales» car «institutions assujetties à la loi» a un sens plus vague et plus considérable que «institutions fédérales». Je vote en faveur de l'expression «institutions assujetties» les yeux fermés.

As for the foundations, I would say that if we want to include them, it would be better to adopt the amended motion rather than the wording of section 88. It talks about federal institutions, whereas institutions subject to the act is broader. So I quite like this amendment.

Senator Comeau: Are there foundations being created that are not subject to the Official Languages Act? If so, perhaps these institutions should be encouraged to recognize the value of bilingualism.

The Chair: Ms. Tremblay, do you know if there are foundations that are not subject to the Official Languages Act?

Ms. Tremblay: I do not know, but there may be. For example, the Sport Dispute Resolution Centre is established under the Physical Activity and Sport Act and is not subject to the Official Languages Act. As it stands, the wording would not allow this Centre to be called before the committee, even though it has language obligations under the Physical Activity and Sport Act, because it is not subject to the Official Languages Act.

For example, if the committee wanted to invite the Justice Department to appear to talk about its Environmental Scan report, there may some ambiguity, since that report was not commissioned in a context where the Official Languages Act applies. That is my point of view.

Senator Gauthier: That is what I was going to say as well. Right now, there is an amendment that has been proposed to Bill C-12, which is before the Senate, that would force the Sport Dispute Resolution Centre to present its language policy and to act on it.

The act clearly indicates that the board of directors must adopt an official languages policy. If the order of reference is worded in this way, I do not see any difficulty in having the centre appear, but without that wording we might have problems. I would recommend that you listen to me and vote with me tomorrow.

When we specify that we are talking about departments, we leave out many other bodies, and I do not like the idea of including the wording of section 88 of the Official Languages Act in the order of reference. The act is there.

Senator Beaudoin: I would like to ask Ms. Tremblay her opinion about whether foundations are included in the institutions subject to the act. Like Senator Comeau, I believe that these foundations should be subject to the Official Languages Act.

The Chair: We cannot start naming all these institutions, because we cannot do everything.

Senator Comeau: We need to include all federal institutions.

Senator Maheu: If there are any doubts as to whether the foundations are included in the institutions subject to the act, we can ask for another order of reference next week once we hear back about the foundations.

The Chair: Nothing prevents us from doing that.

Quant à la question relative aux fondations, je dirais que si on veut inclure les fondations, on est mieux d'adopter le texte amendé plutôt que le texte de l'article 88. Ce sont les institutions fédérales, alors que les institutions assujetties à la loi, c'est plus considérable. En somme, j'aime bien cet amendement.

Le sénateur Comeau: Y a-t-il des fondations en voie de création qui ne sont pas assujetties à la Loi sur les langues officielles? Si oui, peut-être devrait-on encourager ces institutions à reconnaître la valeur du bilinguisme.

La présidente: Madame Tremblay, savez-vous s'il y a des fondations qui ne sont pas assujetties à la Loi sur les langues officielles?

Mme Tremblay: Je ne sais pas s'il y en a, mais il pourrait y en avoir. Par exemple, le Centre sur la résolution des conflits sportifs est créé en vertu de la Loi sur les sports et l'activité physique et n'est pas assujetti à la Loi sur les langues officielles. Tel quel, le libellé ferait en sorte que vous ne pourriez pas convoquer ce Centre qui, pourtant, a des obligations linguistiques en vertu de la Loi sur les sports, mais qui n'est pas assujetti à la Loi sur les langues officielles.

Par exemple, si le comité a l'intention de convoquer le ministère de la Justice au sujet du rapport sur l'état des lieux, il pourrait y avoir ambiguïté puisque ce rapport n'a pas été commandé dans le contexte de l'application de la Loi sur les langues officielles. C'est mon point de vue.

Le sénateur Gauthier: C'est ce que j'allais dire également. Il y a un amendement au projet de loi C-12 actuellement au Sénat qui propose que le Centre sur la résolution des conflits sportifs soit appelé à exposer sa politique linguistique et à agir.

La loi est claire et stipule que le Bureau de direction doit adopter une politique de langues officielles. Si c'est dans le libellé de l'ordre de renvoi, je ne vois pas la difficulté de le convoquer, mais si ce n'est pas le cas on pourrait avoir des problèmes. Je vous recommande de m'écouter et de voter avec moi demain.

Lorsqu'on spécifie des ministères, on élimine bien d'autres choses et je n'aime pas l'idée d'inclure le libellé de l'article 88 de la Loi sur les langues officielles dans l'ordre de renvoi. La loi est là.

Le sénateur Beaudoin: J'aimerais demander à Mme Tremblay son avis quant à l'inclusion des fondations au rang des institutions assujetties à la loi. Comme le sénateur Comeau, je suis d'avis qu'on devrait assujettir les fondations à la Loi sur les langues officielles.

La présidente: Il ne faudrait pas commencer à nommer toutes les institutions parce qu'en fait, on ne peut pas tout faire.

Le sénateur Comeau: Il faudrait y inclure toutes les institutions fédérales.

Le sénateur Maheu: Si on a un doute à savoir si les fondations font partie des institutions assujetties à la loi, on peut demander un autre ordre de renvoi la semaine prochaine lorsqu'on aura reçu la réponse au sujet des fondations.

La présidente: Rien ne nous empêche de le faire.

Senator Corbin: I have no problem with that idea, and I think that there was no problem to begin with. What you are looking for is a reference from the Senate to start your work, and subsection 69(2) gives you that reference.

Once they are tabled, the reports of the Commissioner of Official Languages are sent to the committee set up by Parliament to implement section 88. The commissioner's report is tabled by the Speaker and automatically sent to our committee. We already have our mandate, but if you want to add anything, I am a good sport and I am completely on side on this issue.

The Chair: Do I have your permission to move this motion in the Senate tomorrow?

Senator Comeau: Over my objection.

Senator Corbin: On division.

Senator Comeau: I would like the committee to be able to invite federal institutions that are not subject to the Official Languages Act. I would like to know what those institutions are prepared to offer our francophone and anglophone communities across Canada.

Institutions subject to the act have certain controls on them, and if you want to exclude institutions that are not subject to the act, go ahead, but I do not agree.

Senator Gauthier: I do not have much experience with this, but I believe that the terms "notwithstanding" and "among other things" are quite generous in their application. Instead of saying "and of regulations" we could say "among other things, regulations."

Senator Beaudoin: That is not the problem. The text is an improvement in the first area and I am prepared to vote in favour of that. However, Senator Gauthier is right. It does not go far enough and I think that committee members need a week to think about this. Ms. Tremblay might be able to find some wording for us.

Ms. Tremblay: There is, for example, section 58 of the Official Languages Act, which grants the Commissioner the power to investigate. That power is not restricted to the implementation of the Official Languages Act. The text reads as follows:

> ... any provisions of any act of Parliament or regulations relating to the statute of use of the official languages ...

The provision would apply, for example to the Conflict Resolution Centre, which is not subject to our act but to the act which created it and which sets out linguistic obligations. It would not go as far as what you wanted, but it would be a possibility.

Senator Gauthier: Why not take a bit of time for reflection, as Senator Beaudoin as suggested? We can adjust the wording so that it includes all the aspects that we want to see included. There is no urgency, since the annual report is sent to this committee. The commissioner talked about Statistics Canada in her report. We can invite officials from Statistics Canada.

Le sénateur Corbin: Je n'ai pas de problèmes avec l'idée et je pense qu'au départ, il n'y avait pas de problèmes. Ce que vous cherchez, c'est une référence du Sénat pour pouvoir commencer à opérer et l'article 69(2) vous fournit cette référence.

Après leur dépôt, les rapports du Commissaire aux langues officielles sont renvoyés devant le comité constitué par le Parlement pour l'application de l'article 88. Le rapport du commissaire est présenté par le président et est automatiquement envoyé à notre comité. Nous avons notre mandat mais si vous voulez ajouter des considérations, je suis bon joueur et j'abonde avec vous dans ce sens.

La présidente: Avec votre permission, puis-je proposer cet ordre de renvoi au Sénat demain?

Le sénateur Comeau: Avec mon objection.

Le sénateur Corbin: À la majorité.

Le sénateur Comeau: J'aimerais que le comité puisse inviter des institutions fédérales qui ne sont pas assujetties à la Loi sur les langues officielles. J'aimerais savoir ce que ces institutions sont prêtes à offrir à nos communautés francophones et anglophones au Canada.

Les institutions assujetties à la loi font l'objet de contrôles, et si vous voulez exclure les institutions qui ne sont pas assujetties à la loi, allez-y, mais je ne suis pas en faveur.

Le sénateur Gauthier: Je n'ai pas beaucoup d'expérience, mais je crois que les termes «nonobstant» et «entre autres» sont assez généreux. Au lieu de dire «ainsi que les règlements, on pourrait dire «entre autres, des règlements».

Le sénateur Beaudoin: Le problème ne se situe pas là. Ce texte améliore le premier et je suis prêt à voter dessus. Toutefois, le sénateur Gauthier a raison. Cela ne va pas assez loin et je crois qu'il faudrait une semaine de réflexion aux membres du comité. Mme Tremblay pourrait peut-être trouver un texte.

Mme Tremblay: Je pourrais noter, par exemple, l'article 58 de la Loi sur les langues officielles, qui donne à la commissaire un pouvoir d'enquête. Ce pouvoir d'enquête ne porte pas seulement sur l'application de la Loi sur les langues officielles. Je vais vous citer le texte en anglais:

> ...any provisions of any act of Parliament or regulations relating to the statute of use of the official languages...

Cette disposition viserait, par exemple, le Centre des différends, qui n'est pas assujetti à notre loi, mais à la loi qui crée le Centre, laquelle prévoit des obligations linguistiques. Cela n'irait pas aussi loin que vous le souhaiteriez, mais ce serait quand même une mesure possible.

Le sénateur Gauthier: Pourquoi ne prendrions-nous pas un recul à ce sujet, comme le suggère le sénateur Beaudoin? Nous pourrions reformuler le libellé pour qu'il comprenne tous les éléments que nous désirerions y voir inclus. Il n'y a pas urgence puisque le rapport annuel est envoyé à ce comité. La commissaire a parlé dans son rapport de Statistique Canada. Nous pourrions convoquer des représentants de Statistique Canada.

Senator Beaudoin: I suggest that we postpone our decision until next week.

Senator Corbin: We are working as a team. If one senator has an issue, like Senator Comeau, who has a special request, we need to do everything we can to accommodate that request.

Senator Comeau: I can propose a compromise. I would like to see us go ahead with the current wording of the reference motion. I do not want to create a delay at this point in the process. Perhaps our committee could review the reference later and we could then ask the Senate to approve a change. That could be a solution to my problem.

The Chair: Especially since our rules allow us to seek another reference in January.

Senator Corbin: I move the adoption of the motion.

Senator Beaudoin: I second the motion.

Some hon. members: Agreed.

The Chair: Thank you. I will move the motion tomorrow in the Senate.

The Chair: The second point is the report that Statistics Canada will be publishing on the linguistic aspects of mobility in Canada beyond 2001. The report will be released December 10. There will be a breakfast presentation on Friday, December 13, to discuss language issues in Canada.

We have already contacted Statistics Canada, and officials from the organization are prepared to meet with us if we are available at lunch time on Thursday, December 12. If you are not available, you could delegate someone from your staff to bring back the information that will be presented by the Statistics Canada representatives. Do you agree to have the committee reserve a room?

Senator Beaudoin: The Legal and Constitutional Affairs Committee always sits at that time.

The Chair: You may also receive an invitation to the breakfast meeting on Friday, December 13. If you are interested, the registration fee is $40.

Senator Gauthier: The Internal Economy Committee has to invite all committee chairs to discuss their budgets.

The Chair: The meeting of the Internal Economy Committee is scheduled for Tuesday, December 10.

On Mondays, between committee meetings, we usually hold a one-hour preparatory meeting in this very room, from 4 p.m. to 5 p.m. Next Monday, December 9, we will be meeting to discuss future business and to approve the budget.

Senator Comeau: Since I have to travel from Nova Scotia, I often arrive at the committee at the last minute, either because there has been a flight delay or for some other reason. I was wondering if it would be possible to hold our meetings at 4:30 instead of 4 p.m.

Le sénateur Beaudoin: Je suggère que nous remettions cette décision à la semaine prochaine.

Le sénateur Corbin: Nous travaillons en équipe. Si un sénateur a un problème, comme le sénateur Comeau, qui a une demande spéciale, il faut que nous fassions tout pour l'accommoder.

Le sénateur Comeau: Je peux proposer un compromis. J'aimerais qu'on poursuive avec le libellé actuel de l'ordre de renvoi. Je n'aimerais pas créer un délai à ce moment-ci du processus. Peut-être que notre comité pourrait réexaminer l'ordre de renvoi plus tard et nous pourrions alors demander au Sénat de modifier notre mandat. Cela pourrait être une solution à mon problème.

La présidente: D'autant plus que notre Règlement nous permet de faire un autre ordre de renvoi en janvier.

Le sénateur Corbin: Je propose l'adoption de la motion.

Le sénateur Beaudoin: J'appuie cette motion.

Des voix: D'accord.

La présidente: Je vous remercie. Je le proposerai demain en Chambre.

La présidente: Le deuxième point concerne le rapport que Statistique Canada va publier sur les questions linguistiques sur la mobilité au Canada au-delà de 2001. Ce rapport sera publié le 10 décembre. Un petit déjeuner-conférence est déjà prévu pour le vendredi 13 décembre afin de discuter des questions linguistiques au Canada.

Nous avons déjà contacté Statistique Canada à ce sujet et les représentants du ministère sont prêts à nous rencontrer si nous sommes disponibles à l'heure du lunch, le jeudi 12 décembre. Si un sénateur n'était pas disponible, il pourrait déléguer un membre de son personnel pour recueillir l'information que les représentants de Statistique Canada auront à partager. Êtes-vous d'accord pour que nous réservions une salle?

Le sénateur Beaudoin: Le Comité des affaires juridiques et constitutionnelles siège toujours à cette heure.

La présidente: Vous recevrez peut-être aussi l'invitation du petit déjeuner du vendredi 13 décembre. Si vous êtes intéressés, les frais d'inscription sont de 40 $.

Le sénateur Gauthier: Le Comité de la régie interne doit inviter tous les présidents de comités pour discuter des budgets.

La présidente: Le Comité de la régie interne doit tenir cette réunion le mardi 10 décembre.

Les lundis entre les comités, notre habitude sera de tenir une réunion préparatoire de travail d'une durée d'une heure dans cette même salle, de 16 heures à 17 heures. Lundi prochain, le 9 décembre, nous nous rencontrons afin de discuter de nos travaux futurs et d'approuver le budget.

Le sénateur Comeau: Puisque je voyage de la Nouvelle-Écosse, il m'arrive souvent d'arriver au comité à la dernière minute, soit parce que l'avion a eu un délai ou pour quelque autre raison. Je me demandais s'il était possible de tenir nos réunions à 16 h 30 plutôt qu'à 16 heures.

The Chair: We could look into that. Is your staff aware of your timing?

Senator Comeau: Yes.

The Chair: Thank you very much.

The committee adjourned.

OTTAWA, Monday, December 9, 2002

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:07 p.m. to consider the future business of this committee.

Hon. Senator Rose-Marie Losier-Cool (*Chair*), in the chair.

[*Translation*]

The Chairman: I would like to thank you for being here today to finalize the future business of this committee which will be conducted at least until the end of March. If our plans can extend to the summer holidays that would be even better.

This is a working meeting, which is why you received a notice this morning or yesterday. This is an important working meeting because we would like to finalize our future business.

I remember that mention was made in the committee that we wanted these meetings to be open to the public. If you have any objections, or if you would prefer to meet *in camera*, you can let us know but remember that we are meeting this morning to decide on our business for the coming months.

I have some questions to ask with respect to translation and printing. Should we ask the Debates of the Senate to transcribe and translate our debates at these meetings? Or can we get by with only the blues?

As you know most of us attend other committee meetings, and unless this is included in a report, there will be no report of the Senate debates. Would you agree to forgo the translation and printing of today's proceedings in order to reduce the costs? The committee clerk will be sending you the blues tomorrow or the next day.

Senator Gauthier: I have read the document. We should try to be flexible and not adopt that type of document immediately. We met with the commissioner. I read the minutes from Ms. Adam, and there are a number of items that we should examine further before undertaking the study of topics such as Public Works or Treasury Board.

I thought that the reason why we struck a Senate committee was to proceed with an in-depth consideration of issues, rather than to deal with matters that might only be of interest to a few people or groups.

La présidente: Nous pourrons voir ce qu'il y a lieu de faire. Votre personnel est-il au courant de vos délais?

Le sénateur Comeau: Oui.

La présidente: Je vous remercie beaucoup.

La séance est levée.

OTTAWA, le lundi 9 décembre 2002

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 16 h 07 pour étudier les travaux futurs du comité.

L'honorable Rose-Marie Losier-Cool (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente: Je vous remercie de votre présence aujourd'hui à cette réunion pour finaliser les travaux futurs de notre comité qui se dérouleront au moins jusqu'à la fin mars. Si nous pouvons planifier jusqu'aux vacances d'été ce sera encore mieux.

Il s'agit d'une réunion de travail et c'est la raison laquelle vous avez reçu un avis de convocation ce matin ou hier. C'est une réunion de travail qui se veut très importante puisqu'il s'agit de la réunion pour finaliser les travaux futurs.

Je me souviens qu'on ait mentionné au comité qu'on désirait que ces réunions soient publiques. Si vous voyez des objections, et que vous préférez une réunion à huis clos vous pouvez le signaler, mais il s'agit d'une réunion de travail pour décider ce que nous allons faire dans les mois à venir.

Je voudrais vous consulter sur la question de la traduction et de l'impression. Devons-nous demander aux débats du Sénat de transcrire les discussions de ces réunions et de les faire traduire? Ou peut-on se satisfaire simplement des bleus?

Vous savez que la plupart d'entre nous allons à d'autres comités, à moins que cela ne fasse partie d'un vrai rapport, il n'y a pas de rapport des débats du Sénat. Est-ce que vous êtes d'accord pour ne pas faire traduire ni imprimer — c'est certainement une question de coûts — les délibérations d'aujourd'hui? Vous recevrez les bleus, le greffier du comité vous les enverra dès demain ou après demain.

Le sénateur Gauthier: J'ai lu le document. Nous devrions garder une certaine flexibilité et ne pas s'attacher à un document comme cela tout de suite. Nous avons eu une réunion avec la commissaire. J'ai lu le procès-verbal de Mme Adam, il y a beaucoup de choses qui sont importantes à étudier avant de s'engager à étudier des sujets comme les Travaux publics ou le Conseil du Trésor.

Selon moi, l'idée d'un comité du Sénat c'était pour faire une étude plus en profondeur des questions, ne pas s'attarder à des choses qui pourraient être dans l'intérêt de quelques personnes ou quelques groupes.

That is why I believe that the most important issues for senators at this time would be health, justice and probably, after Christmas, the public service. There will be a great deal of upheaval within the public service. The Standing Senate Committee on Official Languages will have an important part to play in that. The members of Parliament will not have the time to examine the whole issue, so we must take the time to do it. I am still not quite in agreement with the idea of meeting once every two weeks, I do not think that it is enough. We will have to give some thought to a better approach because this is a very complex issue. It is not a question of apples or oranges, it is more complex than that. We will have to be more flexible. I don't want to meet in camera, I prefer to have public meetings. This is in the public interest.

The House of Commons has held two meetings that were reported at length in the media. I do not want any of that. They were debating traffic tickets in Quebec. That is right. They discussed traffic violations, and they did it at length. It is something that interests me, but I do not think we have to make a big deal about it. Health is important. There are Senate documents that we should be looking into.

Last week, Senators Léger and Losier-Cool attended a committee meeting on health care services in French. I think we should deal with that document and see what it says. We should read it, make comments and do what has to be done to ensure that the Official Languages Act is applied.

I think we should be more flexible than to simply say: "This is the future business of the committee." Where will that lead us? Mr. Dion will be announcing his action plan after Christmas. There will be a whole host of topics to discuss. If we do not do that here, in committee, I do not know what will happen but I do know that the communities will be not satisfied with our work. We must discuss this so as to better reflect the interests of the communities.

Here is my problem. I represent 500,000 Franco-Ontarians and I am the only one here. We have problems with justice, health, and social services. I would like the committee to discuss these issues. I do not want to spend my time discussing a document that says that in March we will be examining "the Special Study on the Operation of the Official Languages Act."

The Chairman: I apologize for interrupting you. You are raising an important point that will be discussed later.

For the time being, would you agree to simply have the draft of this meeting or should we ask the *Journals of the Senate* to publish a copy of the meeting for us.

Senator Gauthier: You asked about sitting *in camera*. I do not agree with that.

The Chairman: That is why we are not doing it.

Senator Corbin: I think there should be a public record of this committee proceedings in both official languages. Of all of the Senate committees, this one should set the example. This will be helpful to the general public as well as to experts from both linguistic communities.

C'est pour cela que je pense que les dossiers les plus importants, actuellement pour les sénateurs, ce sont la santé, la justice et probablement, après Noël, la fonction publique. Il va y avoir un gros chambardement de l'organisation de la fonction publique. Le Comité sénatorial permanent des langues officielles va y être pour quelque chose d'important. Les députés n'auront pas le temps d'examiner tout cela, nous devrions prendre le temps. Je suis encore un peu en désaccord avec cette idée que nous devons avoir une réunion toutes les deux semaines, ce n'est pas suffisant. Il faudra réfléchir et discuter d'une meilleure approche parce qu'il s'agit d'un dossier très complexe. Ce n'est pas une affaire de compter des pommes ou des oranges, c'est très complexe. Il faudrait qu'on soit un peu plus flexible. Je ne veux pas de réunion à huis clos, je préfère les réunions ouvertes. C'est dans l'intérêt du public.

La Chambre des communes a tenu deux réunions qui ont été amplement médiatisées. Je n'en veux pas de cela. Ils discutaient des contraventions au Québec. C'est correct. Ils s'attardent à des contraventions, on en a discuté pendant beaucoup de temps. Cela m'intéresse, mais ce n'est pas une affaire avec laquelle je ferais un chiard. La santé c'est important. Nous avons des documents au Sénat qui devraient nous intéresser.

La semaine passée, les sénateurs Léger et Losier-Cool étaient à une réunion de comité où on a discuté des soins de santé en français. Je pense qu'on devrait s'occuper de ce document et en prendre acte. Le lire, le commenter et faire ce qu'on doit faire, surveiller l'application de la Loi sur les langues officielles.

Je voudrais qu'on ait plus de flexibilité que de s'attarder à dire: «ce sont les travaux futurs du comité.» À quoi cela va-t-il nous mener? Après les Fêtes, M. Dion va annoncer son plan d'action. Il y aura une foule de sujets à discuter. Si on n'en parle pas ici, en comité, je ne sais pas ce qui arrivera mais les communautés ne seront pas contentes de notre travail. Nous devons en discuter afin que l'on puisse bien refléter les intérêts dans les communautés.

Mon problème est le suivant. Je représente 500 000 franco-ontariens et suis seul ici. Nous avons des problèmes en justice, en santé et dans le domaine social. J'aimerais que ces problèmes soient discutés au sein du comité. Je ne veux pas m'attarder sur un document qui dit qu'au mois de mars on va étudier le «Special Study on the Operation of the Official Languages Act».

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre. Vous soulevez un point très important qui va être discuté plus tard.

Pour le moment, êtes-vous d'accord à ce que l'on n'obtienne que les brouillons de cette réunion-ci ou devrait-on demander aux *Journaux du Sénat* de nous en publier une copie.

Le sénateur Gauthier: Vous avez parlé de huis clos. Je ne suis pas d'accord avec cela.

La présidente: C'est pourquoi il n'en est pas ainsi.

Le sénateur Corbin: Je crois que ce comité se doit de publier ses travaux dans les deux langues officielles. De tous les comités de l'institution, ce comité se doit de donner l'exemple. Ceci rendra service au public en général de même qu'aux spécialistes des deux communautés linguistiques.

Whether we want it or not, even if our proceedings do not appear to be far-reaching from the outset, some people are interested in our point of view and we should given them an opportunity to react in the language of their choice.

The Chairman: Are there any other comments? We have no problem doing it if you want this for the archives or for the future.

Senator Corbin: If it is not an *in camera* meeting then the record will have to be published in both official languages.

Senator Gauthier: I agree with Senator Corbin.

The Chairman: Beside the blue, we will have to ask the Journals of the Senate to proceed.

In your documents you have the criteria governing the committee's selection of its activities. I would like to take a quick look at them. I think they may influence our choice of the future business of this committee. There are two criteria resulting from your response to the request that had been made.

The first criterion deals with promoting the cause of linguistic minorities and preventing their assimilation.

Senator Gauthier has just alluded to health care. That is certainly one way to further the cause of linguistic minorities. That would be an important theme. The second criterion deals with an in-depth study of certain issues: whether we invite the Commissioner, the minister or Ms. Copps, we will have to follow-up the presentations. We will keep these criteria in mind when we decide on the future business of the committee.

We have also distributed the list of 23 projects. Some have not been identified.

Senator Gauthier: This list was drafted by the clerk. Earlier, I had circulated a list, some points of which were taken up. I think we should deal specifically with the important issues that the committee will be considering. Whether it be health or justice, I think we should decide upon the topics to be examined.

The Chairman: We are dealing with that. We have the list.

Senator Gauthier: The use of official languages in Crown corporations is a very important topic which I do not remember having yet been discussed during the many years that I have sat on this committee. The agreement relating to federal-provincial contributions has never been evaluated by Heritage Canada nor by any other body. This is something that we must deal with.

The Official Languages Act was passed in 1988, and the regulations adopted in 1990. The regulations have never been reviewed. I think we should take some time to study the regulations and invite witnesses to explain how these regulations are being applied.

Some services have been privatized. Arm's length agencies have been created where there is no language accountability. The census results will be made public tomorrow; this is an important event for communities. We should have spent some time discussing what will happen. I did bring it up at least six weeks ago.

Qu'on le veuille ou non, dans le cours de nos délibérations, même si celles-ci n'ont pas une portée immédiate, plusieurs s'intéressent à notre point de vue et nous devons leur offrir l'occasion de réagir dans la langue de leur choix.

La présidente: Y a-t-il d'autres réactions? Il n'y aucun problème, si vous préférez que ce soit fait pour les archives ou pour le futur.

Le sénateur Corbin: Si ce n'est pas une réunion à huis clos, il faut publier dans les deux langues.

Le sénateur Gauthier: Je suis d'accord avec le sénateur Corbin.

La présidente: En plus des brouillons, il faudra donc demander aux journaux du Sénat.

Vous avez dans les documents les critères de sélection des activités du comité. J'aimerais les parcourir très rapidement. Je crois que cela aura une influence sur notre choix pour les travaux futurs de notre comité. Il s'agit de deux critères qui résultent de votre réaction à la demande que vous avez faite.

Le premier critère est de faire avancer la cause des minorités linguistiques et d'enrayer leur assimilation.

Le sénateur Gauthier vient de faire allusion aux soins de santé. C'est certes un moyen de faire avancer la cause des minorités linguistiques. Cela représentera un des thèmes importants. Le deuxième critère est d'approfondir les dossiers à l'étude: que l'on reçoive la commissaire, la ministre ou Mme Copps, il faudra donner suite aux présentations. Ce sont les critères sur lesquels on pourrait réfléchir lorsqu'on décidera des travaux futurs.

Nous avons ensuite fait circuler la liste des 23 projets. Certains ne sont pas identifiés.

Le sénateur Gauthier: Il s'agit d'une liste rédigée par le greffier. J'avais auparavant fait circuler une liste dans laquelle on a retenu certains points. J'aimerais qu'on parle spécifiquement des sujets importants qui seront à l'étude par le comité. Qu'il s'agisse de santé ou de justice, j'aimerais qu'on décide des sujets sur lesquels nous allons nous attarder.

La présidente: Nous en parlons. La liste est là.

Le sénateur Gauthier: Les langues officielles dans les sociétés d'État est un sujet très important qui n'a jamais été traité, à ce que je sache, depuis nombre d'années que je fais partie de ce comité. L'entente des contributions fédérales-provinciales, n'a jamais été évaluée ni par Patrimoine canadien, ni d'autre part. Il faut s'attarder à cette question.

Le règlement de la Loi sur les langues officielles a été adopté en 1990 après l'adoption de la loi en 1988. Il n'y a jamais eu revue de ce règlement. J'aimerais que l'on consacre un peu de temps à l'étude du règlement et que l'on invite des témoins afin de nous exposer la façon dont ce règlement a été appliqué.

Il y a eu privatisation de certains services. Des agences sans lien de dépendance au gouvernement ont été créées et il n'y a pas d'imputabilité linguistique. Le recensement sera annoncé demain, un événement important pour les communautés. Nous aurions dû passer un peu de temps pour voir ce qui va se passer. Pourtant j'en ai parlé il y a un mois et demi.

I would like the Canadian public to be able to watch the televised debates of our committee meetings. Last night CPAC broadcast the Official Languages Committee debate as well as an interview with Solicitor General Wayne Easter. I was not able to watch it, since it was not closed-captioned. A representative of the RCMP was appearing and I think they were dealing with traffic tickets.

The Chairman: You will note that in the work plan you have before you we have left blank spaces so that committee members might include their own suggestions. This work plan has been designed to help those who are responsible for planning our meetings and arranging for witnesses while the Senate is not sitting. Senator Gauthier, your suggestions will be taken into account.

Senator Comeau: I am having trouble following this work plan. First of all, I thought we would be meeting every two weeks. If memory serves, we met last week to hear the Commissioner of Official Languages. Only a few minutes ago I was told that we were again meeting today.

So we are already deviating from our schedule. Whether or not we meet once a week or every two weeks, I would like to know so that I can plan my own schedule.

Senator Gauthier submitted a list of topics for our consideration. I thought that we could add to the list that had already been distributed. That is what I have done and I think you have my list.

From that list, there was to be some type of summary of senators' priorities. I assume that this list of priorities as well as any additions is what we have been given today. Are we going to continue with that list, as Senator Gauthier as suggested, without making any particular choice at this point in time?

The Chairman: We are going to decide today on what you would like to do. We cannot do everything that is on the list. We must set some priorities.

Senator Comeau: I added a few priorities to the list. I thought that you would summarize the priorities that most of us had agreed upon. Howver, I do not think that is quite what we will be doing.

The Chairman: Not everyone submitted a list. We have a list from you and one from Senator Gauthier. Senator Maheu requested that access to health services be provided in English for anglophone linguistic minorities living in Quebec.

With respect to your first question, Senator Comeau, as I explained at the outset, today's meeting is somewhat special because we have to decide upon the future business of this committee since the holidays are wear.

J'aimerais faire en sorte que les Canadiens et Canadiennes puissent assister aux débats télévisés de notre comité. CPAC diffusait hier soir les débats du comité sur les langues officielles ainsi qu'une entrevue avec le solliciteur général Wayne Easter. L'émission n'étant pas sous-titrée, je n'ai pas pu l'écouter. La Gendarmerie Royale y était et on a semblé traiter du sujet des contraventions.

La présidente: Vous constatez que le plan de travail que vous avez devant vous contient des espaces vides dans le but d'accueillir les suggestions des membres du comité aujourd'hui. Il s'agit d'un plan de travail conçu pour aider les personnes qui s'occupent de planifier nos réunions et de voir aux témoins lorsque le Sénat fera relâche. Les points que vous soumettez, sénateur Gauthier, feront partie de notre plan de travail.

Le sénateur Comeau: J'essaie de suivre le plan de travail du comité et j'ai quelques difficultés. Tout d'abord, j'était sous l'impression qu'on se rencontrait à toutes les deux semaines. Si ma mémoire est bonne, nous nous sommes rencontrés la semaine dernière et avons accueilli la commissaire aux langues officielles. J'ai découvert, il y a quelques instants, que l'on se rencontrait de nouveau aujourd'hui.

On se détache déjà du plan de travail fixé. S'il est question de se rencontrer à toutes les semaines ou aux deux semaines, j'aimerais en être informé pour faciliter la planification de mes travaux.

Le sénateur Gauthier nous a soumis une liste de sujets à étudier. J'étais sous l'impression qu'on nous avait distribué une liste à laquelle il était possible d'ajouter. C'est ce que j'ai fait et je crois que vous avez reçu ma liste.

À partir de cette liste, il allait y avoir un genre de résumé des priorités des sénateurs. Je présume que la liste de priorités exprimée par les sénateurs ainsi que les ajouts est ce qui est présenté aujourd'hui. Allons-nous poursuivre avec la liste, telle que proposée par le sénateur Gauthier, sans faire notre choix à ce moment?

La présidente: Nous allons décider aujourd'hui ce que vous désirez faire. On ne peut pas faire toute la liste. Il faut établir des priorités.

Le sénateur Comeau: À l'examen de la liste j'ai ajouté certaines priorités. Je pensais qu'à partir des priorités et du groupe directeur vous alliez faire un résumé des priorités que nous partageons le plus. J'ai l'impression que ce n'est pas vraiment la démarche qui sera suivie.

La présidente: Nous n'avons pas reçu de liste de tous les membres. Nous avons reçu votre liste et une liste du sénateur Gauthier. Le sénateur Maheu demande que les services en anglais soient offerts dans le domaine de la santé pour les anglophones minoritaires du Québec.

Concernant votre première question, sénateur Comeau, tel qu'expliqué au début, la réunion d'aujourd'hui est une réunion un peu spéciale à cause des vacances prochaines, il s'agit de décider des travaux futurs du comité.

In the future, unless the committee decides to proceed otherwise, we will meet once every two weeks. As we decided on November 18, alternate meetings will be preparatory meetings.

Senator Comeau: If you hold a special meeting, could we know beforehand what type of meeting it is?

The Chairman: That is why I did not have to ask for leave today, even though the Senate was sitting. This is not an official meeting.

[*English*]

Senator Keon: I have just a brief comment. From the list of possible projects, we could certainly all agree on what we have to do. I would just make the point that there will be a great deal of time devoted to health in the next little while, because of the Romanow commission and the Kirby committee. On item numbers 17 and 19, and Senator Gauthier has already raised this, it would be wise for us to deal with these issues while we might have maximum effect on the outcome.

The Chairman: I agree.

[*Translation*]

Senator Léger: I see two levels in this discussion: first, I think we should move on to the most important issues, rather than getting sidetracked and we should draft a list of all of the important points.

Second, what they do in other committees? What happens if we take on too much? I am having trouble juggling my appearances in the Senate as well as preparing my files for the two other committees on which I sit. I do not know how we can do anything substantial when our energies are constantly being scattered.

I agree with Senator Keon that we should deal with two issues this year. Health and Minister Dion's report. If we have to examine justice and other matters, each one of them quite involved, I do not see how we will be able to manage everything.

The Chairman: Senator Comeau also made a recommendation to that effect.

Senator Corbin: I did not submit any suggestions, I thought we already had enough on the table. We have to agree on priorities. However, I think that what the commissioner said is quite important in view of the fact that this committee should seriously consider following up on her comments as soon as possible without waiting until the end of the session.

Last week, in answer to my questions, the commissioner said that we should amend the Official Languages Act. She did not have enough time to give us an exhaustive list, but she did briefly refer to one or two issues.

À l'avenir, à moins d'avis contraire de la part du comité, il y aura réunion toutes les deux semaines. Les réunions qui auront lieu en alternance, comme cela a été décidé le 18 novembre, seront des réunions préparatoires.

Le sénateur Comeau: Si vous faites une réunion spéciale, pourriez-vous nous informer à l'avance du statut de la réunion?

La présidente: C'est la raison pour laquelle je n'ai pas eu à demander la permission aujourd'hui même si le Sénat siégeait. La réunion est non officielle.

[*Traduction*]

Le sénateur Keon: J'aurais juste une petite remarque. D'après la liste des projets possibles, nous pourrions certainement tous convenir de ce que nous avons à faire. Je voudrais toutefois simplement signaler qu'à court terme il faudra consacrer pas mal de temps à la santé par suite des travaux de la commission Romanow et du comité Kirby. Pour ce qui est des points 17 et 19, le sénateur Gauthier en a d'ailleurs déjà parlé, nous serions bien avisés de nous en saisir tant que nous pouvons avoir une influence maximum sur l'issue finale.

La présidente: Je suis d'accord.

[*Français*]

Le sénateur Léger: Je vois deux niveaux dans cette discussion: premièrement, qu'on passe au plus important, qu'on ne s'éparpille pas et qu'on dresse une liste de tous les autres points importants.

Deuxièmement, comment cela se passe-t-il ailleurs? Si on prend de très gros dossiers, comment faire? Je ne suis pas encore arrivée à tout jumeler: siéger en Chambre et préparer mes dossiers pour les deux autres comités. Je me demande comment on va parvenir à quelque chose de solide alors qu'on doit s'éparpiller tout le temps.

Je suis d'accord avec le sénateur Keon pour qu'on prenne deux dossiers cette année. La santé et le rapport du ministre Dion. S'il faut en plus étudier le dossier de la justice et d'autres, lesquels sont énormes, je me demande comment on pourra tout combiner.

La présidente: J'ai reçu une des recommandations du sénateur Comeau à cet effet également.

Le sénateur Corbin: Je n'ai pas envoyé de suggestions, j'ai trouvé qu'il y en avait assez sur la table. Il s'agit de se mettre d'accord sur les priorités. Cependant, je crois que ce que dit la commissaire est important. C'est important au point où ce comité devrait sérieusement songer à donner un suivi à ses commentaires dans les meilleurs délais possibles et ne pas attendre la fin de la session.

La commissaire a dit la semaine dernière, en réponse à mes questions, qu'il fallait apporter des amendements à la Loi sur les langues officielles. Elle n'a pas eu le temps de nous donner sa longue liste, mais elle a fait référence brièvement à une sinon deux questions.

I feel this is important and should be a priority. If she thinks there is a problem in the way that she operates or if she feels that the departments are not delivering the goods, than I think this committee should submit a report to the Senate as soon as possible so that the government will have an opportunity to respond.

Among other things, she emphasized the poor performance of deputy ministers, the ones who are most responsible for enforcing the Official Languages Act which must serve as an example. Many of them are not bilingual. They occupy the position for a little while and then they are gone. They are replaced every two or three years. The deputy ministers are constantly trying to climb the ladder. At some point they have become the president of the Bank of Canada, of CN, nothing remains permanent for long. There is no institutional memory that would ensure that the Commissioner's recommendations will be followed up, to ensure that the will of the government, of Parliament, is respected. In view of the comments made last year by the commissioner, this committee should waste no time in reporting to the Senate and in asking the government to correct these shortcomings.

I think these might be called absolute priorities. You do not wait until you have finished dealing with a particular issue to proceed. We should act immediately. If necessary, we could ask the commissioner to return so that she might further explain her thoughts and make suggestions that would help us in drafting our recommendations. As for the rest, we can agree among ourselves.

If the majority feels that health care if crucial in the present context, I will go along with them even if it is not my preference, but we must not waste any more time.

The Chairman: Did you not ask Ms. Adam if she had any suggestions for us? I seem to remember her saying that she would be telling us, and that she would also deal with the changes that she would like to see.

Senator Corbin: I have not read the minutes. She did agree, but I am not sure what she intends to do now. I think we should tell her that we would like her to be more open on these issues and ask her to share her suggestions for reforming the Act, the Regulations, or the Public Service of Canada.

The Chairman: I agree. During one of our first meetings I said that I wanted to discuss the Official Languages Committee in the Senate Chamber, along with reports. Will this be done after each meeting? We can do that according to our order of reference.

Should we have drafted a report on this week's meeting with the commissioner or should we be drawing up a status report covering all last three meetings?

Senator Comeau: The Finance Committee uses an approach we could use. If an issue is raised that is important or that needs to be drawn to the attention of other senators, then a report can be drawn up, but there does not necessarily have to be one every two or three meetings. Only when it is necessary.

Cela est du domaine de l'important et de la priorité. Si elle perçoit un problème dans sa façon d'opérer ou un problème quant aux ministères pour livrer la marchandise, je crois que ce comité devrait présenter un rapport au Sénat dans les meilleurs délais afin de demander que le gouvernement réagisse à notre rapport.

Elle a, entre autres, insisté sur la piètre performance des sous-ministres, lesquels sont la clé de l'application de la Loi sur les langues officielles, comme modèle exemplaire. Plusieurs ne sont pas bilingues. Ils sont là pour quelque temps puis disparaissent. Ils sont remplacés au bout de deux ou trois ans. C'est toujours la course aux honneurs chez les sous-ministres. À un moment donné, ils deviennent président de la Banque du Canada, du CN, mais il n'y a pas de permanence dans les comités. Il n'y a pas de mémoire institutionnelle pour donner de suivi aux recommandations du commissaire, pour s'assurer que la volonté du gouvernement, du Parlement, est respectée. Ce comité, eu égard aux commentaires qu'a faits la commissaire l'an dernier, ne devrait pas tarder pour faire un rapport au Sénat sur ces commentaires et demander au gouvernement de trouver les moyens de corriger ces lacunes.

C'est le genre de priorités que je qualifierais d'absolues. On n'attend pas la fin d'une étude pour faire cela. On le fait tout de suite quand cela arrive. S'il y a lieu, on pourrait rappeler la commissaire pour lui demander de préciser davantage le fond de sa pensée et pour qu'elle nous donne des éléments de solution pour que nous puissions bien rédiger nos recommandations. Pour le reste, on va s'entendre entre nous.

Si une majorité identifie la santé comme un sujet crucial dans le contexte actuel, j'y participerai même si ce n'est pas ma préférence, mais il faut se mettre au travail sans tarder.

La présidente: N'avez-vous pas posé la question à Mme Adam, à savoir si elle n'avait pas des suggestions à nous proposer? Il me semble qu'elle nous a dit qu'elle allait nous les faire connaître, qu'elle allait aussi nous parler des changements qu'elle voudrait voir apparaître.

Le sénateur Corbin: Je n'ai pas lu le compte rendu. Elle a acquiescé, mais je ne suis pas sûr quant à son intention future. Je pense que c'est à nous de la prévenir de notre désir de la voir plus ouverte sur ces questions et qu'elle mette sur la table ses suggestions pour réformer soit la loi, soit les règlements, soit la fonction publique du Canada.

La présidente: Je suis d'accord. Lors d'une de nos premières réunions j'avais mentionné que je voulais qu'on parle du Comité des langues officielles en Chambre, qu'on apporte des rapports. Est-ce que ce serait fait après chaque réunion? Notre ordre de renvoi peut le faire.

Est-ce qu'on aurait dû faire un rapport de la réunion de la commissaire cette semaine ou alors faire un rapport de l'état des lieux des trois dernières réunions en même temps?

Le sénateur Comeau: Le comité des finances a une approche qu'on pourrait utiliser. Si quelque chose d'important est soulevé ou qu'il devrait être transmis aux autres sénateurs, qu'on le fasse à ce moment, mais sans nécessairement qu'il y ait un rapport à toutes les deux ou trois réunions. Seulement quand c'est nécessaire.

The Chairman: Perhaps drafting a report after the commissioner's visit would have been very useful. I agree with that.

Senator Gauthier: I think Senator Corbin's idea is excellent: follow-ups on our meetings with the Official Languages Commissioner are necessary. I can give you a list of the suggestions she made, and documents she referred to. On page 18, for example, she mentioned a Treasury Board study entitled "Attitudes towards the use of both official languages within the public service of Canada." We should have this document in order to discuss it.

On page 22, she recommended to the Minister of Citizenship and Immigration to develop support programs in order to apply the language provisions of the new legislation. Our researcher should be able to give us the necessary information.

She mentioned that she had made recommendations to the Minister of Justice regarding access to justice. Once again, we could request information in order to familiarize ourselves with this issue. Perhaps this is not as important an issue in New Brunswick, but in Ontario it is very important because the bankruptcy and divorce legislation is very badly administered and this is federal jurisdiction. The same is true for Nova Scotia.

We need to think in terms of Canada as a whole and its problems. The Department of Justice officials will come if invited. They have already appeared before the Official languages committee of the House of Commons. If they are not invited, they will not come, if we take our time with a Treasury Board proposal that may be tabled in February or March. Ms. Robillard is ready to undertake a new restructuring. I was told that because I asked her. If we do not ask for anything, we will not get anything.

I would like our researcher to start by taking the minutes of December 2 meeting and providing us with a summary of Ms. Adam's recommendations.

For your information, I wrote to each minister in October, including the Minister responsible for Official Languages, and I asked what the situation was with employees and management staff. I wanted to know if they met the requirements of their positions, because after March 31, there will be no more grace. They will have to comply with the law.

I wrote to Mr. Dion. There is a committee called the Official Languages Reference Group within cabinet. This is a very important group made up of deputy ministers, people we should perhaps meet with. I was never able to obtain the list of members of that group because I was told that it was confidential. I finally obtained the list by writing and by hounding them. We should meet these people so that we know what the situation is in their departments, and they can explain to us what the problems are. There are many things to do. I am sorry if I am so enthusiastic, but health and justice are important for our communities. It is important for the people out West as well. The network proposed by the Fédération des communautés francophones et acadienne, is important.

La présidente: Peut-être qu'un rapport après la comparution de la commissaire aurait été très utile. Je suis d'accord avec cela.

Le sénateur Gauthier: Je trouve excellente l'idée du sénateur Corbin: un suivi de nos réunions avec la commissaire aux langues officielles s'impose. Je peux vous donner la liste des points qu'elle nous a proposés, les documents auxquels elle a référé. À la page 18, par exemple, elle a parlé d'une étude du Conseil du Trésor «Attitudes face à l'utilisation des deux langues officielles dans la fonction publique du Canada». On devrait avoir ce document pour en parler.

À la page 22, elle dit qu'elle avait recommandé au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration d'élaborer des programmes d'appui en vue de mettre en oeuvre les dispositions linguistiques de la nouvelle législation. Notre recherchiste devrait pouvoir nous donner l'information requise.

Elle a dit qu'elle a fait des recommandations au ministère de la justice concernant l'accès à la justice. Là aussi, on devrait peut-être demander des informations pour se familiariser avec cela. Peut-être qu'au Nouveau-Brunswick ce n'est pas aussi important, mais en Ontario c'est très important parce que la Loi sur les divorces et les faillites est mal administrée et c'est une loi de juridiction fédérale. En Nouvelle-Écosse, c'est la même chose.

Il faut penser en vertu de l'ensemble du Canada et de ses problèmes. Le ministère de la Justice du Canada va venir si on l'invite. Ils sont déjà allés au comité des langues officielles de la Chambre des communes. S'ils ne sont pas invités ici, ils ne viendront pas si on s'attarde sur une proposition du Conseil du Trésor qu'ils déposeront peut-être en mars ou février prochain. Madame Robillard est prête à faire sa nouvelle restructuration. J'ai été informé de cela parce que je lui ai demandé. Mais si on ne demande pas, on n'aura rien.

J'aimerais que notre recherchiste, lorsqu'elle commencera, prenne le compte-rendu de la réunion du 2 décembre et qu'elle nous donne un résumé des recommandations de Mme Adam.

En bout de piste, pour vous informer, j'ai écrit à chaque ministre au mois d'octobre, dont le ministre responsable des langues officielles et je lui ai demandé de m'informer où il en était rendu avec son personnel et ses cadres administratifs. Ceci afin de savoir s'ils rencontrent les exigences du poste, parce qu'après le 31 mars, c'est fini et il n'y aura plus de période de remise. Ils seront obligés de se conformer à la loi.

J'ai écrit à M. Dion. Il y a un comité qui s'appelle le groupe de référence des langues officielles au Cabinet. C'est un groupe fort important constitué de sous-ministres et qu'on devrait pouvoir rencontrer. Je n'ai jamais été capable d'avoir la liste des membres parce qu'on me disait que c'était confidentiel au Cabinet. Je l'ai eu la liste à force d'écrire puis de les talonner. On devrait rencontrer ces gens pour voir comment cela va dans leur ministère, afin qu'ils nous expliquent quels sont les problèmes. Il y a tellement de choses à faire. Excusez-moi si je suis un petit peu enthousiaste, mais les soins de la santé et la justice c'est important pour les communautés. C'est important pour les gens de l'Ouest aussi. Le réseautage proposé par la Fédération des communautés francophones et acadienne, c'est important.

The Chairman: Senator Gauthier, everything is important. However, we only have one hour and we need to leave here with a work plan. As you raise these points, I will attempt to obtain a decision from the committee. Regarding meetings, that has been done. With respect to reports, I agree.

The report that will follow up on a meeting, whether that be a meeting with the commissioner or a meeting with a minister, will have to be accepted by the committee members. Is the preparatory meeting on the following Monday a good time for that? I do not think so.

Senator Comeau: Every week or every two weeks.

The Chairman: Fine, the next report will be submitted for approval by the committee. I will now ask the clerk to explain the work plan and then you can tell us whether you agree or not on meeting with Ms. Robillard. Perhaps it is not necessary to meet her. Then we will ask you to fill in the blanks.

Senator Gauthier: It is not up to the clerk to explain our work plan to us. We make those decisions.

The Chairman: I will simply ask him to explain how the plan works, how it was made, but not what is in it. If you understand it, we can move on.

Senator Gauthier: He is not an expert on this. I am against the clerk explaining the work plan. We have senators who are perfectly capable of doing that. We have a researcher who is capable of doing that. I sent you a plan on November 7. Obviously you did not look at it.

The Chairman: Then let us return to our discussion on future business. That is the purpose of today's meeting and we have been here for 30 minutes. The main purpose of this meeting is to discuss future business.

Senator Gauthier: Exactly.

The Chairman: Fine. We will begin at the end of January.

Senator Corbin: I need a clarification. Senator Gauthier spoke about his list. I have two lists in front of me. I have the one that came with your memorandum entitled "list of possible projects." Is that Senator Gauthier's list?

Senator Gauthier: No, it takes from mine. My ideas are in there, but that is not what I wanted to do with it.

Senator Corbin: I would like us to agree.

Senator Gauthier: Marion Ménard, the former researcher, did this.

The Chairman: Let us use the list of projects in alphabetical order because Senator Gauthier's suggestions for projects are included in this list.

Senator Corbin: That was the one that was sent to us?

La présidente: Sénateur Gauthier, tout est important. Mais on a seulement une heure et il faut partir d'ici avec un plan de travail. À mesure que vous soulevez un point, je vais essayer d'avoir une décision du comité. Sur la question des réunions, c'est fait. Sur la question des rapports, je suis d'accord pour le faire.

Maintenant, le rapport qu'on va présenter suite à une réunion, que ce soit la réunion de la commissaire ou que ce soit la réunion d'un ministre, il faudra qu'il soit accepté par les membres du comité. Est-ce que la réunion préparatoire du lundi suivant peut servir à cela? Non, selon moi.

Le sénateur Comeau: Toutes les semaines ou toutes les deux semaines.

La présidente: D'accord, on fera accepter le prochain rapport par le comité. Je vais maintenant demander au greffier de vous expliquer comment est fait le plan de travail et ensuite vous nous direz si vous êtes d'accord ou non, pour rencontrer Mme Robillard. Peut-être qu'il n'est pas nécessaire de la rencontrer. Ensuite, on va vous demander de remplir les blancs.

Le sénateur Gauthier: Ce n'est pas au greffier à nous expliquer notre plan de travail. C'est à nous de décider cela.

La présidente: Je lui demande simplement d'expliquer la technique du plan, comment il fait, et non d'expliquer ce qu'on met dedans. Si vous le comprenez, on peut passer à autre chose.

Le sénateur Gauthier: Il n'est pas expert là-dedans, lui. Je m'oppose à ce que le greffier explique son plan de travail. On a des sénateurs capables de le faire. On a une recherchiste capable de le faire. Je vous ai envoyé un plan le 7 novembre. Vous ne l'avez pas regardé, c'est évident.

La présidente: Alors on reprend la discussion sur les travaux futurs. C'est le but de la réunion d'aujourd'hui et cela fait 30 minutes que nous sommes ici. Le but principal de la réunion est de discuter des travaux futurs.

Le sénateur Gauthier: Exactement.

La présidente: D'accord. On commence à la fin janvier.

Le sénateur Corbin: J'ai besoin d'une clarification. Le sénateur Gauthier parle de sa liste. Moi, j'ai deux listes devant moi. J'ai celle qui avait été incluse avec votre mémorandum qui s'intitule: «liste de projets possibles en ordre alphabétique». Est-ce la liste du sénateur Gauthier?

Le sénateur Gauthier: Non, cela a été pigé. Il y a de mes idées là-dedans, mais ce n'est pas ce que je voulais qu'on fasse.

Le sénateur Corbin: Moi, j'aimerais qu'on s'entende.

Le sénateur Gauthier: C'est Marion Ménard, l'ancien recherchiste, qui a fait cela.

La présidente: On prend la liste en ordre alphabétique parce que les projets du sénateur Gauthier, ses travaux, sont sur cette liste.

Le sénateur Corbin: C'est celle qui a été envoyée?

The Chairman: Should we still entertain the idea of hearing Minister Lucienne Robillard from Treasury Board before our committee at our first official meeting in the beginning of February 2003?

Senator Comeau: My feeling was, and this was suggested by Senator Keon, that we should consider the whole issue of health care as soon as possible, while it is still topical.

We are now moving in a different direction if we are not discussing health care. It was Senator Keon's suggestion and I thought there was a consensus around the table on this. I agree with Senator Keon and I believe Senator Gauthier was interested. Therefore our first meeting could revolve around health care.

The Chairman: Regarding health care, the anglophones from Quebec are supposed to be presenting a report, as we did, and I believe we will have obtained it by then.

We are dropping Ms. Robillard? Perhaps it is not the priority for now. However, I do not think we should forget that Ms. Robillard's reform includes issues that concern the Official Languages Act. For example, bilingualism in the public service, bonuses, et cetera. Is that a priority for the committee? Perhaps not.

Senator Gauthier: This is off to a bad start.

The Chairman: That is too bad. I am doing my best and I am awaiting recommendations.

Senator Gauthier: We need an overall plan. I suggested at the beginning of the meeting that topics should be put on the table: health, justice and current topics.

For example, there are things to be said about Air Canada. We all received a message, at least I received a copy of an email.

[*English*]

It is a message by electronic mail from Air Canada to the Clerk of the Standing Committee on Official Languages, December 4. Transport Canada has rescinded the decision to allow Air Canada to use a card for the individual briefings of passengers seated next to an emergency exit. The following message from Transport is self-explanatory.

[*Translation*]

I hope that you all read it. It was only in English. It is important. I travelled by plane and all of you also often travel by plane.

It is important for Canadians to have safety rules on a plane. It is important that Air Canada not put Ms. Léger beside an exit because she speaks French. Just a minute. We have fought against that attitude. It is just an idea.

La présidente: Devons-nous continuer avec l'idée de recevoir en comité la ministre Lucienne Robillard du Conseil du Trésor pour notre première réunion officielle en début février 2003?

Le sénateur Comeau: L'impression que j'avais tantôt et c'est une proposition faite par le sénateur Keon, c'est que nous devrions examiner toute la question des soins de santé aussitôt que possible pendant que le dossier est encore chaud.

Maintenant, on part dans une différente direction si on ne touche pas les soins de santé. Cela part de la suggestion du sénateur Keon et je pensais qu'il y avait consensus autour de la table. Je suis d'accord avec le sénateur Keon et je crois que le sénateur Gauthier avait démontré de l'intérêt. Notre première réunion serait donc possiblement sur les soins de santé.

La présidente: Sur la question des soins de santé, les anglophones du Québec doivent présenter un rapport, comme on l'a fait, et je crois qu'on l'aura d'ici là.

Alors on laisse tomber pour Mme Robillard? Ce n'est peut-être pas la priorité pour le moment. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il y a dans la réforme de Mme Robillard des sujets qui concernent la Loi sur les langues officielles. Je pense au bilinguisme des fonctionnaires, la question de la prime, et cetera. Est-ce que cela fait partie des priorités du comité? Peut-être que non.

Le sénateur Gauthier: C'est mal parti, votre affaire.

La présidente: C'est dommage. Je fais mon possible et j'attends des recommandations.

Le sénateur Gauthier: Cela prend un plan d'ensemble. J'ai suggéré au commencement de la réunion de mettre vos sujets sur la table: la santé, la justice et les sujets d'actualité.

Par exemple, si on pense à Air Canada, il y a des choses à dire là-dessus. On a tous reçu un message, du moins moi j'ai reçu copie d'un courrier électronique.

[*Traduction*]

Il s'agit d'un courriel envoyé par Air Canada au greffier du Comité permanent des langues officielles le 4 décembre. Transports Canada est revenu sur sa décision de permettre à Air Canada d'utiliser une carte de consignes pour les passagers assis à hauteur d'une sortie de secours. Le message de Transports Canada n'a pas besoin d'être expliqué davantage.

[*Français*]

J'espère que vous l'avez tous lu. C'était rien qu'en anglais. C'est important. J'ai voyagé en avion et vous tous aussi voyagez souvent en avion.

C'est important pour les Canadiens d'avoir des consignes de sécurité à bord de l'avion. C'est important de savoir qu'Air Canada aussi ne va pas asseoir Mme Léger à côté d'une porte de sortie parce qu'elle parle français. Une minute, là. On a combattu cette attitude. C'est juste une idée.

Senator Léger: Senator Gauthier, I understand that you want to discuss the larger issues. If we choose Air Canada and a small exit door, I think it is vitally important, but it is a smaller issue. Are we going to study health?

Senator Gauthier: No, no. I mentioned health and justice. These are big issues. If you are not interested, we will do something else!

Senator Comeau: I am trying to understand what Senator Gauthier has a problem with. Earlier we were talking about health care. I thought there was an interest around the table to study these two issues.

Senator Gauthier: Yes, I raised it.

Senator Comeau: Now you are talking about Air Canada. Which is important, health or Air Canada? We need to agree. We cannot jump back and forth.

Senator Gauthier: I suggested taking on broader issues. Health is one and justice is another. All Senator Corbin has to do is look at the document on access to justice, continue the debate and call the Minister of Justice to find out what is happening with the Divorce Act. This is an issue of justice.

After having met with the communities we wrote a report on services in French. The Chair mentions services in English in Quebec. I agree, but there is a document on health services that we should at least look at. I do not see why we cannot proceed with a specific issue.

The Chairman: Does everyone agree that at our meeting on January 27 we consider health care for both minority groups?

Some senators: Agreed.

The Chairman: Now, do you wish to suggest any witnesses?

Senator Beaudoin: I agree with this. Health care is a global issue and we can include many things under that heading. Now, who would be the best witnesses? Ms. Robillard perhaps? I do not know if she should be the first witness though. That is debatable. I agree with the suggestion of broader topics. I like that. There are many things that we can discuss within health and justice. I prefer that to individuals. I prefer ideas, themes.

Who would I invite first? I do not know. I do not really have the expertise to answer that.

The Chairman: People can sometimes be included under a theme and you mentioned Ms. Robillard from Treasury Board. She has taken initiatives in bilingualism. Mr. Dion has included points related to health in his action plan for February. He has already announced this.

Senator Beaudoin: Then I would suggest Mr. Dion and Ms. Robillard.

Le sénateur Léger: Sénateur Gauthier, j'ai compris que vous voulez discuter des gros dossiers. Si on prend Air Canada et la petite porte de sortie, pour moi c'est important à mort, mais c'est petit. Va-t-on étudier la santé?

Le sénateur Gauthier: Non, non. J'ai parlé de santé et de justice. Ce sont de gros dossiers. Si cela ne vous intéresse pas, on va faire autre chose!

Le sénateur Comeau: J'essaie de comprendre les difficultés du sénateur Gauthier. Tantôt, on a parlé des soins de santé. Je pensais qu'il y avait un intérêt autour de la table pour étudier ces deux sujets.

Le sénateur Gauthier: Oui, je l'ai soulevé.

Le sénateur Comeau: Vous parlez maintenant du dossier d'Air Canada. Lequel des deux est important? La santé ou Air Canada? Il faut s'entendre. On ne peut pas sauter de l'un à l'autre.

Le sénateur Gauthier: J'ai suggéré qu'on accepte des objectifs plus larges. La santé, c'en est un; la justice, c'en est un autre. Tout ce que le sénateur Corbin aura à faire, c'est de prendre le document «État des lieux», reprendre le débat et appeler le ministre de la Justice pour savoir où on s'en va avec la Loi sur la divorce. C'est une chose qui découle de la justice.

Après avoir rencontré les communautés, on a écrit un rapport qui s'appelle «Les services en français». Madame me parle des services en anglais au Québec. Je suis bien d'accord, mais il existe un document sur les services en santé, on devrait au moins le regarder. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas continuer sur un dossier spécifique.

La présidente: Tout le monde est d'accord pour qu'à la réunion du 27 janvier, on étudie les soins de santé pour les deux groupes minoritaires?

Des voix: D'accord.

La présidente: Maintenant, avez-vous des témoins à proposer?

Le sénateur Beaudoin: Je suis d'accord avec cela. Les soins de santé, c'est global et on peut mettre beaucoup de choses là-dedans. Maintenant, quels sont les meilleurs témoins? Il n'y a Mme Robillard dans une certaine mesure? Je ne sais pas si ce serait le premier témoin, par exemple. C'est peut-être discutable. Je suis d'accord avec la question des grands thèmes. Cela me plaît. Il y a beaucoup de choses à discuter dans les domaines de la santé et de la justice. J'aime mieux cela que des individus. J'aime mieux les idées, les thèmes.

Qui j'inviterais en premier lieu? Je ne sais pas. Je n'ai aucune compétence particulière pour répondre à cela.

La présidente: Parfois, les individus vont tomber dans le thème et vous avez mentionné Mme Robillard du Conseil du Trésor. Elle a des initiatives sur le bilinguisme. Monsieur Dion aura, dans son plan d'action qui sortira en février, des points sur la santé. Il l'a déjà annoncé.

Le sénateur Beaudoin: Je proposerais donc M. Dion et Mme Robillard.

Senator Gauthier: If you are looking for witnesses to talk about health care in French, you could invite representatives from the Fédération des communautés francophones et acadienne. You could also try inviting Mr. Romanow to talk to us about recommendation no. 28 dealing with francophone and Acadian communities. If you would like suggestions for witnesses, I can provide you with a long list. Health is a very topical subject and I share Senator Keon's feelings about it, that is that we need to strike while the iron is hot. Health is important right now.

Perhaps the researcher could prepare a comparative analysis of what has been suggested by Mr. Romanow and Senator Kirby and his committee, respectively. We need a clear and detailed understanding of this. Senator Kirby will be tabling a report this week on health care services in French. Why not study that report? Is it going to end up on the shelf?

The Chairman: To come back to the list of projects, we would have numbers 17, 18 and 19. That is what Senator Gauthier has just suggested and it deals with health care.

[*English*]

Senator Keon: I would suggest we stick to items 17 and 19. We could do item 18 later. Items 17 and 19 are mentioned in both the Romanow report and the Kirby report. However, justice is not done to them in those reports. This is timely. Let us be realistic. The major problem in Canada is the lack of francophone services across the country. If we focused on those two reports to see how we could improve the situation, certainly, I think Romanow only had a short paragraph, comprised of general statements. We could leave the English services until later.

The Chairman: I would inquire of all members of the committee as to whether we should have both Senator Kirby and Mr. Romanow on a panel before us.

Senator Beaudoin: I would agree with that.

The Chairman: We could start with that. Then we could consider hearing from Minister Dion and Minister Copps, as soon as Minister Dion comes out with his plan of action.

[*Translation*]

Ms. Copps' action plan deals with the issue of programs, and francophones have asked for official language programs in the health sector. They will no doubt make that request again when we consider the recommendations in the Kirby report.

Could we ask Ms. Copps to identify the options? Her department is responsible for the official languages program. Should we consider the possibility of inviting Ms. Copps?

Senator Beaudoin: The names you have mentioned are interesting, but it would be limited to the health care sector. The Romanow report, the Kirby report and the other reports

Le sénateur Gauthier: Si vous cherchez des témoins pour discuter des soins de santé en français, vous pourriez inviter des membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne. Vous pourriez également essayer d'avoir M. Romanow pour nous parler de sa recommandation 28 qui couvre les communautés francophones et acadienne. Si vous voulez des suggestions de témoins, je peux vous en donner une longue liste. La santé est un sujet d'actualité et je partage l'avis du sénateur Keon là-dessus, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. La santé, c'est important actuellement.

Peut-être que la recherchiste pourrait faire le poids entre ce que M. Romanow a suggéré et ce que le sénateur Kirby et son comité ont suggéré. Il faudrait comprendre cela de façon claire et précise. Il y aura un rapport du sénateur Kirby cette semaine sur les soins de santé en français. Pourquoi ne pas l'étudier? Est-ce que cela va rester sur les tablettes?

La présidente: Pour revenir à la liste de projets, on aurait les numéros 17, 18 et 19. C'est ce que le sénateur Gauthier vient de proposer et cela se rapporte à la santé.

[*Traduction*]

Le sénateur Keon: Je suggérerais de nous en tenir aux points 17 et 19. Nous pourrions nous occuper du point 18 ultérieurement. Les points 17 et 19 sont signalés à la fois dans le rapport Romanow et dans le rapport Kirby. Toutefois, ces deux rapports ne vident pas ces deux questions pour autant. Le moment est donc bien choisi. Soyons réalistes. Au Canada, le principal problème est l'absence de services en français à l'échelle nationale. Si nous nous saisissons de ces deux rapports afin de voir comment il sera possible d'améliorer des choses, c'est évident, car Romanow n'y consacre qu'un petit paragraphe contenant des généralités. Nous pourrions nous occuper des services en anglais plus tard.

La présidente: Je voudrais demander à tous les membres du comité si nous devrions inviter le sénateur Kirby et M. Romanow à participer à une table ronde en notre compagnie.

Le sénateur Beaudoin: Je serais d'accord.

La présidente: Nous pourrions commencer par là. Ensuite, nous pourrions envisager d'entendre les ministres Dion et Copps dès que le premier aura déposé son plan d'action.

[*Français*]

Le plan d'action de Mme Copps porte sur la question des programmes, et les francophones ont demandé des programmes sur les langues officielles dans le domaine de la santé. Ils répéteront probablement leur demande lorsqu'on étudiera les recommandations faites dans le rapport Kirby.

Pourrions-nous demander à Mme Copps quels sont les possibilités? C'est son ministère qui met en place le programme des langues officielles. Devrait-on considérer d'inviter Mme Copps?

Le sénateur Beaudoin: Les noms que vous citez sont intéressants, mais ce serait simplement dans le domaine de la santé. Le rapport Romanow, le rapport Kirby et les autres

contain a lot of material. What interests us, if I have correctly understood Senator Gauthier's suggestion, is health care. Health care can be considered from a number of perspectives. The Romanow and Kirby reports are certainly important, as are Minister Robillard and Minister Dion, but the emphasis is on health.

The Chairman: Should we have more than one meeting? Is that what you are saying?

Senator Beaudoin: I am talking about the topic.

Senator Gauthier: What I want is to have our researcher or the library do a comparative study of recommendation 28 in the Romanow report and the report of the Social Affairs, Science and Technology Committee in order to highlight the main points.

In the Kirby report, official languages are not mentioned at all. This was something that was added last week. We need to be clear. I do not believe that Senator Kirby and Mr. Romanow — who hardly speak to each other — would be willing to appear before our committee. My idea is to compare the two reports so that we can use that information. If there is overlap, so much the better.

The Chairman: On the topic of health care, we may have two or three meetings, unless we have a number of witnesses, for example, the people from the FCFA, the heads of health care organizations, et cetera.

Senator Gauthier: Once we have the research document, we can decide how many meetings we will hold and who we will invite. That can be done in January.

The Chairman: At the first meeting in late January. In February, should we continue with health?

Senator Léger: I have a question about the Romanow and Kirby reports. They have submitted their reports, they have drawn conclusions after hearing witnesses. At certain committees I had the opportunity to hear witnesses from Prince Edward Island and Nova Scotia. We would have them come here again to give the same presentation? Mr. Romanow and Mr. Kirby have already done that. I do not know what we are looking for. Are we going to start from scratch and hear witnesses from the same federations? I am having difficulty understanding all this.

Senator Gauthier: We are not talking about having the witnesses come back here.

Senator Corbin: Is the researcher here today?

The Chairman: Not officially; she is still working.

Senator Corbin: We need to be well-prepared before each meeting. If we want to look into the health care issue, we need a succinct analysis of the proposals made by Mr. Romanow and Senator Kirby regarding services to francophones. That should be sent to our offices — time is on our side here — at least three days or a week ahead so that we can think about the information

rapports sont considérables. Ce qui nous intéresse, si j'ai bien compris la proposition du sénateur Gauthier, ce sont les soins de santé. On peut parler des soins de santé dans plusieurs domaines. Bien sûr que les rapports Romanow et Kirby sont très importants, même chose pour la ministre Robillard et le ministre Dion, mais l'accent est mis sur la santé.

La présidente: Nous devrons avoir plus d'une réunion? C'est ce que vous dites?

Le sénateur Beaudoin: Je parle du thème.

Le sénateur Gauthier: Ce que je veux, c'est que notre recherchiste ou la bibliothèque fasse une étude comparative entre la recommandation 28 du rapport Romanow et le rapport du Comité des affaires sociales, des sciences et de la technologie afin d'en ressortir les points importants.

Dans le rapport Kirby, il n'est pas du tout fait mention des langues officielles. C'est un ajout fait la semaine passée. Entendons-nous. Je ne pense pas que le sénateur Kirby et M. Romanow — qui se parlent à peine — viendraient comparaître devant notre comité. Mon idée est de comparer les deux rapports pour qu'on puisse en profiter. Si cela se recoupe, tant mieux.

La présidente: Sur le thème des soins de la santé, on aura peut-être deux ou trois réunions, quitte à avoir plusieurs témoins, que ce soit les gens de la FCFA, les directeurs d'organismes de soins de santé, ainsi de suite.

Le sénateur Gauthier: Une fois qu'on aura le document de recherche, on pourra décider combien de réunions nous y consacrerons et qui nous inviterons. Cela peut se faire en janvier.

La présidente: Lors de la première réunion à la fin janvier. En février, est-ce qu'on poursuit avec la santé?

Le sénateur Léger: J'ai une question sur les deux rapports Romanow et Kirby. Ils ont fait leur rapport, ils ont tiré des conclusions après avoir entendu des témoins. Lors de certains comités, j'ai eu la chance d'entendre des témoins de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse. On les ferait revenir ici pour qu'ils nous redisent la même petite histoire? Messieurs Romanow et Kirby l'ont déjà fait. Je ne sais pas ce qu'on cherche. Nous devons recommencer et faire revenir les témoins de ces mêmes fédérations? J'ai de la misère à suivre tout cela.

Le sénateur Gauthier: La question n'est pas de faire revenir les témoins ici.

Le sénateur Corbin: Est-ce que la recherchiste est ici aujourd'hui?

La présidente: Pas de façon officielle, elle est encore au travail.

Le sénateur Corbin: Nous devons être bien préparé avant chaque réunion. Si on veut se pencher sur la question de la santé, il faut une analyse succincte des propositions de M. Romanow et du sénateur Kirby en ce qui concerne les services aux francophones. Qu'on nous envoie cela à notre bureau — le temps est en notre faveur — au moins trois jours, une semaine à

and prepare questions for the witnesses that we decide to invite. That way, we can do useful and ground-breaking work in the areas we want to look at.

I was not impressed by last week's meeting, even though we did get useful and interesting information. The Commissioner gave us the same information, generally speaking, that was in her report. I read the report from beginning to end. I did not need to have the information presented to me again. It would have been useful to have a researcher prepare a document setting out the strong points and perhaps the controversial aspects of the Commissioner's report so that we could put her on the hot seat a bit. She is not an ordinary witness. We do not necessarily support everything she says and proposes. We have a right to question her both politely and aggressively. We need these documents before the meeting so that we can read them, analyze them and be ready. We need to prepare our individual questions so that the truth can come out, and it may be that sparks will fly or whatever.

The Chairman: That was the purpose of our preparatory meeting. We should receive the researchers' report a week before.

Senator Corbin: Benchmarking has to be done very well.

Senator Gauthier: Along the lines of what Senator Corbin is saying, we need to prepare our meetings and have background documents. We may have to hire experts in certain areas. We cannot take it for granted that our researcher knows everything. In an area like justice, we will need to give a contract to someone who knows about justice and who may be able to give us better guidance.

Since Senator Keon is on this committee, why not put him in charge of the health care issue and give him permission to hold meetings to prepare documents on these issues with the researchers. I would like Senator Keon to be in charge of organizing the research for our committee so that we can be efficient in our work. I would like Senator Beaudoin to do the research on the justice side, for example. There has been many documents, I have a pile of them at home, and we need to be aware of what is in them. I am not expecting you to read them all, but our researcher can guide us. If she can coordinate the work and take advantage of the knowledge of Senators Beaudoin and Keon, we will be going in the right direction. Make no mistake: Mr. Romanow has finished his work. He said so:

[*English*]

"Do not bother me any more." Mr. Romanow is out of the circuit.

Take the Romanow report and compare it with the — I do not like to say the "Kirby report." I prefer to call it the report of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. I like that report much better than the Romanow report. The Romanow report is not realistic, unlike the Senate committee report. I should like those reports to be compared so that I can better understand them. I have read each of them.

l'avance afin que nous puissions réfléchir et formuler les questions qu'on voudra poser aux témoins qu'on aura convenu de convoquer à ce comité. C'est en ce sens qu'on fera un travail utile et révélateur des situations qu'on veut examiner.

Je n'ai pas été impressionné par la réunion de la semaine dernière, même si on a obtenu des informations utiles et intéressantes. La commissaire nous a répété, grosso modo, ce qu'il y avait dans son rapport. J'ai lu son rapport du début à la fin. Je n'avais pas besoin de me faire redire ce qu'il y avait dedans. Il aurait été utile qu'une recherchiste ponde un document qui fasse ressortir les points forts et peut-être controversés du rapport de la commissaire afin qu'on puisse la griller un peu. Ce n'est pas un témoin innocent. On n'est pas nécessairement derrière tout ce que la commissaire dit et propose. On a le droit de la questionner de façon polie et agressive aussi. Nous avons besoin des documents avant les réunions afin que nous puissions les lire, en faire une analyse et ensuite nous sommes prêts. Nous avons nos questions individuelles à formuler et là, la vérité sort avec des étincelles et autres.

La présidente: C'était le but de notre réunion préparatoire. Une semaine avant on devrait déjà avoir reçu les rapports des recherchistes.

Le sénateur Corbin: Il nous faut de très bonnes analyses.

Le sénateur Gauthier: Si on suit la pensée du sénateur Corbin, il faut préparer les réunions et avoir des documents de travail. Il faudra peut-être penser à embaucher des spécialistes dans certains domaines connus. On ne peut pas tenir pour acquis que notre recherchiste connaît tout. Il y a des domaines, la justice par exemple, où il faudra donner un contrat à quelqu'un qui connaît la justice et nous donner une direction peut-être plus habile.

Le sénateur Keon siège à ce comité, pourquoi ne pas lui confier le dossier de la santé et avec notre autorité, il pourrait convoquer des réunions dans le but de préparer des dossiers avec les recherchistes. J'aimerais que le sénateur Keon soit responsable d'organiser la recherche pour notre comité afin que nous puissions travailler de façon efficace. J'aimerais que le sénateur Beaudoin fasse la recherche en justice, par exemple. Il y a eu beaucoup de documents, j'en ai une pile chez nous, sur lesquels nous devrions être sensibilisés. Je ne m'attends pas à ce que vous les lisiez tous, mais que nous puissions avoir une direction de notre recherchiste. Si notre recherchiste peut coordonner ce travail avec les connaissances des sénateurs Beaudoin et Keon, on s'en va dans la bonne direction. Ne vous faites pas d'illusions, M. Romanow a terminé son travail. Il l'a dit:

[*Traduction*]

«Ne m'embêtez plus.» M. Romanow est hors du coup.

Prenez le rapport Romanow et comparez-le avec le rapport Kirby, quoique je n'aime pas cette expression car je préfère parler du rapport du Comité permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie du Sénat. Je préfère de loin ce rapport à celui de Romanow. Le rapport Romanow n'est pas réaliste, contrairement à celui du comité sénatorial. J'aimerais qu'on fasse une comparaison entre ces deux rapports afin que je puisse mieux les comprendre. Je les ai toutefois lus tous les deux.

[*Translation*]

The Chairman: So we will go ahead with the health care issue. Do we want to come back to look at the role of the Official Languages Commissioner? We started questioning her last week. Does her role, as defined in the Act, enable her to do her work? Do you want us to look more into that?

Senator Beaudoin: I found the meeting with the Official Languages Commissioner very interesting. I learned some things, in particular about how the office works. We know that she has an entourage of employees, officials and important people. If necessary, we could certainly have her come back.

The Chairman: Is there anyone, other than the commissioner, that you would like to meet with to discuss the role of the Official Languages Commissioner?

Senator Corbin: Is it agreed that the commissioner will attend our public meetings?

The Chairman: She is invited.

Senator Corbin: I would like there to be someone here. If, for example, when we are studying health care, certain witnesses say one thing and others say something else, the Commissioner might be able to set the record straight, present a solution or make a proposal, since she has already investigated these various areas.

I would like her to be present so that she can react to comments that are made. I have found that very useful in the past. Max Yalden, the second Commissioner of Official Languages, insisted on coming to our meetings and participated actively, almost as a member of the committee, and it was eye-opening. He often knew more than we did, since he had conducted internal investigations in the various departments and elsewhere. He was able to grill officials who did not give complete answers. I would like the Commissioner to be present when we examine these major issues.

The commissioner is at the half-way point in her seven-year mandate. Once a well-documented analysis is done, I would really like to have her appear before the committee again to tell us what changes should be made to the Act and the public service. The annual report is always rather diplomatic and a bit soft on the government. Sometimes the OCOL makes a lot of noise, but it does not have a strong message and it sometimes does not want to be too blunt. After all, he does not bite the hand that feeds you. It would be useful to force the commissioner to be even more frank about what is not working where the implementation of the Act is concerned. She is capable of that and it is what she is there for. It is up to us to get her to say it.

The Chairman: Mr. Langelier, since you are here on behalf of the commissioner, could you repeat to her the invitation that we gave her last week? We would like her to attend as often as possible or to send someone from the office if she cannot be present. That person could sit with the witnesses or with us.

[*Français*]

La présidente: On retient le thème des soins de la santé. Revenons-nous à examiner le rôle de la commissaire aux langues officielles? On a commencé à la questionner la semaine dernière. Est-ce que son rôle, tel que défini dans la loi, lui permet de faire son travail? Voulez-vous qu'on approfondisse ce sujet?

Le sénateur Beaudoin: J'ai trouvé la réunion avec la commissaire aux langues officielles très intéressante. J'ai appris des choses, notamment sur l'administration interne. On sait qu'elle est entourée d'employés, de fonctionnaires et de personnes importantes. Si nécessaire, on pourrait la faire revenir certainement.

La présidente: Y a-t-il des personnes, autres que la commissaire, que vous voudriez rencontrer pour nous parler du rôle de la commissaire aux langues officielles?

Le sénateur Corbin: Est-il convenu que la commissaire assistera à nos réunions publiques?

La présidente: Elle est invitée.

Le sénateur Corbin: J'aimerais qu'on ait quelqu'un ici. Si par exemple, en étudiant la question des soins de la santé certains témoins disent une chose et d'autres témoins disent autre chose la commissaire, qui a déjà fait des enquêtes dans ces différents domaines, serait donc en mesure d'apporter un autre élément de vérité, de solution ou de proposition.

J'aimerais qu'elle soit présente afin qu'elle puisse réagir aux commentaires. J'ai trouvé cela très utile dans le passé. C'est Max Yalden, le deuxième commissaire aux langues officielles qui avait insisté pour assister à nos réunions et participer activement, quasiment en tant que membre du comité, et cela avait été révélateur. Il en savait souvent plus que nous, parce qu'il avait fait des enquêtes internes dans les différents ministères et ailleurs. Il était capable de mettre les fonctionnaires qui donnaient des réponses incomplètes sur la sellette. J'aimerais que la commissaire soit présente lorsqu'on étudiera ces grands dossiers.

La commissaire arrive à mi-terme de son mandat de sept ans. J'aimerais bien qu'on puisse, après une analyse bien documentée, la rappeler à comparaître devant le comité pour qu'elle nous dise quels sont les changements à apporter à la loi et à la fonction publique. Le rapport annuel est toujours un peu parfumé et un peu doux envers le gouvernement. Parfois on parle fort, mais on parle fort pour ne rien dire et parfois on n'ose pas y aller trop directement. Après tout, le chien ne mord pas la main de son maître. On gagnerait à forcer la commissaire à dire encore plus franchement ce qui ne marche pas dans l'application de la loi. Elle est capable de le faire et elle est là pour cela. C'est à nous de le faire sortir.

La présidente: Monsieur Langelier à titre de représentant de la commissaire, pourriez-vous lui réitérerez l'invitation qu'on lui a faite la semaine dernière? Nous voulons qu'elle soit présente le plus souvent possible, sinon, qu'un représentant du bureau assiste toujours à nos réunions. Cette personne pourrait être assise avec les témoins ou à côté de nous.

Senator Gauthier: What Senator Corbin has just said is very important. That is what distinguishes our committee from the joint committee.

The MPs will never agree to have an unelected person sit at the same table with them. Senators will do that. The commissioner is an officer of Parliament. I have always been in favour of that. When I chaired the committee, it was Max Yalden or his successor, Iberville Fortier, who came before our committee, and they had a taste of that: they kept the deputy ministers and the witnesses very honest in what they told us. The commissioner always ended up preparing a report drawing conclusions where he would tell us whether we had had the wool pulled over our eyes, whether we had been well-informed or misled. It was very useful. The MPs did not like it.

The Chairman: Would they be seated at the table here? Do our rules not provide that senators are at the table? MPs cannot sit around our table, but we invite whoever we want as assistants.

Senator Corbin: You know how officials operate. They give a very narrow answer to your question, rarely giving any additional information, and that is where the commissioner can get them to give more. We do not always know how to ask questions of the officials, since we do not have all the information.

The commissioner generally knows a lot more than we do about the implementation of the Act. That is why her presence is important.

The Chairman: I would like you to think about whether we want to invite Minister Dion once he tables his work plan. He is to do that in February. The time passes so quickly. A budgetary authority will also be needed.

I have already approached Mr. Dion and he told me that as soon as his action plan is ready, he will come. The plan will deal with justice, health and Part VII as a whole.

Senator Beaudoin: He has already agreed to come after he tables his plan.

The Chairman: With ministers, you know, you need to repeat you invitation.

Senator Beaudoin: Yes, you need to do that.

The Chairman: You have before you a request for a budgetary authority for the period beginning October 10, 2002, and ending March 31, 2003. We are not seeking a lot of money, since most of our witnesses will be local. This request will be submitted.

Senator Gauthier: He does not know our work plan. This goes up to March 31. If we need researchers or professionals, we will have to hire them and we do not have a budget for that. The minimum that we should ask for is $10,000. That would give us a little more leeway. Otherwise, the research will not be possible. It will be a disaster.

Le sénateur Gauthier: Ce que le sénateur Corbin vient de dire est très important. C'est ce qui distinguera notre comité du comité mixte.

Les députés n'accepteront jamais qu'une personne non élue s'assoie à la même table qu'eux. Les sénateurs, oui. La commissaire est officier du Parlement. J'ai toujours été en faveur de cela. Quand je présidais le comité, c'était Max Yalden ou son successeur M. Iberville Fortier, qui venait devant le comité, il y goûtait, il tenait les sous-ministres et les témoins très honnête dans ce qu'ils nous disaient. Il finissait toujours par faire un rapport de conclusions dans lequel il mentionnait: «vous avez été bernés, vous avez été bien informés ou mal informés». C'était très utile. Les députés n'aimaient pas cela.

La présidente: Ils sont assis à la table ici? N'y a-t-il pas un article dans nos règlements selon lequel les sénateurs sont assis à la table? Les députés n'ont pas le droit d'être à notre table, mais nous pouvons inviter qui nous voulons comme collaborateurs.

Le sénateur Corbin: Vous savez comment les fonctionnaires opèrent. Ils répondent exactement à la question que vous posez, ils donneront rarement une information additionnelle et c'est là que la commissaire peut faire sortir des informations. On ne sait pas toujours comment poser une question aux fonctionnaires parce qu'on n'a pas l'information.

La commissaire en sait généralement beaucoup plus que nous sur l'application de la loi. C'est pour cela qu'elle est importante.

La présidente: J'aimerais que vous réfléchissiez à savoir si nous devons inviter le ministre Dion suite à la présentation de son plan de travail. Son plan de travail doit être déposé en février. Le temps passe tellement vite. Il faut aussi recevoir une autorisation budgétaire.

J'ai déjà approché M. Dion et il m'a dit que dès que le plan d'action serait prêt, il viendrait. Ce plan de travail va toucher la justice, la santé ainsi que toute la partie VII.

Le sénateur Beaudoin: Il a déjà accepté de venir après son plan.

La présidente: Vous savez, avec les ministres, il faut répéter l'invitation.

Le sénateur Beaudoin: Oui, c'est obligatoire.

La présidente: Vous avez devant vous une demande d'autorisation budgétaire pour la période commençant le 10 octobre 2002 jusqu'au 31 mars 2003. La demande n'est pas tellement élevée parce que nous aurons plutôt des témoins qui seront sur les lieux. Cette demande de budget sera faite.

Le sénateur Gauthier: Il ne connaît pas le programme. On va jusqu'au 31 mars. Si on a besoin des recherchistes, des professionnels, il va falloir les engager et on n'a pas de budget. Le minimum qu'on devrait demander c'est 10 000 $. Là vous auriez une marge de manoeuvre un peu plus généreuse. Autrement, vous ne pourrez pas faire la recherche. Cela va être un désastre.

The Chairman: Does the Library of Parliament not provide research services?

Senator Corbin: Yes.

Senator Comeau: Did you not say earlier that a researcher would be present?

The Chairman: Ms. Hudon has been hired, but she is working somewhere else at this time. She will be available as of January 1.

Senator Comeau: Is she on staff with the Library of Parliament?

The Chairman: That is right.

Senator Gauthier: Yes, but if we want to hire a researcher for health care, a good one would cost us $500 a day. A legal researcher would cost us $700 a day. Unless we are able to do the research ourselves. I do not think we should have to work with these restrictions. We should request $10,000 and if we spend it so much the better, if not than that will be too bad.

Senator Comeau: In view of the hour and Senator Gauthier's question, which is something that concerns me, I would like to pursue this matter of hiring experts from outside. I have always had trouble with that. If you spend money outside of the institution this expertise will be lost eventually. I think we should consider that. We could wait until after to ask for a budget increase.

The Chairman: The budget must be adopted this week so that we can begin our work. Are there any other suggestions on the budget?

Senator Gauthier: I move that we request $10,000, Madam Chair.

The Chairman: For professional and other services, or $10,000 total?

Senator Gauthier: Let us say $7,000 for research, professional services and other items. We might be able to travel to the communities, to go on-site. There are five regions in this country that we should visit. At a later date, that is what we should do. You will have to ask the Board for more than $3,000 next March.

The Chairman: Senator Gauthier, this budget only applies until March 31 for the items that we have identified. We cannot travel before March 31. We will have to submit another budget at that time.

Senator Gauthier: I should not have raised that point, but it is something that concerns me. I did not say that we would travel, I said it might be a good idea to think about it. Three thousand dollars until March 31 is not realistic. That will be the smallest budget of all parliamentary committees. I am a member of the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and

La présidente: La Bibliothèque du Parlement n'offre-t-elle pas des services de recherche?

Le sénateur Corbin: Oui.

Le sénateur Comeau: À titre d'information, n'avez-vous pas dit tout à l'heure qu'une recherchiste serait présente?

La présidente: Madame Hudon a été embauchée, mais elle occupe actuellement un autre poste. Elle sera présente à partir du 1er janvier.

Le sénateur Comeau: Est-ce une employée de la Bibliothèque du Parlement?

La présidente: Exact.

Le sénateur Gauthier: Oui, mais si on veut embaucher une recherchiste pour le secteur des soins de santé, il en coûte 500 $ par jour pour une bonne recherchiste. Dans le domaine de la justice, il en coûte 700 $ par jour. À moins qu'on soit capable de faire la recherche nous-mêmes. Ce n'est pas intelligent de travailler avec ces restrictions. On devrait demander 10 000 $ et si on le dépense tant mieux, sinon tant pis!

Le sénateur Comeau: Étant donné l'heure de la journée et la question du sénateur Gauthier, qui est une question qui me concerne, j'aimerais l'analyser davantage cette question d'embaucher des experts de l'extérieur. Cela a toujours été un problème pour moi. Quand on dépense nos fonds à l'extérieur de la maison et ce sont des expertises qu'on perd éventuellement. J'aimerais qu'on y songe. Je pense que l'on pourrait demander un budget supplémentaire par après.

La présidente: Il faut que ce budget soit adopté cette semaine afin que l'on puisse commencer nos travaux. Est-ce qu'il y a d'autres suggestions sur le budget?

Le sénateur Gauthier: Je propose que l'on demande 10 000 $, madame la présidente.

La présidente: Pour des services professionnels et autres ou 10 000 $ en tout?

Le sénateur Gauthier: Mettez 7 000 $ pour la recherche, les services professionnels et autres. Vous pourriez peut-être voyager dans les communautés, dans leur milieu. Il y a cinq régions au pays que nous devrions visiter. Dans un projet futur, ce serait cela. Cela va vous prendre plus que 3 000 $ pour passer au conseil du mois de mars.

La présidente: Sénateur Gauthier, ce budget est seulement jusqu'au 31 mars pour les sujets que nous avons identifiés. On ne peut pas voyager avant le 31 mars. On reviendra avec un autre budget après cela.

Le sénateur Gauthier: Je n'aurais pas dû mentionner cela, mais j'ai accroché sur ce point. Je n'ai pas mentionné qu'on voyagerait, j'ai dit que ce serait peut-être une bonne idée d'y penser. Ce n'est pas réaliste 3 000 $ jusqu'au 31 mars. Cela va être le plus bas budget de tous les comités du Parlement. Je suis membre du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de

Administration, and the lowest budget we have to consider at this time is $10,000, for the Standing Senate Committee on Transport and Communications, and they do not intend to travel.

The Chairman: You move $7,000 for professional and other services, instead of $3,000. Is that your motion, Senator Gauthier?

Senator Corbin: I have a point of order. That is not on the agenda. Madame Chair, Senator Comeau would like some time to think about it.

The Chairman: That was Senator Gauthier's motion.

Senator Corbin: Do we need any money to operate between now and the end of January?

The Chairman: No.

Senator Corbin: We do not need any money.

The Chairman: The Chair of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration told me that she could approve this budget this week. We have also requested $400 for a half-day conference, on December 13, 2002 for those who might want to attend the release of the census language statistics. You were sent a message, a letter to that effect last week, and we discussed it. We had provided for an amount of $400 as the registration cost was $40. No one registered. Last week I asked those who were interested to please let us know. No requests were forthcoming.

Senator Corbin: The Standing Senate Committee on Foreign Affairs has money. They call it an emergency fund. They have $5,000 which and they can use for ordinary or emergency purposes after consulting the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. Senator Comeau, Senator Gauthier, why not agree on a $5,000 amount, change the request to $5,000 and, when we come back in January, we will know where we are going. We do not really know it yet. We want to study health care, but how will we organize our work? That is when we will know and then we will be able to look into additional funding.

Senator Gauthier: The Internal Economy Committee will be meeting tomorrow morning at nine o'clock to prepare budgets up to March 31. I do not want us to be stuck with $3,000, I agree with an amount of $5,000.

Senator Corbin: Senator Comeau, do you agree with $5,000?

Senator Comeau: That's fine.

The Chairman: Do not forget that we already had an advance of $800. Do you agree? We will ask for $5,000.

The committee adjourned.

l'administration, le budget le moins élevé que nous avons actuellement est de 10 000 $, c'est pour le Comité sénatorial permanent des transports et des communications et ils n'ont pas l'intention de voyager.

La présidente: Vous proposez 7 000 $ pour les services professionnels et autres, au lieu de 3 000 $. Est-ce votre proposition, sénateur Gauthier?

Le sénateur Corbin: J'ai un rappel au règlement. Cela ne figure pas à l'ordre du jour. Madame la présidente, le sénateur Comeau veut y réfléchir.

La présidente: C'est la proposition du sénateur Gauthier.

Le sénateur Corbin: D'ici la fin janvier, avons-nous besoin de fonds pour fonctionner?

La présidente: Non.

Le sénateur Corbin: On n'a pas besoin d'argent.

La présidente: La présidente du Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration m'a dit qu'elle pourrait approuver ce budget cette semaine. Nous avons aussi un montant de 400 $ pour la conférence d'une demi-journée, le 13 décembre 2002, pour les personnes qui seraient intéressées à aller à la publication des statistiques linguistiques du recensement. Vous avez reçu un message, une lettre la semaine dernière à cet effet et on en a parlé. On a prévu 400 $ et les frais d'inscription sont de 40 $. Personne ne s'est inscrit. La semaine dernière j'ai demandé à ceux qui étaient intéressés de, s'il vous plaît, nous laisser savoir. Il n'y a pas eu de demande.

Le sénateur Corbin: Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères a de l'argent. Ils appellent cela le fonds d'urgence. Ils ont 5 000 $ et ils peuvent en disposer après consultation avec le Comité sénatorial permanent de la régie interne, budgets et administration pour rencontrer leurs besoins ordinaires ou urgents. Sénateurs Comeau et Gauthier, pourquoi on n'adopte pas un montant de 5 000 $, amender la proposition à 5000 $, et quand on reviendra en janvier on saura où on va. On ne le sait pas encore tout à fait. On veut étudier les soins de la santé, mais comment allons-nous organiser nos travaux? C'est à ce moment qu'on va le savoir et qu'on pourra se pencher sur des crédits additionnels.

Le sénateur Gauthier: Demain matin à 9 heures, le comité de la régie interne va se réunir pour arrêter les budgets jusqu'au 31 mars. Je ne voudrais pas qu'on se fasse prendre avec 3 000 $, je suis d'accord pour une somme de 5 000 $.

Le sénateur Corbin: Sénateur Comeau, êtes-vous d'accord pour un montant de 5 000 $?

Le sénateur Comeau: Cela va.

La présidente: N'oubliez pas que nous avons déjà 800 $ qui nous a été avancé. Vous êtes d'accord? On demande un montant de 5 000 $.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Monday, December 2, 2002:

From the Office of the Commissioner of Official Languages:

Ms. Dyane Adam, Commissioner;

Ms. Johane Tremblay, General Counsel and Director, Legal Services Branch;

Mr. Michel Robichaud, Director General, Investigations Branch;

Mr. Gérard Finn, Special Advisor;

Mr. Guy Renaud, Director General, Policy and Communications.

TÉMOINS

Le lundi 2 décembre 2002:

Du Commissariat aux langues officielles:

Mme Dyane Adam, commissaire;

Mme Johane Tremblay, avocate générale et directrice des Services juridiques;

M. Michel Robichaud, directeur général, Direction générale des enquêtes;

M. Gérard Finn, conseiller spécial;

M. Guy Renaud, directeur général, Politiques et communications.

Available from:
Communication Canada – Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca